

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 29 JANVIER 2014

VOLUME 164

JEAN LAROSE et DANIELLE BERGERON
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LeBEL,
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité et M.
Michel Arsenault
Me LAURENT THEMENS pour le Fonds de solidarité
Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du
Québec
Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour
l'Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME et Me MICHEL DÉCARY pour le Parti
libéral du Québec
Me ROBERT LAURIN pour la FTQ Construction
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	8
MICHEL ARSENAULT	
INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL	10

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
114P-1344.1 : Écoute électronique 08-0459_204 du 8 décembre 2008	31
114P-1344.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0459_204 du 8 décembre 2008	31
114P-1345.1 : Écoute électronique 08-0459_3338 du 16 mars 2009	51
114P-1345.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0459_3338 du 16 mars 2009	51
114P-1346.1: Écoute électronique 09-0459_3316 du 15 mars 2009	55
114P-1346.2: Transcription de l'écoute électronique 09-0459_3316 du 15 mars 2009	55

114P-1347.1 :	Écoute électronique 08-0459_3072 du 11 mars 2009	61
114P-1347.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_3072 du 11 mars 2009	61
114P-1348.1:	Écoute électronique 08-0459_2129 du 17 février 2009	70
114P-1348.2:	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_2129 du 17 février 2009	70
114P-1349.1 :	Écoute électronique 08-0459_2265 du 19 février 2009	87
114P-1349.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_2265 du 19 février 2009	88
114P-1350.1 :	Écoute électronique 08-0459_3887 du 27 mars 2009	119

114P-1350.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_3887 du 27 mars 2009	120
114P-1351.1 :	Écoute électronique 08-0459_887 du 8 janvier 2009	124
114P-1351.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_887 du 8 janvier 2009	124
114P-1352.1:	Écoute électronique 08-0459_1001 du 12 janvier 2009	135
114P-1352.2:	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_1001 du 12 janvier 2009	135
114P-1353.1 :	Écoute électronique 08-0459_1129 du 15 janvier 2009	137
114P-1353.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_1129 du 15 janvier 2009	138

114P-1354.1 :	Écoute électronique 08-0459_1313 du 21 janvier 2009	138
114P-1354.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_1313 du 21 janvier 2009	138
114P-1355.1:	Écoute électronique 08-0459_298 du 10 décembre 2008	155
114P-1355.2:	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_298 du 10 décembre 2008	155
114P-1356.1 :	Écoute électronique 08-0459_327 du 10 décembre 2008	158
114P-1356.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_327 du 10 décembre 2008	158

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-neuvième
2 (29e) jour du mois de janvier,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour à tous. Est-ce que les avocats peuvent
8 s'identifier, je vous prie?

9 Me SONIA LeBEL :

10 Alors, bon matin, Madame la Présidente, Monsieur le
11 Commissaire. Sonia LeBel pour la Commission.

12 Me KEITH RITI :

13 Bonjour. Keith Riti pour la Commission.

14 Me ANDRÉ RYAN :

15 André Ryan pour le Fonds de solidarité et le
16 témoin.

17 Me LAURENT THEMENS :

18 Laurent Themens pour le Fonds de solidarité.

19 Me BENOIT BOUCHER :

20 Madame, Monsieur. Benoit Boucher pour le Procureur
21 général du Québec.

22 Me ESTELLE TREMBLAY :

23 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

24 Me MÉLISSA CHARLES :

25 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la

1 construction du Québec.

2 Me DENIS HOULE :

3 Bonjour. Denis Houle pour l'Association des
4 constructeurs de routes et grands travaux du
5 Québec.

6 Me SIMON LAPLANTE :

7 Bonjour, Madame la Présidente. Bonjour, Monsieur le
8 Commissaire. Simon Laplante pour l'Association des
9 constructeurs de routes et grands travaux du
10 Québec.

11 Me GASTON GAUTHIER :

12 Bonjour. Gaston Gauthier, Barreau du Québec.

13 Me FÉLIX RHÉAUME :

14 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral
15 du Québec.

16 Me MICHEL DÉCARY :

17 Bonjour. Michel Décary pour le Parti libéral du
18 Québec.

19 Me ROBERT LAURIN :

20 Robert Laurin, FTQ Construction, bonjour.

21 Me PIERRE POULIN :

22 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
23 criminelles et pénales. Bonjour.

24 LA GREFFIÈRE :

25 Si vous voulez vous lever debout pour être

1 assermenté, s'il vous plaît.

2

3

4 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-neuvième
5 (29e) jour du mois de janvier,

6

7 A COMPARU :

8

9 MICHEL ARSENAULT, retraité

10

11 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

12

13 INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL :

14 Q. **[1]** Alors, bonjour, Monsieur Arsenault. Quand on
15 s'est quitté hier en fin d'après-midi, je vous ai
16 fait écouter une conversation d'écoute électronique
17 qui a été enregistrée en date du quatorze (14) mars
18 deux mille neuf (2009) et qui avait vous et
19 monsieur Gilles Audette comme interlocuteurs. Je
20 vais vous demander, Madame Blanchette, de mettre à
21 l'écran, s'il vous plaît, la transcription, c'est à
22 l'onglet 63. Donc, une copie a été remise à maître
23 Ryan, là, en fin d'après-midi. J'imagine que vous
24 avez eu le temps d'en prendre connaissance,
25 Monsieur Arsenault?

1 R. C'est exact.

2 Q. **[2]** Parfait. Alors, je vais attirer votre attention
3 plus particulièrement... moi, ce qui me... il y a
4 beaucoup de choses intéressantes dans cette
5 conversation-là, mais ce qui attire
6 particulièrement mon attention, je vais vous dire,
7 c'est à la ligne... à partir de la ligne... je
8 l'avais sous les yeux tantôt - dans les lignes 107,
9 108. Cette conversation-là est enregistrée à partir
10 du quatorze (14) mars. Je comprends, si on se
11 remet, on se reporte à l'époque, aux événements de
12 l'époque, le fait que vous étiez allé, je pense, en
13 voyage aux alentours du mois de novembre, décembre
14 deux mille huit (2008) avec monsieur Accurso venait
15 de sortir médiatiquement, aux alentours du dix
16 (10), onze (11) mars. Est-ce que je me trompe?

17 R. Je pense que oui.

18 Q. **[3]** Votre souvenir, là, c'est que c'est aux
19 environs...

20 R. Oui, oui, oui.

21 Q. **[4]** ... du début mars que cette information-là est
22 devenue publique?

23 R. C'est exact.

24 Q. **[5]** O.K. Et à ce moment-là, je pense qu'on vous
25 questionnait sur les raisons de votre présence sur

1 le bateau, la pression médiatique était forte à cet
2 effet-là, c'est exact?

3 R. C'est exact.

4 Q. **[6]** Alors, quand vous expliquez à Gilles Audette, à
5 la ligne 116 :

6 [...] j't'assis là, j't'en train de me
7 broder une histoire comment ça se fait
8 que chu venu chum avec Tony.

9 Ça, c'est l'histoire que vous nous avez racontée
10 hier matin. Qu'est-ce qu'il en est de ça?

11 R. Bien, écoutez, je suis allé voir dans le
12 dictionnaire hier soir, « broder », la
13 signification de « broder », c'est : « Amplifier un
14 récit en inventant des détails » et...

15 Q. **[7]** Il y a le mot « inventer » dans « broder »
16 effectivement.

17 R. Oui, oui. Et j'ai utilisé « broder » dans cette
18 conversation-là. Mais, moi, je vous le dis sous
19 serment ce matin que j'ai connu Tony Accurso pour
20 la première fois dans le dossier Cameron versus
21 Hyprescon, et ça c'est pas du brochage, c'est la
22 vérité pure. Ensuite, je l'ai vu à quelques
23 reprises, c'est un ami, comme vous le savez, de
24 Louis Laberge, il fréquentait également les
25 présidents de la FTQ de l'époque. Et finalement, je

1 suis allé en Ontario puis quand je suis revenu
2 prési... quand je revenu directeur du Syndicat des
3 métallos, les gens qui travaillent chez Hyprescon,
4 c'est des gens qui travaillent dans le secteur
5 industriel et...

6 (09:44:45)

7 LA PRÉSIDENTE:

8 Q. **[8]** Mais, on s'éloigne, on s'éloigne de la
9 question, Monsieur Arsenault.

10 R. Mais, c'est ça.

11 Q. **[9]** Non. La question, c'est : pourquoi...

12 R. C'est quoi vous voulez savoir?

13 Q. **[10]** ... pourquoi avoir utilisé, dans cette
14 conversation-là, l'usage du mot « broder »?
15 Pourquoi vous vous êtes senti obligé de dire que
16 vous étiez pour inventer une histoire?

17 R. Écoutez, c'est une conversation d'il y a six ans
18 passés. Moi, je pense que c'est compliqué toute
19 cette histoire-là, puis quand je parlais de broder,
20 c'est de faire des mailles, faire en sorte que les
21 gens puissent comprendre qu'est-ce que je disais
22 parce que Hyprescon, c'est pas dans le secteur de
23 la construction, puis c'était syndiqué aux métallos
24 et non à la construction.

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. **[11]** O.K. Là vous parlez de l'histoire d'Hyprescon
3 et de l'histoire de cet événement-là.

4 R. Moi, ce que je voulais mettre en évidence là-
5 dedans, l'histoire du bateau, c'est que je
6 connaissais monsieur Accurso depuis plusieurs
7 années. Et ça, je vous le redis sous serment, je
8 connaissais monsieur Accurso depuis plusieurs
9 années. Maintenant, pourquoi j'ai utilisé... c'est
10 une conversation, ça, de mars deux mille huit
11 (2008), deux mille neuf (2009), c'est pas hier, là.
12 Mais, moi, je vous dis que ma rencontre avec
13 monsieur Accurso quand j'ai commencé à entendre
14 parler de monsieur Accurso, quand je le voyais
15 occasionnellement à l'époque, c'est... monsieur
16 Accurso, il... de mémoire, là, je l'ai connu dans
17 l'histoire d'Hyprescon versus Cameron.

18 Q. **[12]** O.K. Au début de la conversation... en tout
19 cas, un peu plus tôt dans la conversation, à la
20 ligne 107, Gilles Audette dit :

21 Bin oui...

22 C'est parce que là vous parlez... quand vous
23 commencez à vouloir parler avec lui et broder votre
24 histoire avec... en discutant avec Gilles Audette,
25 vous mentionnez que, bon :

1 C'est un partenaire du Fonds pis je
2 peux aller en bateau avec des
3 partenaires.

4 En deux mille neuf (2009), là, Tony Accurso, c'est-
5 tu un partenaire, c'est-tu un ami, c'est-tu une
6 connaissance? Qu'est-ce que c'est, à cette époque-
7 là, en deux mille neuf (2009)?

8 R. En deux mille neuf (2009), je... Moi, quand je suis
9 arrivé à la présidence du Fonds de solidarité, Tony
10 Accurso avait eu des discussions avec Pierre
11 Genest, qui était le PDG précédant monsieur Bolduc.
12 Et il y avait eu une entente, à ce moment-là, qu'on
13 se départirait de nos avoirs dans... le Groupe
14 Simard et Beaudry et qu'Accurso deviendrait un jour
15 propriétaire à cent pour cent (100 %), parce que,
16 souvenons-nous, on était moitié-moitié avant ça. Et
17 monsieur Accurso a quatre enfants, dont les trois
18 plus vieux sont ingénieurs et sa fille a également
19 un MBA, et lui, il voulait bâtir une entreprise
20 familiale et là on se... on se désengageait de
21 Simard et Beaudry et... et c'est là que je suis
22 arrivé comme président.

23 Nous étions dans une période de
24 désengagement mais nous avions des intérêts
25 ensemble. On avait, par exemple, Place Québec, on

1 avait des terrains ensemble. Et, dans Simard et
2 Beaudry... dans Simard et Beaudry on avait une
3 débenture, puis une débenture ça veut dire que
4 c'est un prêt non garanti, de plusieurs dizaines de
5 millions de dollars. Donc, c'était encore un... on
6 était prêteur chez monsieur Accurso mais on était
7 plus copropriétaire de Simard et Beaudry, comme ce
8 l'était dans les années avant.

9 Ça fait que pour répondre à votre question,
10 oui, on était... on était prêteur chez Simard et
11 Beaudry. Sous ma présidence, il y a eu une seule
12 transaction d'engagement avec monsieur Accurso, ça
13 a été l'achat de... de Gastier, qui était une
14 compagnie mécanique électrique qui oeuvre dans le
15 domaine surtout privé. Et l'entente que... moi, ce
16 qu'on m'avait dit c'est que l'entente entre Pierre
17 Genest, l'ancien PDG, et monsieur Accurso, avant
18 que j'arrive, c'était qu'on pourrait être
19 partenaire dans certaines occasions lorsque c'était
20 le temps d'amener une complémentarité à Simard et
21 Beaudry, mais que l'intention des parties c'était
22 un désengagement de la part du Fonds de solidarité.

23 Ça fait que je suis arrivé à ce moment-là,
24 nous étions en désengagement.

25 Q. [13] Alors, je répète ma question, Monsieur

1 Arsenault, parce que je pense que vous y avez pas
2 répondu. En deux mille sept (2007), au moment où
3 vous prenez la présidence du Fonds et la présidence
4 de la FTQ, monsieur Arsenault... monsieur Accurso,
5 est-il un partenaire du Fonds, est-il...

6 R. Oui, comme je viens de l'expliquer.

7 Q. **[14]** Donc, la réponse c'est que c'est un
8 partenaire, à ce moment-là, c'est pas un ami?

9 R. C'est les deux.

10 Q. **[15]** C'est les deux?

11 R. C'est une connaissance, comme j'ai dit hier. Et,
12 moi, j'ai eu à... à...

13 Q. **[16]** Est-ce que vous faites une nuance, Monsieur
14 Arsenault, entre connaissance et ami? Pour vous, il
15 y a-tu une différence entre... parce que...

16 R. Oui. Moi, écoutez...

17 Q. **[17]** ... je pense que (inaudible) de sens est...

18 R. Non, mais, vous savez, des amis, là, j'en ai deux,
19 trois. Puis c'est des amis d'enfance, ça c'est des
20 amis de cinquante (50) ans. Ceux qui m'ont appelé,
21 hier soir, de la Floride, pour me parler de notre
22 journée, qu'ils ont regardé la télévision, ça c'est
23 mes amis. Maintenant, j'ai des connaissances qui
24 sont, entre guillemets... c'est pas des ennemis,
25 là. Mais des vrais amis, dans une vie, là, tu n'en

1 as pas cinq cents (500). Moi, j'en ai un, là, on a
2 commencé l'école ensemble, en quatrième année, là,
3 puis des fois on est six mois sans se parler mais
4 quand on se parle c'est comme si on s'était parlé
5 hier. Ça c'est des amis.

6 Maintenant, vous voulez entendre le mot
7 « ami »; oui, c'est pas un ennemi, là, c'est une
8 bonne...

9 Q. [18] Je veux pas l'entendre, je veux savoir si
10 (inaudible)...

11 R. Non, mais je vous le dis, c'est une bonne
12 connaissance mais c'est pas un ami d'enfance, c'est
13 pas quelqu'un qui a grandi avec moi, c'est pas
14 quelqu'un qui a cheminé avec moi durant les
15 derniers quarante-cinq (45), cinquante (50) ans.
16 C'est pas ce genre d'ami-là mais c'est... des
17 amis... puis souvent on va dire... on va dire à
18 quelqu'un : « Bien, salut, mon ami », tout ça, mais
19 c'est pas... c'est pas un ennemi. Puis je vous le
20 dis puis je vous le répète, j'ai beaucoup
21 d'empathie pour monsieur Accurso puis ce qu'il a
22 vécu.

23 En même temps, jamais la FTQ puis jamais
24 moi, Michel Arsenault, je vais cautionner le fait
25 qu'il y a des contrats d'infrastructure qui se sont

1 donnés avec des gamiques puis du financement de
2 partis politiques puis des choses de même. Jamais
3 que je vais cautionner ça puis je vais vous dire
4 pourquoi. Les payeurs de taxes au Québec c'est nos
5 membres. Le Québec, là, c'est une... c'est une
6 compagnie, excusez-moi, c'est un état syndiqué à
7 quarante pour cent (40 %) puis c'est nos membres,
8 surtout la classe moyenne, qui paient des taxes, je
9 trouve pas ça correct que... qu'à un moment donné,
10 il y a des entrepreneurs, par des gamiques
11 électorales, des partis politiques autant au niveau
12 québécois puis au... tant au niveau municipaux
13 (sic), comme on a appris à cette Commission, qui
14 paient... qui soudoient des politiciens pour avoir
15 des contrats d'infrastructure.

16 Ceci dit, j'ai de l'empathie pour monsieur
17 Accurso et sa famille parce que c'est difficile
18 qu'est-ce qu'ils passent à travers et être... faire
19 la première page des journaux, menotté, c'est
20 pas... ça doit pas être très, très agréable et je
21 peux vous dire qu'en deux mille neuf (2009), deux
22 mille huit (2008), avant mars deux mille neuf
23 (2009), tout le monde voulait être l'ami de
24 monsieur Accurso. Moi j'ai vu monsieur Accurso
25 photographié avec des premiers ministres.

1 Q. **[19]** O.K. Je vais reprendre ma question.

2 R. J'ai vu les enfants de monsieur Accurso, aussi,
3 photographiés avec bien des ministres. J'ai vu des
4 partis politiques manger à la table de monsieur
5 Accurso, entre autres l'ADQ et l'ancêtre de la CAQ,
6 on se souviendra, on a eu une réunion d'exécutif
7 dans le restaurant de monsieur Accurso et c'est lui
8 qui a payé la facture. Donc, on était à une époque
9 où monsieur Accurso était le plus gros contracteur
10 du Québec. Monsieur Accurso, également, tout le
11 monde lui faisait confiance, les plus gros
12 contrats, Hydro-Québec, gouvernement provincial,
13 fédéral, plusieurs municipalités faisaient affaire
14 avec monsieur Accurso donc j'étais pas le seul qui
15 fréquentais monsieur Accurso au Québec à cette
16 époque.

17 Q. **[20]** Ça, c'est-tu le même genre d'explications que
18 les grandes banques canadiennes? Si l'autre va se
19 jeter au bout du quai, je peux le faire?

20 R. Madame, les grandes banques canadiennes, là, vous
21 savez ce que j'en pense et je vous l'ai dit.

22 Q. **[21]** C'est parce que, Monsieur Arsenault, à chaque
23 fois que je vous questionne sur vous, rapidement
24 votre réponse dévie sur les autres. Les autres le
25 font, faites-le donc. Moi je veux savoir votre

1 relation à vous.

2 R. Vous avez le droit de pas aimer mes réponses, mais
3 c'est mes réponses. J'étais...

4 Q. **[22]** C'est parce que j'aimerais ça qu'elles
5 correspondent à mes questions.

6 R. ... j'ai fréquenté puis j'ai fréquenté à cette
7 époque-là monsieur Accurso, la réponse est « oui ».

8 Q. **[23]** Bon. Merci. Alors quand vous êtes arrivé
9 président du Fonds et de la FTQ en deux mille sept
10 (2007), je comprends que selon votre définition
11 d'un ami, c'est pas un ami mais c'est une bonne
12 connaissance, c'est exact? C'est une relation
13 d'affaires également parce que c'est un partenaire
14 du Fonds, c'est exact?

15 R. Exact. Comme monsieur Sabia avec les Desmarais.

16 Q. **[24]** Parfait. Quand vous êtes invité sur son
17 bateau, moins d'un an plus tard, en novembre deux
18 mille huit (2008), est-ce que vous l'êtes à titre
19 de partenaire de monsieur Accurso, de relation
20 d'affaires, de bonne connaissance, d'après vous?

21 R. Écoutez, on jouera pas au chat puis à la souris,
22 là, si j'étais agent de sécurité dans l'immeuble
23 ici, là, tout mon respect, c'est clair que monsieur
24 Accurso m'aurait pas invité sur son bateau, là. Il
25 m'a invité parce qu'il me connaissait puis parce

1 que j'étais un partenaire d'affaires... du Fonds
2 mais je peux vous dire, dans ce voyage-là, on n'a
3 jamais parlé de transactions puis d'affaires.

4 Q. **[25]** Donc il vous a invité...

5 R. La grosse discussion qu'on a eue dans ce voyage-là,
6 c'est les vacances l'été.

7 Q. **[26]** O.K. Donc, il vous a invité parce qu'il dit...

8 R. Monsieur Accurso pense qu'on devrait travailler
9 tout l'été puis vous savez que ça a été une
10 bataille livrée à ce moment-là par Louis Laberge
11 avec les associations d'employeurs pour qu'on
12 prenne quinze (15) jours de vacances l'été
13 l'ensemble de la construction au Québec. Mais
14 c'était des conversations fortuites puis un peu à
15 la blague et pour être sûr que...

16 Q. **[27]** Du brainstorming?

17 R. Vous pouvez être sûrs que lors des dernières
18 négociations avec les employeurs dans la
19 construction, on a tenu à nos vacances d'été comme
20 à la prunelle de nos yeux.

21 Q. **[28]** O.K.

22 R. Même si monsieur Accurso pense qu'on devrait
23 travailler tout l'été.

24 Q. **[29]** Donc vous convenez avec moi que malgré
25 l'histoire que vous avez... en employant les mots

1 « broder », là, par rapport à Hyprescon dans le
2 début des années quatre-vingt-dix (90), votre
3 connaissance de monsieur Accurso puis je vous ai
4 même entendu dire sur des tribunes médiatiques, sur
5 les sources ouvertes qu'il vous appelait pour votre
6 anniversaire alors que vous étiez en Ontario, il y
7 a eu plusieurs variations sur un même thème dans
8 les sources ouvertes par rapport à votre
9 connaissance de monsieur Accurso. Vous êtes
10 d'accord avec moi qu'avant que vous deveniez
11 président de la FTQ Construction, vous avez pas eu
12 le privilège de mettre les pieds sur le Touch?

13 R. C'est exact. Je suis juste allé une fois sur le
14 Touch puis j'étais président depuis un an.

15 Q. **[30]** Donc malgré ça, jamais, là, il vous avait
16 invité avant? Et vous, est-ce que vous considérez
17 que vous avez... que c'est un cadeau cette
18 invitation-là sur le Touch? On va aller avec les
19 définitions, là, ça semble important, là?

20 R. Moi je considère pas ça comme un cadeau mais je
21 peux vous dire que dans mon cas, ça a certainement
22 pas été un cadeau, j'en entends parler à toutes les
23 semaines depuis cinq ans. Et ça a amené...

24 (09:54:38)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [31] À l'époque, monsieur Accurso...

3 R. Non, c'était pas un cadeau.

4 Q. [32] ... parce que c'est sûr que si vous aviez su
5 d'avance ce qui était pour se passer, j'ai...
6 j'ai... je suis à peu près certaine que vous seriez
7 pas allé?

8 R. Ça je vous donne raison, Madame.

9 Q. [33] O.K. Alors que ce qui fait qu'à l'époque, pour
10 vous, c'était un cadeau?

11 R. Non, Madame, c'était autres temps autre moeurs,
12 puis je m'explique. Moi, par exemple, laissez-moi
13 vous donner quelques exemples de ma philosophie du
14 temps. Quand je négociais avec les grandes
15 compagnies de la Côte-Nord et j'avais le goût de
16 venir à Montréal à l'occasion, je demeurais à Sept-
17 îles, c'était pas toujours facile puis je voyageais
18 à toutes les fins de semaine dans le Grand-Nord,
19 très souvent, je venais avec mon épouse à l'époque
20 à Montréal avec l'avion de l'Iron Ore, l'avion de
21 Wabush ou l'avion de la compagnie Québec Cartier
22 Mining. Ça faisait partie des moeurs de l'époque.
23 Je peux vous dire que j'ai dîné et soupé avec de
24 nombreux employeurs, de nombreux employeurs et j'ai
25 jamais... et de nombreux politiciens aussi, et j'ai

1 jamais ramassé la facture, jamais ramassé la
2 facture. Et dans le métier que j'ai exercé pendant
3 quarante (40) ans, ça arrivait qu'il fallait
4 rencontrer des employeurs dans des réunions
5 exploratoires, qu'on appelait, et c'est les boss
6 qui payaient. Et ça m'a pas empêché de négocier sur
7 la Côte-Nord les meilleures conventions collectives
8 dans l'industrie du fer et de l'acier en Amérique
9 du Nord.

10 Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[34]** Mais faites-vous une différence...

12 R. J'étais capable de faire la différence entre un
13 lunch puis faire ma job.

14 Q. **[35]** Oui, mais est-ce qu'on fait une différence
15 entre un lunch puis un voyage dans les îles
16 britanniques, dans les îles Vierges, sur un bateau
17 assez luxueux? Est-ce que vous faites la
18 différence, à l'époque?

19 R. Moi...

20 Q. **[36]** Peut-être, juste avant... Peut-être avant, là,
21 avez-vous défrayé quoi que ce soit pour vous
22 rendre...

23 R. Non, Madame.

24 Q. **[37]** L'avion payé?

25 R. Oui.

1 Q. [38] On peut dire un tout-inclus, là?

2 R. C'est exact.

3 (09:56:25)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [39] Si vous ne considérez pas ça comme un cadeau,
6 est-ce que vous considérez ça comme un dû ou un
7 avantage dû à votre...

8 R. Bien non. Bien non. Pas du tout. Pas du tout. Et
9 dans le vrai monde, à cette époque-là, ça se
10 faisait de façon régulière, des gens qui se
11 faisaient inviter par leurs clients à la pêche, à
12 la chasse, ces choses-là. Je veux dire, c'était les
13 moeurs du temps.

14 Moi je me souviens d'une époque, Madame la
15 Présidente et Monsieur le Commissaire, si tu
16 faisais une conférence de presse, s'il n'y avait
17 pas de la bière puis du vin puis des sandwichs, les
18 journalistes ne venaient pas. C'était les... Est-ce
19 que ces journalistes-là étaient des vendus? Je ne
20 crois pas. Ils faisaient leur job pareil. Je me
21 souviens d'une époque, moi, quand le premier
22 ministre se promenait, des voyages à l'étranger, il
23 payait les voyages des journalistes. Aujourd'hui,
24 il ne les paye plus. C'est une question d'évolution
25 dans nos moeurs et dans nos pratiques de bonne

1 gouvernance.

2 Et moi j'ai grandi dans un monde où ça
3 arrivait qu'on bénéficiait des... d'avantages qui
4 nous étaient donnés par des employeurs. Le dernier
5 exemple : Quand je suis allé négocier le conflit de
6 travail sur la Côte-Nord, tous les employés de
7 Québec Cartier Mining étaient en grève, de Fermont
8 jusqu'à Port-Cartier. Et là, on m'a demandé, en
9 dernière ressource, d'aller négocier ça. Le porte-
10 parole du côté patronal c'était monsieur Lucien
11 Bouchard. Et lorsqu'on a eu une entente à Sept-
12 îles, monsieur Bouchard m'a demandé d'aller la
13 présenter à Fermont. Un vendredi. J'ai dit :

14 « Monsieur Bouchard, je vais aller la présenter à
15 Fermont à une condition. C'est que j'ai un avion
16 sur la piste. Moi je ne passe pas la fin de semaine
17 à Fermont. Puis vous allez me ramener à Montréal
18 avec l'avion de Québec Cartier Mining. » Puis il a
19 agréé à ça. Puis nos membres le savaient, là. La
20 piste est là, à Wabush. Les gens le savaient. Puis
21 après l'assemblée de ratification je sautais dans
22 un avion payé par leur employeur pour m'en venir à
23 Montréal. Ce n'est pas...

24 Me SONIA LeBEL :

25 Q. **[40]** Est-ce que vos membres le savaient que vous

1 étiez allé sur le bateau avant que ça sorte
2 publiquement et avant que Jean Lavallée s'ouvre la
3 trappe, comme vous dites dans l'écoute
4 électronique? Avez-vous fait approuver ça par vos
5 membres au préalable? Je parle du côté de la FTQ.

6 R. Je n'avais pas à faire approuver mes membres un
7 voyage d'affaires avec Tony Accurso. Je ne m'en ai
8 jamais caché...

9 Q. **[41]** Mais là, est-ce que c'est un voyage d'affaires
10 ou... Parce que si c'est un voyage d'affaires, vous
11 avez discuté d'affaires.

12 R. Je ne l'ai jamais... C'est un voyage avec un
13 partenaire d'affaires.

14 Q. **[42]** O.K.

15 R. Mais je n'ai jamais... Quand on m'a questionné,
16 j'ai répondu immédiatement : « Oui, je suis allé
17 sur le bateau. »

18 Q. **[43]** Oui, quand c'est sorti sur la place publique,
19 aussi, non?

20 R. Oui, oui.

21 Q. **[44]** Encore une fois, parce que quand c'est public,
22 ça va plus vite, hein?

23 R. Bien, écoutez, pas nécessairement. Mais j'ai fait
24 mes preuves quand ce n'était pas public non plus.
25 Les comptes de dépenses de Jocelyn Dupuis, ça a

1 sorti six mois après qu'il est parti, ça fait
2 que...

3 Q. **[45]** Là, vous êtes rapide sur la gâchette ce matin
4 à faire plein de comparaisons avec d'autres
5 entrepreneurs et d'autres partenaires du Fonds. Des
6 soupers payés, des choses comme ça. Je comprends
7 que de toute façon, vous avez eu également des
8 soupers avec Tony Accurso. Si on sort de cette
9 catégorie-là, est-ce qu'il y a d'autres
10 partenaires, d'autres entrepreneurs avec lesquels
11 le Fonds fait affaire, également du côté syndical
12 où vous avez affaire, parce que moi j'en suis
13 encore à vos deux chapeaux, et au conflit potentiel
14 d'intérêts. Est-ce qu'il y a d'autres partenaires
15 avec lesquels vous avez fait des activités
16 semblables? Parce que vous avez une idée de la
17 valeur d'une semaine sur le Touch?

18 R. Des soupers, oui, mais des voyages, comme président
19 du syndicat, non.

20 Q. **[46]** Non?

21 R. Président de la FTQ, excusez-moi, non.

22 Q. **[47]** Non? Est-ce que vous avez une idée de la
23 valeur d'un voyage sur le Touch?

24 R. Ma compréhension c'est que monsieur Accurso, le
25 Touch c'est une business pour lui. Et lui l'utilise

1 à ses fins lorsqu'il n'a pas de clients. Par
2 exemple, lui-même, dans le temps des Fêtes, il ne
3 va même pas sur ce bateau-là parce que le carnet de
4 commandes est plein. Je vous ferai remarquer, dans
5 les mers du Sud, dans les dernières semaines de
6 novembre, première semaine de décembre, là, il n'y
7 a pas grands clients. Et c'est à cette époque-là
8 qu'on est allés.

9 Q. **[48]** O.K. Puis ça vaut quoi une semaine sur le
10 Touch?

11 R. Je n'ai aucune idée.

12 Q. **[49]** Madame Blanchette...

13 R. À cette époque-là, le bateau était libre.

14 Q. **[50]** Madame Blanchette, onglet 2, s'il vous plaît.
15 Une conversation du huit (8) décembre deux mille
16 huit (2008). Ma compréhension c'est que vous
17 revenez de votre voyage. Vous êtes en train d'en
18 discuter avec Louis Bolduc qui a déjà fait de
19 nombreux voyages sur le Touch, selon la preuve qui
20 a été présentée par le biais des photos dans le
21 témoignage de monsieur Jean Lavallée. Est-ce qu'on
22 peut la coter?

23 LA GREFFIÈRE :

24 1344.

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. [51] 1344.1, 1344.2.

3 10:01:02

4

5 114P-1344.1 : Écoute électronique 08-0459_204
6 du 8 décembre 2008

7

8 114P-1344.2 : Transcription de l'écoute
9 électronique 08-0459_204 du 8
10 décembre 2008

11

12 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

13

14 Me SONIA LeBEL :

15 Q. [52] Donc, en fonction de la description du voyage
16 que vous faites, Monsieur Arsenault, du prix que ça
17 coûte, on est quand même, là, à St. Thomas sur un
18 bateau luxueux, on a vu des photos du Touch, on a
19 vu des photos devant la Commission de l'abondance
20 qu'on peut y retrouver. Expliquez-moi, là, par quel
21 jeu de l'esprit, là, peu importe la définition que
22 vous regardez, vous êtes pas capable de qualifier
23 ça de cadeau?

24 R. Madame, si vous voulez appeler ça un cadeau,
25 appelez-en un. Moi je vous dis que j'ai... c'est

1 pas une contrepartie puis j'ai jamais rien donné à
2 Tony Accurso en retour.

3 Q. [53] Donc un cadeau pour vous, c'est équivalent
4 d'une contrepartie?

5 R. Est-ce que c'est ça que je viens de dire?
6 (10:06:04)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [54] Moi, je viens de comprendre que vous avez
9 dit : « Appelez ça un cadeau ou appelez ça une
10 contrepartie. »

11 R. Non, non, appelez ça un cadeau si vous voulez mais
12 j'ai pas eu... j'ai pas donné... j'ai pas eu...
13 j'ai pas donné de contrepartie...

14 Q. [55] De contrepartie.

15 R. ... en retour à monsieur Accurso. C'est ça que j'ai
16 dit. Là, là, à un moment donné, là... je vais
17 essayer d'articuler un peu plus parce que...
18 J'aimerais qu'on tienne compte de mes réponses et
19 non des commentaires de... de votre procureur quand
20 je donne une réponse.

21 Q. [56] Mais je pense qu'elle pose une question.

22 R. Moi, je pense, quand je répons pas la réponse
23 qu'elle veut, elle commente après.

24 Q. [57] Monsieur Arsenault, on va...

25 R. Moi, je suis pas ici pour dire ce que madame veut

1 entendre, je suis ici pour dire ma vérité.

2 Q. **[58]** Mais vous avez parfaitement raison... Votre
3 vérité?

4 R. Oui.

5 Q. **[59]** Moi, j'aimerais que ce soit la vérité.

6 R. Bien, ça va être la vérité. Soyez-en sûre.

7 Q. **[60]** Mais pas votre vérité, la vérité.

8 Me SONIA LeBEL :

9 Q. **[61]** Ce que je dois comprendre de votre réponse, et
10 je vais finir par un point d'interrogation pour
11 être plus... pour être plus claire. Est-ce que je
12 dois comprendre de votre réponse que malgré ce
13 voyage-là, que vous qualifiez des plus belles
14 vacances de votre vie, vous ne vous êtes pas senti
15 par la suite redevable envers monsieur Accurso?

16 R. Pas du tout.

17 Q. **[62]** Que vous n'avez pas, par la suite, accordé
18 d'avantages à monsieur Accurso?

19 R. Pas du tout.

20 Q. **[63]** Vous n'avez pas rendu de services à monsieur
21 Accurso?

22 R. Au contraire.

23 Q. **[64]** Vous n'avez pas été plus favorable à monsieur
24 Accurso dans des événements qui pouvaient arriver?

25 R. D'aucune façon, j'ai fait un seul dossier avec

1 monsieur Accurso et c'est le dossier de Gastier. Et
2 dans... Oui?

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[65]** Continuez.

5 R. Non, c'est ça.

6 Me SONIA LeBEL :

7 Q. **[66]** Le dossier de Gastier. Parfait. C'est le seul
8 dossier où le Fonds a eu une implication avec
9 monsieur Accurso pendant votre règne de président?

10 R. D'investissement sur mon époque à la présidence,
11 oui. Et Gastier, comme tous les autres dossiers, a
12 été préparé par les équipes multidisciplinaires et
13 a été proposé par un comité... un comité sectoriel,
14 je pense que c'était SOLIM à l'époque, qui était
15 sous le conseil d'administration. Et Gastier a été
16 approuvé par l'ensemble du conseil d'administration
17 du Fonds de Solidarité.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[67]** Tantôt maître LeBel vous a demandé... et je
20 pense que c'était cette question-là : Est-ce que
21 vous lui avez rendu service en retour? Et vous avez
22 dit : « Au contraire. » Je pense que c'était à
23 cette question-là. Qu'est-ce que vous voulez dire
24 par « au contraire »?

25 R. Au contraire dans le sens que quand monsieur

1 Accurso a été aux prises avec l'histoire des
2 fausses factures, où ses compagnies ont plaidé
3 coupable, immédiatement après avoir discuté avec
4 les gens du Fonds, on a instauré un moratoire sur
5 l'ensemble des affaires qu'on avait avec monsieur
6 Accurso et on a procédé à un divorce, une
7 séparation des biens.

8 Si j'avais, par exemple, continué à faire
9 affaire... si le Fonds avait continué à faire
10 affaire avec monsieur Accurso, si on aurait eu des
11 nouveaux investissements avec monsieur Accurso
12 après l'histoire des fausses factures, là on
13 pourrait avoir un doute que j'ai favorisé quelqu'un
14 avec qui je suis allé en vacances. Mais c'est
15 exactement le contraire. Et c'est moi qui ai
16 annoncé à monsieur Accurso qu'il y aurait un
17 moratoire et je lui ai dit bien franchement, on a
18 été quelques mois sans se parler, je lui ai dit,
19 dans un premier temps, que je ne pouvais approuver
20 l'histoire des fausses factures, le fait que ses
21 compagnies plaident coupable à... autant au
22 provincial qu'au fédéral, l'affaire des fausses
23 factures. Puis qu'il ne pourrait plus être un
24 partenaire du Fonds de solidarité à cause... parce
25 que le Fonds de solidarité, comme on sait,

1 bénéficie de crédits d'impôt. À cause du risque
2 réputationnel puis à cause également de notre... de
3 notre philosophie puis notre conscience, on pouvait
4 pas avoir un partenaire qui triche l'impôt.

5 Et même si... je devrais vous dire, même
6 si... Vous savez, on bénéficie de... de...
7 d'abris... c'est-à-dire nos... nos actionnaires
8 bénéficient d'abris fiscaux mais les gouvernements,
9 eux, rentrent dans leur argent, le provincial,
10 d'après une étude de SECOR, sérieuse, les
11 gouvernements, eux... provincial après deux ans,
12 fédéral après trois ans, rentre dans son argent.
13 Mais, même à ça, j'ai... nos financiers ont annoncé
14 aux gens de monsieur Accurso mais, moi également,
15 j'ai dit à monsieur Accurso qu'on allait mettre un
16 moratoire là-dessus puis qu'on allait... dans les
17 prochains mois, ça a pris quasiment un an et demi,
18 c'est qu'on allait divorcer, qu'on allait séparer
19 les biens et que notre désir, au Fonds de
20 solidarité, c'est que monsieur Accurso ne soit plus
21 partenaire chez nous. Et c'est ce qu'on a fait. Ça
22 ce sont les faits.

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. [68] Justement, sur ce sujet-là, là. C'est une idée
25 comme ça. Est-ce que ça serait possible pour le

1 Fonds, lorsqu'elle (sic) fait un investissement
2 actif, là, je parle pas d'une débenture mais
3 qu'elle (sic) prend une participation puis elle
4 (sic) a vraiment l'intention d'être partenaire, que
5 dans l'entente de son investissement elle (sic)
6 demande à son partenaire de s'engager, justement, à
7 ne pas faire de fausse facturation, à ne pas
8 déduire des dépenses personnelles à la société pour
9 maintenir, justement, le... le lien de confiance
10 parce que, bon, on a appris de cette expérience-là
11 que l'apprendre après coup vous en êtes sorti,
12 idéalement c'est de prévenir que ça arrive, est-ce
13 que le Fonds pourrait se doter de ce genre de
14 politique-là de... d'entente qu'avant de signer un
15 investissement actif, elle demande à son partenaire
16 de s'engager à respecter les lois fiscales? Qu'est-
17 ce que vous en pensez?

18 R. Je pense c'est une excellente idée. Je vous dirais
19 plus que ça. On a eu des discussions là-dessus, je
20 sais pas où en est avec le suivi, moi j'avais même
21 proposé qu'on ait une espèce de formulaire chaque
22 fois qu'on signe un partenariat avec quelqu'un,
23 qu'il s'engage dans le même sens que vous dites.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Q. [69] Pour permettre à ce moment-là au Fonds de se

1 désengager plus facilement si quelque chose du
2 genre arrive, là?

3 R. Bien, vous savez, se désengager facilement ça va
4 bien à dire. Dans la vraie vie, encore une fois,
5 c'est une autre histoire. Et dans notre partenariat
6 avec monsieur Accurso, monsieur Accurso nous
7 devait... avait une débenture comme j'ai expliqué
8 tout à l'heure, avec plusieurs dizaines de millions
9 de dollars qu'il devait au Fonds dans Simard et
10 Beaudry. On avait un partenariat dans Place Québec,
11 on avait des terrains et j'ai pas le dossier devant
12 moi mais de mémoire, et là il a fallu diviser ça.
13 Et il y avait toute l'histoire du centre d'achats
14 dans lequel on avait une garantie de prêt, je
15 crois, de... de vingt millions de dollars (20 M\$).
16 Et la transaction, je veux dire, c'est Yvon...
17 c'est Yvon Bolduc qui était responsable de tout ça
18 mais de temps en temps on en parlait et ce qui nous
19 inquiétait grandement, c'est quand tu as un prêt
20 sans garantie de plusieurs dizaines de millions de
21 dollars et dans toute l'histoire du financement de
22 monsieur Accurso, c'est la Banque Nationale qui
23 avait le gros bout du bâton, c'était la Banque
24 Nationale qui avait le gros bout du bâton. Donc il
25 a fallu... j'ai usé de doigté et on avait toujours

1 la crainte que monsieur Accurso perde ses contrats
2 puis une compagnie de construction pas de contrats,
3 ça vaut pas grand-chose. Donc on a... on a, je
4 crois, tiré nos marrons du feu de façon fort habile
5 en convertissant la débenture, c'est-à-dire en
6 faisant en sorte qu'on devenait propriétaire du
7 centre d'achats et que lui se spécialisait dans la
8 construction et donc on éliminait, par le fait
9 même, notre débenture. Donc, ce qu'on a fait, on a
10 changé du papier pour du mortier. C'est ça qu'on a
11 fait. Et toujours dans le souci que nos
12 actionnaires perdent rien. C'est une opération qui
13 a pris une année et demie, c'est une opération qui
14 a été faite à part de ça avec... maintenant quand
15 ça vient le temps de... de... d'évaluer parce qu'on
16 a eu... on a été critiqué amplement par les médias
17 dans toute cette saga-là en disant, par exemple,
18 qu'on avait payé trop cher pour le centre d'achats.
19 Moi je me souviens d'avoir vu des articles dans des
20 journaux, ça commençait qu'il y avait un trou dans
21 le stationnement du centre d'achats puis la fin de
22 l'article, c'est que la FTQ a payé trop cher. Mais
23 la vraie histoire, c'est la suivante : lorsqu'on a
24 exercé notre divorce, la valeur de ses biens et des
25 nôtres, ça a été approuvé par des firmes

1 d'évaluateurs. On avait au Fonds de solidarité un
2 évaluateur interne, monsieur Accurso avait son
3 évaluateur et on a également engagé une troisième
4 firme d'évaluateurs professionnels externe et le
5 papier qu'on a changé pour le mortier, tout ça, ça
6 a été approuvé par des firmes d'évaluateurs
7 professionnels. C'est ça qu'on a fait.

8 Q. **[70]** Ça va?

9 R. Hum hum.

10 Q. **[71]** L'histoire des factures, avril deux mille neuf
11 (2009), est-ce que je me trompe, de la fausse
12 facturation, environ?

13 R. Ça a sorti public en avril deux mille neuf (2009),
14 je pense.

15 (10:15:01)

16 Me ANDRÉ RYAN :

17 Je pense ça a sorti le sept (7) mai, on a établi
18 lors de l'interrogatoire...

19 Me SONIA LeBEL:

20 Encore mieux, encore mieux, sept (7) mai deux mille
21 neuf (2009). Merci, Maître Ryan.

22 Q. **[72]** Alors avril, mai deux mille neuf (2009)?

23 R. Oui.

24 Q. **[73]** Oui? Donc, entre novembre... entre novembre
25 deux mille sept (2007) et avril deux mille neuf

1 (2009), vous avez... vous n'avez jamais accordé
2 d'avantages, de contrepartie, peu importe le terme
3 de... de... vous avez jamais aidé monsieur Accurso,
4 vous avez jamais été porte-parole monsieur Accurso
5 pour... un porte-parole pour lui par rapport...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [74] Vous n'avez jamais favorisé monsieur...

8 Me SONIA LeBEL :

9 Q. [75] Favoriser, effectivement, monsieur Accurso?

10 R. Moi personnellement, non.

11 Q. [76] Non? Ni avant avant, ni après l'histoire des
12 factures?

13 R. Non. Puis les dossiers de monsieur Accurso, ma
14 connaissance puis j'ai... j'ai fait vérifier avec
15 les gens du Fonds, sous ma présidence, il y a eu un
16 dossier, c'était Gastier qui est passé au conseil
17 d'administration.

18 Q. [77] Parfait.

19 R. Et il y a...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. [78] O.K., je veux juste savoir, pourquoi vous
22 dites: « Moi, personnellement non »?

23 R. Bien... c'est une façon de parler, là. Nous, je
24 peux dire nous. Parce que je me sens...

25 Q. [79] Parce que vous n'étiez pas impliqué dans les

1 dossiers?

2 R. Oui, parce que le fond de la question, je présume,
3 c'est... Bien, moi personnellement, parce que la
4 question c'est la suivante : « Vous, avez-vous
5 favorisé... » Si maître LeBel me dirait « le Fonds
6 de solidarité avez-vous favorisé », je dirais :
7 « Non, nous n'avons pas favorisé. » Mais moi
8 personnellement, non. Non. La question
9 c'est: « Vous êtes allé en bateau avec, avez-vous
10 fait des... » Ce que je déduis de la question,
11 c'est...

12 Me SONIA LeBEL :

13 Q. **[80]** Des retours d'ascenseur?

14 R. C'est ça. Tu sais, avez-vous gratté le dos, avez-
15 vous fait en sorte que ses dossiers passent plus
16 vite que les autres, avez-vous passé des dossiers
17 en dehors des règles établies? La réponse c'est
18 non. La réponse c'est non. Les dossiers de monsieur
19 Accurso, à ma connaissance, ceux qui sont venus au
20 conseil d'administration ont passé dans ce qu'on a
21 appelé la machine à saucisse, qui sont les équipes
22 multidisciplinaires etc.

23 Q. **[81]** Donc, nonobstant le voyage sur le bateau,
24 monsieur Accurso n'a jamais été traité différemment
25 qu'un autre partenaire du Fonds?

1 R. Ça, ce n'est pas...

2 Q. **[82]** Ni plus ni moins?

3 R. Non, ça ce n'est pas exact.

4 Q. **[83]** Ce n'est pas exact?

5 R. Non. C'est clair que monsieur Accurso, dans toute
6 l'histoire du Fonds, quand tu as un partenaire
7 qui... vous savez, notre partenariat avec monsieur
8 Accurso, ça a été dix-neuf (19) ans, avec une
9 moyenne de rendement de treize pour cent (13 %) par
10 année. Et quand on regarde ces dix-neuf (19) ans-
11 là, qu'on se compare à la Bourse de Toronto pour
12 les mêmes années, c'est deux fois plus.

13 Donc, lorsque tu as un partenaire de même,
14 les dossiers peuvent, à l'intérieur des équipes
15 multidisciplinaires, peuvent aller un peu plus
16 vite. Je veux dire, le bilan social, par exemple,
17 va plus vite quand tu as le même partenaire depuis
18 quatre, cinq fois que la première fois. Il y a des
19 vérifications comptables qu'on a déjà, donc il ne
20 faut pas les recommencer. Ces choses-là.

21 Et lorsque tu as un partenaire, puis
22 monsieur Accurso n'est pas le seul, il y en a des
23 dizaines de partenaires avec lesquels on est depuis
24 longtemps. Il y en a qui sont partis, ils sont
25 revenus, et caetera. Disons que les dossiers... Il

1 y a quelqu'un qui me disait dernièrement, c'est
2 comme quand Fabienne Larouche arrive à Radio-
3 Canada, elle n'attend pas au troisième sous-sol, tu
4 sais. Elle a fait ses preuves, puis ça va un peu
5 plus vite quand elle va présenter un projet pour un
6 nouveau téléroman. Peut-être une comparaison
7 exagérée, mais c'est ça ma réponse.

8 Q. **[84]** Est-ce que je comprends bien de votre réponse,
9 Monsieur Arsenault, ce qui est appelé partout, en
10 tout cas est dénoncé dans les (inaudible) comme
11 étant le « fast track » de Tony Accurso, c'est
12 plutôt tributaire d'une plus grande efficacité
13 administrative?

14 R. C'est le fait que ce n'est pas la première fois
15 qu'il vient chez nous et nos conseillers financiers
16 le connaissent plus, ses dossiers, ils n'ont pas
17 besoin de réétudier son dossier d'un bout à l'autre
18 chaque fois. Et moi je le répète, puis je l'ai dit
19 publiquement, je le dis sous serment, Tony Accurso,
20 à ma connaissance, en treize (13) ans au Fonds de
21 solidarité, n'a jamais eu de « fast track ». Et
22 j'irais même jusqu'à dire que dans bien des cas on
23 a été plus sévère avec lui qu'avec d'autres. À
24 cause de sa proximité avec les gens du syndicat.
25 Parce qu'on ne voulait pas, à un moment donné,

1 qu'on dise : « On sait bien, c'est lui qui a
2 tout. »

3 Q. **[85]** Proximité avec qui en particulier?

4 R. Bien, avec Jean Lavallée, comme vous avez démontré
5 la semaine passée. Moi je le savais que Jean
6 Lavallée et Tony c'était des amis, puis que Jean
7 pratiquement a, je ne dirais pas élevé, mais était
8 proche des enfants à Tony, tout ça. On savait tous
9 ça, ce n'était pas un secret, ça. On n'a pas appris
10 ça la semaine passée, que Jean Lavallée et Tony
11 c'était des grands amis.

12 Q. **[86]** Qui d'autre avait une proximité avec monsieur
13 Accurso au syndicat?

14 R. C'était Jean Lavallée et Louis Bolduc qui étaient
15 probablement ses meilleurs amis, comme on a vu sur
16 les photos.

17 Q. **[87]** Quels sont les postes que Louis Bolduc
18 occupait à ce moment-là?

19 R. Louis Bolduc était vice-président de la FTQ et
20 également membre du conseil d'administration de la
21 SOLIM.

22 Q. **[88]** Puis Louis Bolduc n'a pas eu, à un moment
23 donné, là, il n'y a pas eu à un moment donné des
24 rumeurs, en tout cas un intérêt qu'il prenne la
25 présidence ou la vice-présidence, secrétaire

1 général de la FTQ?

2 R. Quand j'ai été... quand je me suis présenté
3 président de la FTQ, l'annonce a été faite de
4 mémoire en septembre deux mille sept (2007). La
5 presse a rencontré Louis Bolduc, puis il a dit :
6 « Écoutez, moi j'appuie Michel Arsenault, je suis
7 encore jeune. Peut-être qu'un jour je serai tenté
8 par la présidence. » Ce qui n'est rien de mal en
9 soi, j'espère. Tu sais, une organisation qui ne
10 régénère pas puis qu'il n'y a personne dans ses
11 rangs qui n'a pas l'ambition de diriger un jour,
12 moi je pense, c'est...

13 Q. **[89]** Avant d'arriver peut-être à une autre
14 conversation, il y a un autre petit bout qui est
15 sur un autre sujet qu'on va explorer un peu plus à
16 fond un peu plus tard, mais la ligne 72 et 73, au
17 début, début, début de votre témoignage...

18 R. 72?

19 Q. **[90]** 72, 73, dans les transcriptions.

20 R. Ah, la ligne? O.K. Je pensais que vous disiez
21 l'année.

22 Q. **[91]** Oui, la ligne. Au début de votre témoignage,
23 vous avez dit : « Je n'ai pas d'influence, je ne
24 fais pas les gouvernements. » Je vous ai parlé de
25 vos pool de voteurs. Je sais que vous allez

1 probablement me dire que c'est encore du
2 brainstorming, vous faisiez le jars, là, mais
3 expliquez-moi cette ligne-là, qui est quand même
4 assez percutante?

5 R. 72?

6 Q. [92] Oui.

7 R. Bon.

8 Q. [93] « S'il est minoritaire, si tu peux ressortir
9 qu'on vient de retomber au pouvoir pour un autre
10 deux, trois ans ». Ça veut dire quoi ça?

11 R. Bon. Ça veut dire que si voyez la ligne en haut,
12 71, c'est marqué Toronto O.K.? Et Louis Bolduc a
13 une fonction canadienne dans son syndicat, un peu
14 comme moi j'avais quand j'étais à Toronto.

15 Q. [94] Monsieur Arsenault, on parle des élections
16 avec Jean Charest puis on parle de votre discours
17 puis les élections si monsieur Charest va être
18 majoritaire ou minoritaire. Je pense qu'on parle de
19 monsieur Charest à la ligne 72, là.

20 R. Est-ce que je peux donner ma réponse Madame?

21 Q. [95] C'est parce qu'elle ne correspond pas à la
22 question, Madame la Présidente.

23 10:21:36

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. [96] C'est parce qu'on voudrait que vous répondiez

1 à la question.

2 R. Si vous l'entendez, respectueusement Madame, si
3 vous l'entendez jusqu'au bout, elle répond à la
4 question. Louis Bolduc et moi, on a des liens avec
5 des syndicalistes dans le Canada anglais et on se
6 taquine souvent sur l'influence, le fait qu'au
7 Québec on est syndiqués à quarante pour cent
8 (40 %), le fait qu'au Québec on a plus d'influence
9 sur les gouvernements que Wayne dans le Canada
10 anglais et c'était une blague pour dire à Louis,
11 regarde... Parce que Louis préparait Wayne au
12 niveau « canadien » puis tu diras à Wayne d'une
13 façon ou d'une autre... Parce que dans le Canada
14 anglais, là, le CTC puis les fédérations de
15 travailleurs dans le Canada anglais, là, ils
16 rencontrent le premier ministre puis les ministres
17 une fois par année, « Labour Day » puis ça dure
18 quinze (15) minutes. Ici au Québec, à cause du
19 tripartisme, les relations de travail sont
20 différentes puis effectivement, quand t'appelles un
21 ministre, quand t'appelles le premier ministre, si
22 tu n'abuses pas, il te rappelle. Et c'était ça.
23 C'était une blague. On taquine nos collègues du
24 Canada anglais en leur disant, nous autres, on est
25 syndiqués à quarante pour cent (40 %), on est un

1 peu comme la Suède de l'Amérique du Nord et quand
2 un gouvernement est au pouvoir, à l'exception...
3 puis là il y avait toujours la crainte dans ce
4 temps-là de l'ADQ, parce que l'ADQ, ils avaient dit
5 eux autres qu'ils n'auraient pas de relations avec
6 la FTQ et c'est à la blague pour dire, dis à Wayne
7 Hanley, là, que d'une façon ou d'une autre, on va
8 encore avoir des portes ouvertes nous autres, la
9 FTQ, au gouvernement du Québec, ce que vous avez
10 pas en Ontario. C'est ça l'essence de cette
11 discussion-là.

12 C'était pas de faire le jars puis de dire
13 que c'est nous autres qui mènent mais c'est clair
14 que ma relation puis la relation de la FTQ avec
15 monsieur Jean Charest comme premier ministre ça a
16 été une relation correcte puis quand je l'appelais,
17 il me recevait puis des fois il m'a demandé de
18 l'aide aussi, hein? Souvenez-vous du conflit
19 étudiant. Il nous a demandé de passer une nuit avec
20 les étudiants pour essayer de régler le conflit et
21 c'est ça la société québécoise, puis c'est ça le
22 rôle de la FTQ puis des autres centrales syndicales
23 au Québec. On est une société social-démocrate puis
24 on fait ça un peu, pas à mon goût, là, mais un peu
25 comme la Suède puis la Norvège puis l'Allemagne.

1 Puis c'est ça que ça veut dire. C'est simplement
2 une blague pour dire d'une façon ou d'une autre,
3 l'ADQ rentrera pas puis on aura pas de Mike Harris
4 au Québec. C'est ça que ça veut dire.

5 Q. [97] Mais vous pouvez pas nier Monsieur Arsenault,
6 en tant que président de la FTQ, que vous avez un
7 poids politique certain, une force de lobbyisme.

8 R. C'est sûr mais c'est pas nous autres qui mènent,
9 soyez-en sûre.

10 Q. [98] Vous avez parlé tantôt, si on revient à
11 monsieur Accurso puis au bateau, vous avez parlé
12 tantôt autre terre, autres moeurs. Je comprends que
13 vous avez rapidement compris à l'époque que, avec
14 le tollé médiatique, que c'était pas quelque chose
15 qui devait avoir lieu ou place compte tenu de votre
16 statut. C'est exact?

17 R. J'ai compris que les moeurs changeaient et j'ai
18 compris aussi à travers les années qu'il ne fallait
19 plus inviter des journalistes avec de la bière puis
20 du vin puis j'ai compris qu'on pouvait plus aller à
21 la chasse puis à la pêche avec les employeurs puis
22 on est une société qui évolue puis il y a des
23 choses qui étaient acceptées il y a vingt (20),
24 trente (30) ans passés qui sont plus acceptées
25 aujourd'hui, puis c'est ça.

1 Q. [99] Mais à ce moment-là, vous l'aviez compris ou
2 vous l'avez juste dit? Vous avez fait une lettre
3 ouverte au mois de mars deux mille neuf (2009) dans
4 laquelle vous expliquiez effectivement que vous
5 aviez compris...

6 R. Oui j'ai fait une lettre ouverte...

7 Q. [100] Oui.

8 R. ... puis je sais que vous avez une conversation
9 téléphonique où je dis, j'aurais jamais dû dire ça,
10 là. J'aime pas ça quand on joue au chat puis à la
11 souris avec moi.

12 Q. [101] Bon bien, on va l'écouter puis on va pouvoir
13 en parler justement. L'onglet 43.

14 LA GREFFIÈRE :

15 1345.1, 1345.2.

16 Q. [102] Oui merci.

17

18 114P-1345.1 : Écoute électronique 08-0459_3338
19 du 16 mars 2009

20

21 114P-1345.2 : Transcription de l'écoute
22 électronique 08-0459_3338 du 16
23 mars 2009

24

25 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

1 (10:27:42)

2 Me SONIA LeBEL :

3 Q. **[103]** On ne jouera pas au chat et à la souris,
4 Monsieur Arsenault. Vous allez expliquer pourquoi
5 vous prenez la peine d'écrire une lettre ouverte en
6 date du quinze (15) mars dans Le Devoir où vous
7 expliquez que vous réalisez la mince frontière
8 ténue entre la perception d'un geste, d'un
9 comportement et la réalité. Et après ça, le
10 lendemain, avec ce que vous qualifiez de
11 connaissance, vous avez une conversation de ce
12 type-là.

13 R. Cette lettre-là, mon entourage était partagé,
14 finalement on a décidé de l'envoyer. J'ai... mon
15 voyage en bateau a fait en sorte qu'on a établi un
16 code... un code d'éthique à la FTQ, ça a
17 probablement été bénéfique. Je peux vous dire que
18 j'ai pas pris d'autres vacances avec monsieur
19 Accurso. On est allé à l'occasion au restaurant, il
20 est venu souper chez nous souvent aussi. Et
21 aujourd'hui, après six ans, quand je regarde de la
22 façon qu'on a traité le cas de Michael Sabia chez
23 les Desmarais, je me demande s'il y a pas deux
24 poids deux mesures au Québec, je me demande ça
25 sérieusement. J'ai rien fait de mal, j'ai rien volé

1 à personne, j'ai toujours pris à coeur l'intérêt
2 des actionnaires du Fonds et c'est fait.

3 Maintenant, je peux vous dire, c'est une
4 conversation fortuite et je n'ai pas retourné en
5 vacances sur le Touch ni ailleurs avec monsieur
6 Accurso après ces événements-là.

7 Q. **[104]** Mais, là, vous dites que vous avez... la FTQ
8 a établi un code d'éthique en deux mille dix
9 (2010), je pense...

10 R. Oui.

11 Q. **[105]** ... lors du congrès, c'est exact?

12 R. Hum.

13 Q. **[106]** Un code d'éthique, là, c'est des belles
14 règles écrites sur papier, de la même façon que
15 votre mea culpa. Comment on peut... comment... Il
16 faut quand même avoir la volonté de les suivre. Et
17 quand, moi, je lis des paroles du genre :

18 [...] y vont manger de la merde, on va
19 s'organiser pareil [...]

20 à quoi ça sert d'avoir un code d'éthique sur papier
21 si les gens qui sont derrière ça y croient pas.

22 R. Ça, c'était au mois de mars deux mille neuf (2009).
23 Le code d'éthique, c'est en deux mille dix (2010).
24 Et je peux vous dire depuis, j'ai respecté le code
25 d'éthique. Je suis jamais allé en bateau sur le

1 Touch avec monsieur Accurso suite au code d'éthique
2 parce que, là, j'étais régi en vertu... en vertu du
3 congrès de la FTQ qui a un code d'éthique.

4 Q. **[107]** O.K. Donc, votre déclaration dans les
5 journaux, là, finalement c'était de la frime.
6 C'est, encore une fois, pour sauver les apparences.

7 R. Bien, c'est clair qu'il fallait que je sauve ma
8 peau. Et il y a eu... j'ai été... Écoutez, j'ai été
9 sévèrement réprimandé au conseil général qui a
10 suivi ça et finalement, j'ai fait amende honorable
11 aux affiliés de la FTQ et je me suis engagé à me
12 comporter différemment, puis c'est ce que j'ai
13 fait. J'ai jamais pris de vacances avec des
14 employeurs après ces fameuses vacances-là, ni
15 monsieur Accurso ni d'autres employeurs.

16 Q. **[108]** À votre connaissance à vous, là, et selon la
17 connaissance que vous avez de monsieur Accurso,
18 pour quelle raison il vous a invité sur le bateau?

19 R. Bien, il faudrait y demander à lui, il m'a invité.
20 C'est une relation... c'est un ami puis une
21 relation d'affaires, mais il m'a jamais jamais rien
22 demandé en retour, jamais jamais jamais.

23 Q. **[109]** Je vais vous demander d'aller à l'onglet 65,
24 Madame Blanchette, s'il vous plaît, la conversation
25 du quinze (15) mars également, on est toujours dans

1 la même foulée, la 3316.

2 LA GREFFIÈRE :

3 1346.1, 1346.2.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Merci.

6

7 114P-1346.1: Écoute électronique 09-0459_3316 du 15
8 mars 2009

9

10 114P-1346.2: Transcription de l'écoute électronique
11 09-0459_3316 du 15 mars 2009

12

13 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

14

15 Me SONIA LeBEL :

16 Q. **[110]** À l'écoute de cette conversation-là, Monsieur
17 Arsenault, je serais portée à vous dire que quand
18 on devient président de la FTQ, on reçoit Tony en
19 héritage et qu'on gagne un voyage, est-ce que je me
20 trompe?

21 R. Je comprends pas le sens de votre question.

22 Q. **[111]** D'après la conversation, tous les présidents
23 précédents du Fonds et de la FTQ Construction ont
24 fait un voyage sur le bateau de Tony Accurso.

25 Pensez-vous réellement...

1 R. C'est ce que monsieur Accurso dit dans l'en...
2 l'entrevue... dans la conversation téléphonique.

3 Q. **[112]** C'est ce qu'il dit dans la conversation
4 téléphonique effectivement. Croyez-vous vraiment
5 que monsieur Accurso vous a invité sur ce bateau-là
6 de façon totalement désintéressée?

7 R. Je crois que monsieur Accurso voulait garder des
8 bonnes relations avec le Fonds de solidarité mais
9 sans jamais en demander plus que les autres et
10 d'ailleurs que je lui ai fait sortir ce qu'on a
11 vécu avec Tony Accurso pour la période de cette...
12 de cette enquête, je peux vous dire que les
13 investi... les investissements du Fonds de
14 solidarité et de la FTQ de quatre-vingt-seize (96)
15 à deux mille neuf (2009) puis la période que vous
16 couvrez par votre enquête, nous avons investi huit
17 point cinq milliards de dollars (8,5 G\$) dans
18 l'économie québécoise et là-dessus, il y a un point
19 6 pour cent (1,6 %) de cet investissement-là qui
20 est... qui est chez Simard et Beaudry.

21 Donc, monsieur Accurso n'était pas notre
22 principale ou notre seule préoccupation au
23 contraire, et quand je regarde les tableaux, si on
24 regarde le rouge, ici, c'est l'ensemble de nos
25 investissements puis ici, c'est monsieur Accurso.

1 Cent trente quelques millions de dollars sur huit
2 point cinq milliards de dollars (8,5 G\$). Au niveau
3 de... au niveau de... de SOLIM, on a lu dans les
4 journaux de façon fréquente que monsieur... on a
5 même lu dans les journaux que Tony Accurso avait
6 fondé le Fonds de solidarité, ce qui est
7 complètement faux. On a également lu dans les
8 journaux que monsieur Accurso dirigeait SOLIM, moi
9 je peux vous dire que la période couvrant votre...
10 votre enquête, c'est-à-dire de quatre-vingt-seize
11 (1996) à deux mille neuf (2009), monsieur
12 Accurso... SOLIM a fait cent trente-sept (137)
13 projets, monsieur Accurso en a eu dix-sept (17) sur
14 cent trente-sept (137), de quatre-vingt-seize
15 (1996) à deux mille (2000) (sic), ce qui veut dire
16 douze pour cent (12 %). Moi je connais assez bien
17 monsieur Accurso, c'est lui qui avait dirigé. Puis
18 s'il avait fait ce qu'il avait voulu chez nous, là,
19 à SOLIM, il aurait eu les cent trente-sept (137)
20 projets. Il en aurait pas juste eu dix-sept (17)
21 sur cent trente-sept (137).

22 Puis je peux vous dire que même si monsieur
23 Accurso était ami, nous, ça passait encore une fois
24 dans les différents comités et il y a au moins une
25 dizaine de projets que monsieur Accurso a présentés

1 au Fonds de solidarité qui ont été refusés et on me
2 dit que vous avez... vous avez ça... le Fonds de
3 solidarité vous a envoyé ces projets-là.

4 Et en terminant, je vous dirais que les
5 procureurs de votre commission nous ont demandé...
6 nous ont demandé l'ensemble des dossiers de
7 monsieur Accurso, c'est ce qu'on a fait, on a
8 préparé une centaine de boîtes pour vous, on me dit
9 que vous êtes pas venus les chercher encore mais on
10 a à votre disposition une centaine de boîtes de
11 documents où chaque dossier qu'on a fait avec
12 monsieur Accurso est expliqué puis la façon qu'on
13 l'a fait et on vous offre, le Fonds de solidarité,
14 pleine collaboration avec nos experts puis si vous
15 voulez éplucher chaque projet qu'on a fait avec
16 monsieur Accurso, moi on m'assure qu'il a été fait
17 dans la règle de l'art.

18 Q. [113] Moi, ce qui m'intéresse, c'est pas ce qu'il y
19 a sur le papier ou dans les boîtes, c'est ce qu'il
20 y a au-delà du papier et des boîtes et c'est ce que
21 je suis en train d'explorer avec vous, Monsieur
22 Arsenault et ce que vous... et moi, de par la
23 conversation que je viens d'entendre, là, vous
24 tombez pas en bas de votre chaise quand vous
25 discutez avec monsieur Accurso du fait que do...

1 que ce bateau-là lui sert d'outil de promotion et
2 de PR, politiciens, maires et tous les présidents
3 successifs du Fonds.

4 Je répète ma question : croyez-vous vraiment que
5 monsieur Accurso vous a invité là de façon
6 totalement désintéressée?

7 R. Autres temps, autres moeurs. C'est ça ma réponse et
8 ça se passait de même, pas juste avec monsieur
9 Accurso. Monsieur Accurso n'est pas le seul homme
10 d'affaires québécois qui a un yacht, en passant. On
11 sait tous ça. Et c'est de même que ça fonctionnait
12 dans le temps.

13 Q. **[114]** O.K. Est-ce que vous croyez que monsieur
14 Accurso n'a tiré aucun avantage de ses relations de
15 proximité avec les présidents successifs du Fonds
16 et de la FTQ?

17 R. Je crois que chaque dossier qu'on a fait avec
18 monsieur Accurso a été bénéfique pour le rendement
19 du Fonds de solidarité et pour nos membres.

20 Q. **[115]** Et bénéfique pour monsieur Accurso?

21 R. Bien, c'est sûr. C'est sûr que c'est bénéfique pour
22 monsieur Accurso. Si vous pensez que monsieur
23 Accurso va faire la charité au Fonds de solidarité,
24 comme tous les autres partenaires. C'est clair, on
25 est en affaires, c'est pour faire des profits. Et

1 c'est pour avoir du rendement pour nos
2 actionnaires, puis partager la tarte équitablement.
3 Puis moi, je n'ai rien qui me prouve que mes
4 prédécesseurs ont donné des « fast tracks » à Tony
5 Accurso ou ont fait en sorte que Tony Accurso s'est
6 enrichi au détriment du Fonds.

7 Nous avons été partenaires dans une
8 multitude de dossiers, et c'est dossiers-là se sont
9 avérés rentables et pour le Fonds et pour monsieur
10 Accurso, comme avec la majorité de nos partenaires.
11 On fait du capital de risque, il y en a que c'est
12 moins, il y en a que c'est plus. Puis il y a des
13 partenaires qu'on perd, aussi. Il y a des
14 partenaires avec qui je n'ai jamais été souper,
15 jamais été en bateau, et on a perdu.

16 Q. [116] Avant de vous poser la prochaine question,
17 Madame Blanchette, j'aimerais ça qu'on aille à
18 l'onglet 41, s'il vous plaît. Coté sous?

19 LA GREFFIÈRE :

20 1347.1 et .2.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Merci.

23 (10:42:50)

24

25 114P-1347.1 : Écoute électronique 08-0459_3072

1 du 11 mars 2009

2

3 114P-1347.2 : Transcription de l'écoute
4 électronique 08-0459_3072 du 11
5 mars 2009

6

7 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

8

9 (10:50:56)

10 Me SONIA LeBEL :

11 Q. [117] Alors, je vais revenir à ce qu'on discutait
12 avant que la conversation joue, Monsieur Arsenault.
13 Vous disiez qu'effectivement monsieur Accurso,
14 c'est quand même un homme d'affaires, hein, on
15 s'entend, il est là pour faire des profits.

16 Vous aimez bien les images, vous avez dit
17 que : « On marche pas nécessairement face-à-face
18 avec les entrepreneurs ou les partenaires,
19 quelquefois on marche au coude-à-coude », mais,
20 moi, l'impression que j'ai, c'est que le Fonds a
21 marché main dans la main avec monsieur Accurso
22 depuis... depuis ses débuts.

23 Est-ce que vous diriez pas que la
24 fulgurante ascension de monsieur Accurso est due
25 justement en très grande partie à ses relations

1 d'amitié et de proximité avec tous les présidents
2 successifs du Fonds?

3 R. On a voulu au Québec, avec monsieur Accurso et
4 d'autres entrepreneurs, faire en sorte que... bâtir
5 le Québec et faire en sorte que les grandes
6 compagnies de construction appartiennent à des
7 québécois.

8 Moi, quand je suis arrivé enfant à
9 Murdochville, mon père travaillait pour la
10 Foundation de Toronto, il était contremaître
11 général. C'était un canadien français à l'époque le
12 plus élevé dans la compagnie. En haut de ça,
13 c'était tout du monde de l'extérieur, en dehors du
14 Québec. On a travaillé pendant... depuis les années
15 soixante (60) au Québec pour avoir nos pouvoirs de
16 décisions au Québec et monsieur Accurso fait partie
17 de ces hommes d'affaires-là à qui on a fait
18 confiance puis qu'on a aidé à grossir.

19 En retour, monsieur Accurso, comme
20 j'explique là-dedans, à l'été deux mille neuf
21 (2009), monsieur Accurso avait trois mille cinq
22 cents (3500) employés. Monsieur Accurso s'est
23 toujours conduit avec ses employés comme un bon
24 employeur. Vous pouvez vérifier à la CCQ, ses
25 cotisations payées, les vacances payées des

1 employés. C'est pas le style d'entrepreneur,
2 malheureusement on en a au Québec, c'est pas le
3 style d'entrepreneur qui fait faillite à toutes les
4 cinq minutes. C'est pas le style d'entrepreneur non
5 plus, à ma connaissance, qui paye ses gens au noir,
6 on s'est assuré de ça, bien sûr, à la FTQ avec
7 Simard et Beaudry, et c'est un employeur qui avait
8 le respect de tout le monde. On était à cette
9 époque-là très fier de Simard et Beaudry.

10 Simard et Beaudry, lorsqu'on parlait à
11 l'Hydro-Québec, ils étaient entièrement satisfait
12 de l'ouvrage fait de Simard et Beaudry. Lorsqu'on
13 parlait au gouvernement du Québec, il était
14 satisfait. Lorsqu'on parlait aux différentes
15 municipalités, elles étaient satisfaites.

16 C'est un employeur, moi, en deux mille neuf
17 (2009), j'ai vérifié à la CCQ, c'est lui qui...
18 auquel il y avait le plus d'heures travaillées dans
19 l'ensemble des entrepreneurs du Québec, c'est ce
20 qu'on a fait. On a bâti une grosse entreprise
21 québécoise dirigée par un québécois pour renforcer
22 l'économie québécoise au lieu de travailler pour
23 des étrangers comme c'était lors de mon enfance et
24 mon adolescence à Murdochville.

25 Q. [118] Êtes-vous d'accord avec moi que, au fil des

1 années, monsieur Accurso a eu accès à trois types
2 de financement avec le Fonds? Des cautions?

3 R. Oui, oui.

4 Q. **[119]** Du financement pur?

5 R. Oui.

6 Q. **[120]** Et du partenariat dans lequel le Fonds
7 investissait...

8 R. Hum, hum.

9 Q. **[121]** ... avec lui et achetait des compagnies,
10 l'aidait à acheter des compagnies, quitte à se
11 désengager par la suite, mais à l'origine, achetait
12 des compagnies en sa... avec lui, c'est exact?

13 R. C'est exact.

14 Q. **[122]** Donc, trois types de financement.

15 R. C'est exact.

16 Q. **[123]** Parfait. Vous pensez pas que ces trois types
17 de financement-là et que le fait que monsieur
18 Accurso ait accès à ça, ne l'a pas aidé justement à
19 croître, à devenir une force avec laquelle les
20 autres entrepreneurs devaient dealer sur le marché?
21 Et ne lui a pas fourni un avantage lorsqu'il devait
22 soumissionner sur des contrats publics?

23 R. C'est la politique du Fonds. On peut pas investir
24 dans cent cinquante-deux (152) entreprises qui se
25 compétitionnent, c'est clair. Sans ça, on va... ça

1 va être la... le nivelage par le bas. Et monsieur
2 Accurso a, de son côté, livré des rendements au
3 Fonds. C'est fort important ça, il a livré des
4 rendements au Fonds de solidarité. On l'a, bien
5 sûr, avec du financement. On lui a permis de
6 consolider ses entreprises, mais en retour, il nous
7 a donné du rendement. C'est ça l'investissement,
8 c'est ça et c'est... c'est la mission du Fonds,
9 d'aider des entrepreneurs québécois.

10 N'oubliez jamais que la loi nous oblige à
11 investir soixante pour cent (60 %) de nos avoirs,
12 de notre actif, dans l'économie québécoise. Puis si
13 on fait pas ça, on est même pénalisé au niveau de
14 la souscription. Et, oui, avant que j'arrive au
15 Fonds de solidarité, Simard et Beaudry était la
16 compagnie de construction avec laquelle le Fonds
17 avait décidé à l'époque d'avoir un partenariat et
18 ça... ça marchait, c'était bon pour nos
19 actionnaires, c'était bon pour l'économie du Québec
20 puis c'était bon également pour les travailleurs de
21 la construction parce que monsieur Accurso avait la
22 réputation de respecter ses employés et respecter
23 la convention collective.

24 Q. **[124]** Donc, encore une fois, une convergence entre
25 le syndicat et le Fonds.

1 R. Bien, c'est sûr que, nous autres, on veut pas avoir
2 des partenaires qui traitent les travailleurs,
3 excusez-moi l'expression, comme de la merde. Vous
4 pouvez appeler ça de la convergence si vous voulez,
5 mais ça fait partie du bilan social. En même temps,
6 je dois vous dire que t'es pas obligé d'être
7 syndiqué à la FTQ pour être un partenaire du Fonds.
8 Je pense, quatre-vingts pour cent (80 %) de nos
9 partenaires ont soit pas de syndicat ou c'est pas
10 des syndicats du Fonds, mais... SSQ, par exemple,
11 qui est un partenaire important et les employés
12 sont syndiqués à la CSN. Je ne veux pas qu'il y ait
13 de la méprise, mais que le Fonds de solidarité ait
14 à coeur que ses partenaires respectent les
15 conventions collectives. J'espère qu'on se fera pas
16 reprocher ça, là, c'est tout à fait normal.

17 Q. **[125]** Parfait. Et vous pensez pas non plus que le
18 fait que le Fonds justement ait décidé d'avoir un
19 partenariat avec Simard et Beaudry, par le fait
20 même monsieur Accurso. Parce qu'on l'a vu, il y a
21 Marton dans la SOLIM, Gastier par la suite.
22 Louisbourg aussi en a bénéficié un peu de
23 différentes façons. Vous pensez pas que, ça
24 justement, au niveau des autres entreprises en
25 construction - parce qu'on va parler du domaine

1 dans lequel monsieur Accurso pouvait avoir accès -
2 il y a pas là une espèce de désavantage et un
3 déséquilibre des règles de la concurrence?

4 R. Pas du tout, et je peux vous dire, le plus bel
5 exemple, c'était SOLIM. Je veux dire, sur cent
6 trente-sept (137) projets, il y en a dix-sept (17)
7 avec Accurso. Et il y avait dans la SOLIM des
8 entrepreneurs qui avaient une plus grosse part de
9 marché de SOLIM que Accurso. Moi, je crois pas
10 qu'Accurso ait nuit, par exemple, à Pomerleau. Il y
11 a de la place pour d'autres gros employeurs. À ce
12 moment-là, au Québec, il y avait Pomerleau, il y
13 avait l'entreprise de monsieur Fava, là, le nom
14 m'échappe. Il était pas le seul gros entrepreneur,
15 mais c'était un excellent entrepreneur qui
16 performait au niveau de la qualité de son travail,
17 qui respectait ses employés et qui amenait des
18 rendements au Fonds. C'est le meilleur des... des
19 trois mondes, il y a rien de mal là-dedans, là.

20 Q. **[126]** On va prendre la pause.

21 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

22

23 REPRISE DE L'AUDIENCE

24 LA GREFFIÈRE :

25 Monsieur Arsenault, vous êtes toujours sous le même

1 serment.

2 R. Oui.

3 Me SONIA LeBEL :

4 Q. **[127]** Alors, Monsieur Arsenault, on en était à
5 explorer un peu la relation privilégiée ou la
6 relation, vous avez raison, c'est moi qui la
7 qualifie de « privilégiée », la relation que Tony
8 Accurso avait avec le Fonds, le Fonds en général et
9 vous en particulier de par votre passage à titre de
10 président au Fonds. Est-ce que vous pensez ou est-
11 ce que vous nous dites aujourd'hui que monsieur
12 Accurso n'a jamais eu d'avantage, n'a jamais eu de
13 « fast track » ou n'a jamais été privilégié au
14 détriment des autres entrepreneurs par le Fonds?

15 R. Une question difficile à répondre. Par exemple,
16 tout à l'heure vous me parliez des autres
17 entrepreneurs qui avaient pas de... de financement
18 du Fonds. Je peux vous dire que ça s'applique dans
19 tous les domaines. Un exemple, Transat, nous sommes
20 dans Transat, nous ne sommes pas dans Air Canada,
21 nous ne sommes pas dans Sun Quest et les autres,
22 effectivement. On peut privilégier un partenaire
23 dans un secteur économique donné parce qu'on n'est
24 pas actionnaire avec tous les autres partenaires.

25 Q. **[128]** Donc, êtes-vous en train de me dire que dans

1 le secteur particulier de la construction - parce
2 qu'on s'entend que monsieur Accurso est pas en
3 concurrence avec Air Transat, là - dans le secteur
4 particulier de la construction, vous nous dites que
5 effectivement monsieur Accurso a été avantagé?

6 R. C'est-à-dire que c'est un entrepreneur qu'on a
7 financé, donc... puis on finançait pas les autres.
8 Par rapport au Fonds, on peut dire que, oui, on a
9 choisi le Groupe Simard et Beaudry, puis on n'a pas
10 choisi le Groupe Pomerleau ou un autre. Mais, dans
11 la... dans la compétition, moi, je crois qu'il y
12 avait quand même... monsieur Accurso était pas roi
13 et maître ou... Je devrais pas dire monsieur
14 Accurso, je devrais dire les entreprises Simard et
15 Beaudry étaient pas rois et maîtres au Québec. Et
16 moi, quand j'ai... j'ai investigué au Fonds les
17 rumeurs qui disaient que monsieur Accurso dirigeait
18 SOLIM, je me suis rendu compte que, dans les dix-
19 neuf (19) années, il y avait douze pour cent (12 %)
20 des... des... d'achalandage à SOLIM. Et lorsque
21 monsieur Gionet est venu témoigner, de son époque,
22 il disait vingt pour cent (20 %). Et il y a
23 d'autres entrepreneurs au Québec dans SOLIM qui
24 avaient des pourcentages plus élevés que lui, que
25 Simard et Beaudry.

1 Q. [129] Je vais vous demander de mettre l'onglet 21,
2 Madame Blanchette, s'il vous plaît, écoute
3 électronique qui date du dix-sept (17) février deux
4 mille neuf (2009), la session 2129, une
5 conversation entre vous, Monsieur Arsenault, et
6 Louis Bolduc.

7 LA GREFFIÈRE :
8 1348.1, 1348.2.

9 Me SONIA LeBEL :
10 Merci.

11 (11:35:20)

12

13 114P-1348.1: Écoute électronique 08-0459_2129 du 17
14 février 2009

15

16 114P-1348.2: Transcription de l'écoute électronique
17 08-0459_2129 du 17 février 2009

18

19 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

20

21 Me SONIA LeBEL :

22 Je vais arrêter là une seconde, Madame Blanchette.

23 Q. [130] Justement, je pense que c'est la bonne
24 occasion de revenir sur cette question-là, qui a
25 été posée devant la Commission. Il y a eu une

1 conversation qui a été mise, Monsieur Arsenault,
2 une conversation d'écoute électronique qui, au
3 niveau de la Commission d'enquête et de
4 l'opposition que vous aviez à l'époque à
5 l'institution d'une commission d'enquête, vous avez
6 eu, lors d'une conversation électronique, mention
7 d'un « deal » avec le mari de madame Marois, à
8 l'époque. Il est toujours son mari mais à l'époque
9 qu'elle n'était pas au pouvoir. Et d'utiliser ce
10 « deal-là » pour faire une certaine pression sur
11 madame Marois. Êtes-vous capable de me donner un
12 peu plus de détails sur cette circonstance-là?

13 R. Écoutez, j'étais au téléphone... parce que je l'ai
14 entendu moi aussi, avec Jean Lavallée. Et on était
15 contre une commission d'enquête, comme vous le
16 savez, et on cherchait... on faisait du
17 « brainstorming » pour trouver des façons de se
18 trouver des alliés dans le monde politique
19 québécois. Et, toujours dans l'optique de
20 « brainstorming », j'ai dit à Jean Lavallée :
21 « Regarde, on a fait un deal avec Claude Blanchet -
22 qui est le mari de madame Marois, qui est la
23 deuxième chef de l'opposition, si je me trompe pas,
24 dans le temps - il y a quelques mois au Fonds de
25 solidarité. Et peut-être si on parlait à Claude

1 Blanchet puis mettre de la pression sur madame
2 Marois ça ferait avancer notre cause. »

3 Quand je suis arrivé à mon bureau... Puis
4 j'ai parlé de ça à mon conseiller politique, Gilles
5 Audette, qui lui a travaillé avec Claude Blanchet
6 pendant des années au Fonds de solidarité. Moi,
7 Claude Blanchet, je lui ai à peu près trois, quatre
8 fois dans ma vie, c'est pas une personne que je
9 connais beaucoup. Puis la dernière fois que je lui
10 ai parlé c'est au vingtième du Fonds immobilier,
11 une fois deux je l'ai rencontré dans un restaurant,
12 mais c'est pas quelqu'un avec qui j'ai travaillé.
13 Gille Audette m'a dit : « Michel, es-tu après venir
14 fou. Voyons donc! jamais qu'on va faire ça, essayer
15 de faire de la pression sur le mari de madame
16 Marois pour... pour faire avancer un dossier au
17 niveau du Parti québécois, ça se fait pas ». J'ai
18 dit, « regarde, t'as bien raison, ça m'a passé par
19 la tête de même. » Mais... vous voyez par les...
20 c'est du « brainstorming », ça. Tu parles d'un
21 dossier de l'autre, tu donnes ton opinion avant...
22 avant, finalement, de faire une... Mais, je vous le
23 dis, j'ai jamais, jamais approché monsieur Blanchet
24 pour qu'il fasse des pressions sur madame Marois
25 pour quelque décision politique que ce soit.

1 (11:41:06)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[131]** Mais c'était quoi le « deal »?

4 R. Le « deal » c'est qu'on est... on est partenaire
5 avec monsieur Blanchet dans une compagnie publique.

6 Me SONIA LeBEL :

7 Q. **[132]** Est-ce qu'on parle...

8 R. Le Fonds de solidarité...

9 Q. **[133]** Est-ce qu'on parle de BLF?

10 R. Oui, c'est ça.

11 Q. **[134]** Oui?

12 R. Oui.

13 Q. **[135]** O.K. Puis en quoi... et ce « deal-là », est-
14 ce qu'il a quelque chose de particulier qui
15 pourrait mettre monsieur Blanchet ou madame Marois
16 dans l'embarras?

17 R. Bien, politiquement parlant, le « deal », c'est pas
18 moi qui l'a fait puis je serais même pas capable de
19 vous l'expliquer, je suis bien honnête, là, il a
20 été accepté, encore une fois, par le conseil
21 d'administration. Et je me souviens encore, dans La
22 Presse Affaires du... pardonnez-moi, du quatre (4),
23 cinq (5) novembre dernier, on recommandait
24 d'acheter ces actions-là encore. C'était une
25 recommandation de la... de La Presse Affaires. Je

1 pense qu'à moyen puis à long terme, c'est un bon
2 investissement qui a été recommandé par... par Yvon
3 Bolduc à l'époque puis qui a été accepté par la
4 structure du Fonds de solidarité.

5 Q. **[136]** Mais malgré le fait que c'était du
6 « brainstorming », Monsieur Arsenault, puis moi,
7 l'angle qui m'intéresse plus particulièrement, là,
8 c'est pas... c'est pas nécessairement la nature du
9 « deal », je pense que BLF a été... a été commentée
10 sur la place publique. Ce qui m'intéresse moi c'est
11 en quoi vous pensiez que ça pouvait vous aider à
12 avoir un levier politique avec madame Marois?

13 R. Du « brainstorming » c'est que tu mets toutes
14 sortes d'idées sur la table puis après ça tu fais
15 le tour. Et, je vous l'ai expliqué au début, c'est
16 pour ça que j'ai des conseillers ou conseillères
17 politiques, c'est pour te protéger vis-à-vis les
18 autres mais c'est pour te protéger vis-à-vis toi
19 aussi. Effectivement...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[137]** Vous répondez pas à la question, Monsieur
22 Arsenault. La question c'est : Pourquoi vous
23 pensiez que ce « deal-là » pouvait vous donner un
24 levier politique sur la chef de l'opposition?

25 R. Parce que monsieur Blanchet était rendu un... un

1 partenaire du Fonds et ça m'a passé par la tête,
2 peut-être, si je lui parlerais, qu'il pourrait
3 parler à son épouse. Mais je l'ai pas fait. J'y ai
4 pensé mais je l'ai pas fait.

5 Q. **[138]** Donc, parce qu'il avait comme... une
6 redevance ou un conflit d'intérêts ou quelque chose
7 comme ça avec...

8 R. Non, pas une redevance. Écoutez, c'est une mauvaise
9 idée que j'ai eue puis je l'ai dit tout fort, mais
10 je l'ai pas fait.

11 Me SONIA LeBEL :

12 Q. **[139]** O.K. Donc, vous l'avez pas...

13 R. C'est pas une bonne idée, là, je vous le concède,
14 c'est pas la meilleure idée que j'ai eue dans ma
15 vie, mais je l'ai pas fait. Des fois, t'as une idée
16 dans la tête, là, à un moment donné, tu te couches
17 le soir, lève le matin, voyons! Mais moi, j'avais
18 eu un conseil, Madame, d'un vieux permanent
19 syndical, il dit : « Quand t'es en maudit après
20 quelqu'un, écris-lui une lettre, là, laisse-la sur
21 ton bureau deux jours, après ça, relis-là, les
22 trois-quarts du temps, tu vas la mettre à la
23 poubelle. » Bien c'est ça quand t'as une mauvaise
24 idée.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [140] Oui mais là, vous étiez pas fâché, même que
3 vous étiez de très bonne humeur.

4 R. Non, bien je donne un exemple, sur le moment...

5 Q. [141] (inaudible).

6 R. Madame, sur le moment... t'sais, Jean Lavallée
7 m'appelle il dit: « Michel, le PQ ça a été nos amis
8 pendant des années » puis j'ai dit: « Bien oui,
9 peut-être qu'on pourrait parler à Blanchet, on a eu
10 un deal avec. » Mais c'était pas une bonne idée
11 puis on l'a pas fait, on l'a pas fait et Dieu
12 merci... bien Dieu merci... c'est pour ça qu'on a
13 des conseillers politiques.

14 Me SONIA LeBEL :

15 Q. [142] L'autre portion de cette conversation-là
16 qui... qui m'intéresse par rapport à ce qu'on
17 discute depuis tantôt, c'est les lignes, Madame
18 Blanchette, 12 à 23, si vous pouvez revenir un peu
19 plus haut sur la transcription, s'il vous plaît.

20 (11:44:26)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Mais est-ce qu'on peut f... attendez...

23 Me SONIA LeBEL :

24 Vous voulez qu'on continue de la faire jouer?

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui.

3 Me SONIA LeBEL :

4 Il ne reste pas grand-chose, effectivement, on peut
5 aller jusqu'au bout, allez-y puis on reviendra.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 O.K.

8

9 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

10

11 Me SONIA LeBEL :

12 Q. **[143]** Alors si vous permettez, on peut revenir
13 peut-être aux lignes 12 à 23 qui est une autre
14 portion de la conversation. Vous dites que Tony
15 Accurso a jamais, bon, il y a des rumeurs, il y a
16 des... il y a des... des choses qui sont véhiculées
17 de façon publique à l'effet que Tony Accurso avait
18 la mainmise sur le Fonds, en tout cas, contrôlait
19 le Fonds et quand je parle du Fonds, Monsieur
20 Arsenault, je veux qu'on soit bien clair, je parle
21 de la portion du Fonds auquel Tony Accurso pouvait
22 avoir accès en fonction de la nature de ses
23 entreprises, on se comprend. Je comprends que
24 monsieur Accurso peut pas avoir accès aux huit
25 milliards (8 M) du Fonds. On s'est mis d'accord au

1 départ que le Fonds était divisé en secteurs et
2 monsieur Accurso oeuvre dans un secteur bien
3 particulier, on s'entend là-dessus?

4 R. Oui, oui.

5 Q. **[144]** Parfait, merci. Alors ce qui m'intéresse là-
6 dedans, c'est pourquoi vous avez pris la peine de
7 parler à Tony. Vous allez peut-être m'expliquer le
8 contexte, là, mais dans cette conversation-là, vous
9 dites que vous avez parlé à Tony, que vous allez
10 devoir expliquer que c'est pas lui qui « run » mais
11 que vous allez dire à Tony: « Fais pas le saut ».
12 Pourquoi Tony Accurso ferait le saut que vous
13 expliquiez que c'est pas lui qui « run »? Mettez-
14 moi en contexte.

15 R. J'ai pas de mémoire de ce dossier-là, il faudrait
16 que vous me... j'aimerais savoir dans quel dossier
17 que c'est.

18 Q. **[145]** Bien je peux juste vous dire que c'est le
19 dix-sept (17) février deux mille neuf (2009) alors
20 vous êtes ici...

21 R. Madame...

22 Q. **[146]** ... vous dites: « Je viens de parler à Tony,
23 il m'a appelé tantôt » et là, ce qu'on dit
24 exactement, là, c'est que: « Je vais lui
25 expliquer »... à la ligne 18: « Là, ça va revenir à

1 tes oreilles, je te le dis tout de suite »... en
2 parlant de Tony « Je vais lui expliquer que c'est
3 pas toi qui me run. » Alors pourquoi le fait de
4 dire « C'est pas toi qui me run et que ça vienne
5 aux oreilles de Tony ça le jetterait en bas de sa
6 chaise? Ce n'est pas normal que ça soit pas lui qui
7 vous run?

8 R. Est-ce qu'on parlait d'un dossier du Fonds de
9 solidarité? C'est ça que je me demande.

10 Q. **[147]** Bien sur quels autres aspects Tony Accurso
11 peut vous « runner »?

12 R. Je le sais pas, regardez moi je...

13 Q. **[148]** Éclairez-moi.

14 R. Bien je peux pas vous éclairer, j'ai aucune mémoire
15 de cette conversation-là.

16 Q. **[149]** O.K. Donc...

17 R. C'est pas clair, t'sais, c'est quatre cinq lignes,
18 là, peut-être voir en haut de quoi on parlait et là
19 je pourrais peut-être mieux répondre mais je vois
20 que c'est barré en haut.

21 Q. **[150]** Bien je vais y aller de façon... je vais y
22 aller de façon générale, O.K., est-ce que Tony
23 Accurso vous « runnait » sur quelque aspect que ce
24 soit?

25 R. Pas du tout, Madame. J'ai été dirigé tout le temps

1 que j'étais là à la FTQ par le bureau, le conseil
2 général, au Fonds de solidarité les équipes
3 multidisciplinaires, les conseils sectoriels et
4 finalement le conseil d'administration.

5 Q. **[151]** Et il y a rien, quand vous regardez cette
6 phrase-là, « Je vais lui expliquer que c'est pas
7 toi qui me run », il y a rien qui vous vient à
8 l'esprit sur quel sujet ça pourrait être et
9 pourquoi Tony Accurso tomberait en bas de sa chaise
10 d'entendre ça de votre bouche?

11 R. Je le sais pas de quoi qu'on parle.

12 Q. **[152]** O.K. Parfait.

13 R. Je me souviens pas, écoutez, vous... vous me
14 relatez dix-sept (17) fév... dites-moi de quoi on
15 parle puis je vais tenter de vous répondre.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[153]** Monsieur...

18 Me SONIA LeBEL :

19 Q. **[154]** On vous demande, on vous pose la question.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[155]** ... c'est parce que c'est vous qui parlez,
22 c'est vous qui vous exprimez et dans un langage, on
23 va s'entendre, plutôt fermé, sur quelque chose qui
24 semble être quelque chose de...

25 R. Bien la ligne...

1 Me SONIA LeBEL :

2 Obscur.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[156]** ... d'obscur, pour le moins qu'on puisse
5 dire...

6 R. Madame...

7 Q. **[157]** ... alors c'est pas nous qui pouvons vous
8 dire que quoi vous parlez, là, c'est vous qui
9 parlez.

10 R. Je me souviens pas, ça dit... il dit que c'est une
11 excellente idée, mais c'est quoi? Je me souviens
12 pas, Madame.

13 Q. **[158]** Mais c'était votre idée.

14 R. Je m'en souviens pas. C'était... mais si vous
15 l'avez, dites-le puis je vais vous répondre au
16 meilleur de ma connaissance.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Q. **[159]** Je vous pose la question parce que je l'ai
19 pas, Monsieur Arsenault puis ce qui est en dessous,
20 là, avant, là, vous parlez de la pluie et du beau
21 temps et de choses tout à fait personnelles à votre
22 vie personnelle et c'est pour ça que c'est
23 caviardé. Maintenant, on commence là, et je vous
24 demande en avez-vous une connaissance, avez-vous un
25 souvenir de ça...

1 R. Non.

2 Q. **[160]** ... et est-ce qu'il y a un aspect sur lequel
3 vous auriez pu vous exprimer?

4 R. D'abord.

5 Q. **[161]** Parfait.

6 R. Je n'ai aucune idée. Si vous l'avez, dites-le, puis
7 je vais tenter de répondre au meilleur de ma
8 connaissance et en toute franchise.

9 Q. **[162]** Parfait. Alors, moi je veux revenir,
10 effectivement, en plus, sur le thème du fait que de
11 Tony Accurso et ses avantages et sur ce qu'il
12 pourrait y avoir comme partage équitable de la
13 richesse du Fonds envers l'économie québécoise.
14 Onglet 38, Madame Blanchette.

15 (11:49:55)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[163]** Juste avant d'arriver là, il y a une question
18 qui me chicote encore relativement au...

19 Me SONIA LeBEL :

20 Onglet 25.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[164]** ... à l'incident avec... au sujet de monsieur
23 Blanchet. Vous dites, à la ligne 68 :

24 Parce que moi, au début, j'avais dit à
25 Yvon, et il dit : il y a-tu des

1 réticences? J'ai dit : non, non, c'est
2 un dossier, prends-le. Écoute, le flo,
3 sa mère va peut-être être première
4 ministre dans une couple d'années, on
5 n'aura pas de trouble avec.

6 R. Écoutez...

7 Q. **[165]** À première vue, là, on pourrait penser que
8 c'est...

9 R. Ça paraît très mal.

10 Q. **[166]** Ça paraît très mal. Ça ressemble à du
11 chantage.

12 R. C'est des paroles en l'air. Écoutez, Madame, à ce
13 moment-là, madame Marois était pratiquement sur le
14 bord de la porte du Parti québécois. Souvenez-vous
15 toutes les péripéties qu'elle a vécu après. Je ne
16 pouvais certainement pas prédire que madame Marois
17 serait première ministre un jour. Et Yvon Bolduc
18 m'avait dit : « Regarde, on a un dossier avec
19 Claude Blanchet, moi je pense que ça va être une
20 bonne affaire pour le rendement du Fonds, ta, ta,
21 ta. » Moi... ça m'arrive de faire des farces
22 plates, là, puis c'était... T'sais, ça n'a aucun
23 sens que moi je puisse dire, le dix-sept (17)
24 février deux mille neuf (2009) : « Prends-les, puis
25 le fils de Pauline Marois un jour va être un

1 associé, puis quand sa mère va être première
2 ministre, là on va en profiter. » C'est une farce
3 plate.

4 Q. [167] Mais vous dites ça parce que le fils de
5 madame Marois était dans BLF, là?

6 R. Oui, c'est ça.

7 Q. [168] C'est toujours lié à ce deal-là.

8 R. Oui. Chez nous, un flo, c'est... c'est comme mon
9 fils, des fois je l'appelle « le flo ». J'imagine
10 que c'est ça...

11 Q. [169] Non, ça je n'ai pas de problème avec
12 l'expression, là, on est au-delà...

13 R. Bien...

14 Q. [170] ... des expressions.

15 R. Écoutez, je suis très mal à l'aise avec ça, et...
16 Je ne suis pas un devin. Tu ne peux pas penser
17 quatre longueurs d'avance peut-être qu'un jour que
18 le fils de...

19 Q. [171] On n'est pas là-dessus non plus.

20 R. C'est une farce plate.

21 Q. [172] On est sur le fait...

22 R. C'est une farce plate que je regrette, Madame. Que
23 je regrette, puis je n'ai jamais eu l'intention,
24 moi, de... Je n'ai jamais sanctionné ou présidé le
25 conseil d'administration... L'investissement de

1 monsieur Blanchet, ce n'était pas dans le but de
2 corrompre madame Marois. Puis ceux qui connaissent
3 le couple Marois-Blanchet, monsieur Blanchet c'est
4 un homme d'affaires, il n'a pas besoin de Pauline
5 Marois pour faire ses affaires. C'est un homme
6 d'affaires prospère, c'est un gars qui a fait un
7 excellent travail au Fonds de solidarité. C'est des
8 farces plates, et je peux vous dire que si j'avais
9 su que j'étais enregistré, j'aurais jamais dit ça.

10 Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[173]** Il était au Fonds dans quelles années,
12 monsieur Blanchet?

13 R. Au début. Ça a été le PDG fondateur du Fonds. Je
14 dirais de quatre-vingt-trois (83) à... et c'est
15 Raymond Bachand qui l'a remplacé. Il a été dix
16 (10), quinze (15) ans, comme il faut. C'est un gars
17 qui a fait beaucoup de travail au Fonds.

18 Q. **[174]** Quatre-vingt-trois (83) jusqu'au milieu des
19 années quatre-vingt-dix (90), à peu près, je pense?
20 Quatre-vingt-dix-sept (97), peut-être?

21 R. Oui, puis on a eu... Moi ce que j'avais dit à Yvon
22 dans son bureau...

23 Q. **[175]** Quatre-vingt-seize (96)?

24 R. ... la politique en affaires, il faut que tu aies
25 ce qu'on appelle la « cooling period », tu sais.

1 Bon. Ça faisait, je ne sais pas, moi, peut-être dix
2 (10), quinze (15) ans ou vingt (20) ans, quinze
3 (15) ans qu'il n'était plus au Fonds. Et Yvon
4 disait : « Penses-tu que ça peut créer un problème
5 vu que sa femme est en politique, vu qu'il a déjà
6 été PDG? » Puis à mon jugement, j'ai dit : « Non,
7 je ne pense pas. » Ça c'était dans le bureau
8 d'Yvon. J'ai dit : « Je ne pense pas que ça peut
9 créer de problèmes. Si toi puis vos équipes, vous
10 pensez que c'est un bon deal, moi je pense qu'on
11 doit le faire. Il ne faut pas avoir peur d'avoir
12 peur. » Et à un moment donné, j'ai dit ça à Bolduc,
13 j'ai dit à Louis Bolduc : « Regarde, le flo... »

14 Vous savez, c'est du pétage de broue entre
15 deux syndicalistes qui... C'est une farce plate que
16 je regrette énormément, puis l'histoire avec
17 monsieur Blanchet aussi. Puis jamais, jamais que
18 j'ai eu l'intention d'essayer de passer par
19 monsieur Marois... pardonnez-moi, par monsieur
20 Blanchet pour aller voir madame Marois. C'est une
21 farce plate que je regrette.

22 Q. [176] Ce qu'on retient de votre réponse, il n'y a
23 pas eu de suivi à cette conversation-là?

24 R. Non. Non, il n'y a pas eu de... Jamais, jamais que
25 j'ai parlé à monsieur Blanchet de politique et

1 de... J'ai jamais approché monsieur Blanchet,
2 (inaudible). Écoutez, là, pas... Farces plates.
3 Dans la vraie vie, là, jamais j'aurais fait ça.

4 Q. [177] Alors, l'onglet 25, Madame la Présidente,
5 c'est une conversation qui dure une quinzaine de
6 minutes. Il y a beaucoup, beaucoup de choses,
7 d'aspects. Elle est mise en preuve à ce moment-ci
8 pour un aspect particulier. Naturellement, il y a
9 des choses sur lesquelles on reviendra au fur et à
10 mesure de la journée. Je vais vous demander, Madame
11 Blanchette, de la faire jouer. Et je reviendrai, je
12 pointerai particulièrement l'aspect qui
13 m'intéresse, Monsieur Arsenault, par la suite. Et
14 vous aurez le temps d'en prendre connaissance sur
15 l'heure du lunch également pour le reste.

16 LA GREFFIÈRE :

17 1349.1 et .2.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Merci.

20

21 114P-1349.1 : Écoute électronique 08-0459_2265
22 du 19 février 2009

23

24 114P-1349.2 : Transcription de l'écoute
25 électronique 08-0459_2265 du 19

1 février 2009

2
3 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

4
5 Me SONIA LeBEL :

6 Q. [178] Je vais vous ramener particulièrement, là,
7 c'est une longue conversation, on va re... recadrer
8 un peu, je vais vous ramener particulièrement à la
9 ligne de la transcription qui porte le numéro 33,
10 Madame Blanchette. Ce qui m'intéresse, c'est, vous
11 allez comprendre ma prémisse de base, Monsieur
12 Arsenault, je ne prétends pas que ça s'est fait
13 entièrement sous votre règne, mais il y a une chose
14 qui m'intéresse dans ce passage-là, c'est que quand
15 Gilles Audette vous mentionne des conversations et
16 que... que Tony se serait fait aviser, là, qu'il
17 était pas le seul entrepreneur au Québec puis il
18 était pas le seul entrepreneur en construction et
19 comme le dit si bien monsieur Audette « Il y en a
20 d'autres entrepreneurs, Tony est pas le seul sur la
21 terre. » Et vous dites: « Va falloir partager la
22 tarte. » Au dix-neuf (19) février deux mille neuf
23 (2009), vous êtes extrêmement conscient que Tony
24 Accurso a un avantage au Fonds de solidarité, peut-
25 être plus particulièrement la SOLIM, parce que je

1 pense que c'est la SOLIM dont il est question, là?

2 R. Probablement.

3 Q. **[179]** Est-ce que la SOLIM c'était pas plutôt...

4 c'était pas le terrain de jeu de Tony Accurso,
5 justement?

6 R. Écoutez, j'ai... j'ai de la misère à... c'est long,
7 là, puis là j'étais concentré sur la fin. Ce qu'on
8 a fait, c'est que... ça, ça vient d'un nommé... on
9 a embauché Réal Chastenais pour essayer de... de
10 créer l'unité à l'intérieur de la FTQ Construction
11 et une des façons... Chastenais, lui, ce qu'il nous
12 rapportait, il y a eu énormément de critiques parce
13 que ce qui se dit dans le milieu de la
14 construction, c'est qu'on en a juste pour les
15 entreprises de Tony Accurso et il faudrait partager
16 la tarte puis en même temps, Chastenais dit: « Moi
17 j'aimerais que... » Tony Accurso aurait dit à
18 Chastenais: « Moi je veux que... j'aimerais que
19 Johnny restelà, Jean Lavallée reste là » et
20 finalement, bien là, vous voyez que je chemine
21 tranquillement pour convaincre, pour que Johnny
22 Lavallée quitte, parce qu'il avait perdu ses
23 élections puis qu'il ne serait plus à SOLIM non
24 plus. C'est ça l'histoire.

25 Q. **[180]** Au fil de ces conversations-là et au fil de

1 votre témoignage, ce qui ressort clairement de ce
2 que vous nous dites, c'est qu'il n'y a pas de mal à
3 ce que... aux investissements que le Fonds a faits
4 avec Tony Accurso, parce que les actionnaires ont
5 été favorisés, Tony Accurso a été un bon
6 partenaire. Une rengaine qui revient c'est
7 « rendement, rendement, rendement ». Et ici vous
8 avez une étude qui démontre que les travailleurs de
9 la FTQ, sous le règne de la FTQ, sous l'égide, on
10 comprend que ça va plus bas dans la FTQ
11 Construction, ne sont pas satisfaits parce qu'on
12 n'en aurait que pour les entreprises de Tony
13 Accurso.

14 Encore une fois, je vous pose la question :
15 vous ne voyez pas un conflit d'intérêts entre votre
16 chapeau de la FTQ et votre chapeau de président du
17 conseil d'administration du Fonds? Qui allez-vous
18 choisir, les travailleurs ou le rendement du Fonds?

19 R. Ma compréhension ce n'est pas les travailleurs,
20 c'est les autres entrepreneurs qui ne seront pas
21 contents. Maintenant, j'ai fait une investigation,
22 et lorsque j'ai regardé à la SOLIM, monsieur
23 Accurso n'avait pas vingt pour cent (20 %) de
24 l'ouvrage. Donc, il y en avait d'autres. Il y a une
25 compagnie... là, les noms m'échappent, mais il y

1 avait une ou deux compagnies qui avaient plus. Ça
2 c'est une histoire, mais quand tu vas dans les
3 faits, puis tu regardes, puis encore cette semaine,
4 je me suis fait faire des graphiques, ce n'est pas
5 vrai que monsieur Accurso avait tout le travail. Il
6 avait vingt pour cent (20 %). Ça a été dit, ça, par
7 monsieur Gionet quand il est passé ici. C'était
8 vingt pour cent (20 %) de SOLIM. Il y avait quatre-
9 vingts pour cent (80 %) de SOLIM qui allait
10 ailleurs. Et moi, qu'on me dise monsieur Accurso...
11 Simard-Beaudry, ils ont tout, ils ont tout, ils ont
12 tout, quand je vérifie avec mes gens, on me dit
13 c'est vingt pour cent (20 %). Ça fait que là je
14 fais quoi, là? C'est la réalité. Ça a été dit ici
15 par monsieur Gionet, c'était vingt pour cent (20 %)
16 de SOLIM, Tony Accurso. Et moi, ma conclusion, si
17 monsieur Accurso avait eu un contrôle total sur
18 SOLIM, il les aurait tous eus. Parce que monsieur
19 Accurso est gourmand.

20 Q. **[181]** Si on s'éloigne de la...

21 R. Et s'il a parti de deux cents (200) employés puis
22 il a monté à trois mille (3000), c'est parce qu'il
23 en voulait, puis il en voulait, puis il en voulait.
24 Ça fait que moi, je regardais les statistiques, et
25 il avait vingt pour cent (20 %) du chiffre

1 d'affaires. Donc, il y en avait pour d'autres.

2 Q. [182] Combien se chiffrent les autres? Ils sont
3 combien, les autres?

4 R. Je vais vous donner...

5 Q. [183] Je ne parle pas des chiffres, je parle du
6 nombre de personnes qui ont accès au cent pour cent
7 (100 %).

8 R. Écoutez, les noms m'échappent, là, mais je peux...

9 Q. [184] Ce n'est pas les noms. Combien de personnes
10 se partageaient l'autre quatre-vingts pour cent
11 (80 %) ?

12 R. Plusieurs autres.

13 Q. [185] Plusieurs étant quoi comme chiffre?

14 R. Bien, je peux vous dire qu'il y en avait au moins
15 un ou deux qui avaient plus que vingt pour cent
16 (20 %).

17 Q. [186] Ce n'est pas ma question. Ma question est
18 combien d'autres personnes se partageaient...

19 R. Je ne le sais pas, Madame.

20 Q. [187] Vous ne le savez pas?

21 R. Non. Je ne l'ai pas là.

22 Q. [188] Parfait. L'autre question avant d'aborder
23 l'heure du lunch, qui est très importante, parce
24 que c'est un des aspects très importants du mandat
25 de la Commission, c'est-à-dire l'infiltration du

1 crime organisé. Et si je reviens à la ligne 114,
2 Madame Blanchette, s'il vous plaît. 114, Gilles
3 Audette :

4 Tony veut tout, il veut tout protéger
5 ses deals. Il va falloir qu'il se
6 calme le pompon. En même temps...

7 Et là, vous répondez :

8 En même temps, ce qu'on ne donne pas à
9 Tony on ne peut pas le donner au capo.

10 Le capo c'est qui?

11 R. C'est Pereira qui m'avait dit que Borsellino
12 c'était un capo.

13 Q. **[189]** O.K. Donc, je ne comprends pas, là, pourquoi
14 la seule alternative du Fonds ou de la SOLIM c'est
15 entre Tony ou le capo, là, je veux dire...

16 R. Non, il y avait plus que ça. Ça c'était...
17 Borsellino, comme vous le savez, aurait aimé avoir
18 l'aide du Fonds. Et Jocelyn Dupuis était un peu...
19 lui proposait des affaires. Mais Borsellino n'a
20 jamais eu aucun investissement au Fonds. On savait
21 à ce moment-là qu'il était intéressé à avoir des
22 investissements au Fonds, et on a pris bien soin
23 qu'il n'en ait pas. Il n'en a pas eu.

24 Maintenant, monsieur Accurso, je vous le
25 répète, c'était entre douze (12 %) et vingt pour

1 cent (20 %) du chiffre d'affaires de SOLIM. Ce
2 n'était pas cent pour cent (100 %). Puis il y en
3 avait pour d'autres. Seulement, dans le milieu de
4 la construction... Puis on le dit dans ces
5 enregistrements-là, il y a beaucoup de jalousie,
6 puis il y a d'autres contracteurs qui étaient en
7 maudit parce que Accurso avait du financement chez
8 nous.

9 Q. [190] Moi je vous suggère, Monsieur...

10 R. Comme il y a d'autres transporteurs aériens qui ne
11 sont pas contents que Transat ait du financement
12 chez nous.

13 Q. [191] Je vous suggère, Monsieur Arsenault, si on
14 lit le reste de la conversation, que le capo dans
15 cette conversation c'est plutôt Raynald Desjardins,
16 puis je m'explique.

17 - Le capo, tu sais c'est qui?

18 - Oui, oui, oui.

19 - Puis on ne va pas le donner aux
20 terrains contaminés, qu'ils mangent de
21 la marde.

22 Les terrains contaminés, là, c'est Carboneutre. Le
23 capo dans Carboneutre, est-ce que ce n'est pas
24 plutôt Raynald Desjardins?

25 R. À ce moment-là, je ne le savais pas que Desjardins

1 était dans les terrains contaminés.

2 Q. **[192]** Au dix-neuf (19) février, vous n'aviez pas
3 l'information que Raynald Desjardins était dans les
4 terrains contaminés?

5 R. Non. J'ai eu la carte de Pereira plus tard que ça,
6 il me semble.

7 (12:16:06)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[193]** Si c'est le cas, je m'excuse, si c'est le
10 cas, à ce moment-là, cette...

11 R. Non, vous avez raison.

12 Q. **[194]** Oui, parce que...

13 R. Vous avez raison, le capo c'était Domenic Arcuri.
14 C'était ça l'information que j'avais eue, et vous
15 l'avez probablement (inaudible). Moi on m'avait
16 dit, souvenez-vous, vous avez absolument raison. Tu
17 sais, j'ai eu deux histoires de capos, une on
18 m'avait dit que Domenic Arcuri, son père était à la
19 crème glacée puis il était en prison puis c'était
20 un capo. Je m'excuse, je vous ai induit en erreur
21 involontairement.

22 12:16:32

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. **[195]** Et Domenic Arcuri, vous le savez depuis
25 quand, ça, que c'est un capo? Parce que vous avez

1 pas l'air troublé jusqu'au moment où vous recevez
2 la carte de monsieur Desjardins?

3 R. Bien...

4 Q. [196] Parce que monsieur Arcuri, là, il fait partie
5 des premières démarches du mois de mai deux mille
6 huit (2008) dans Carboneutre.

7 R. Je savais pas... Au mois de février, là, on était
8 en train d'éliminer le dossier mais j'avais pas de
9 preuve comme telle mais on m'avait dit, moi j'ai eu
10 deux informations sur le terme « capo » : Arcuri et
11 Borsellino.

12 Q. [197] O.K. Parfait. Maintenant, comme on parle du
13 dossier Carboneutre, là, on peut se mettre d'accord
14 là-dessus, expliquez-moi l'implication de Johnny
15 Lavallée dans ce dossier-là puis pourquoi on
16 mentionne que Johnny voudrait que vous fassiez que
17 ce « deal »-là passe?

18 R. Bien, Johnny m'a jamais confié à moi d'après ça
19 qu'il voulait que le « deal » passe. C'est Gilles
20 Audette qui me dit que Johnny voulait qu'il passe
21 ou Louis Bolduc, je me souviens pas.

22 Q. [198] Oui mais alors, on vous explique ça comment?
23 Parce qu'à ce moment-là, au dix-neuf (19) février
24 deux mille neuf (2009), là, si ma compréhension est
25 bonne, là, il y a une scission entre Jocelyn et

1 Jean Lavallée. D'ailleurs vous le dites dans la
2 conversation puis vous dites bien, en tout cas avec
3 la conversation avec monsieur Audette, il est bien
4 dit que c'est sûr que compte tenu des
5 circonstances, c'est pas pour Jocelyn qu'il veut
6 que ça passe, c'est pour le capo, pour le « tu sais
7 qui ». C'est quoi la relation de Jean Lavallée à ce
8 moment-là?

9 R. Je le sais pas. Tout ce que je sais c'est que le
10 « deal » s'est pas fait.

11 Q. [199] O.K. Parfait.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. [200] Mais si vous me permettez, puis à ce moment-
14 là, vous nous avez dit aussi que c'est le seul
15 dossier dans lequel vous vous êtes mêlé parce que
16 vous veniez d'arriver à la FTQ et que c'est un
17 dossier qui vous charmait, qui vous séduisait.

18 R. Le procédé technique me...

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. [201] Oui.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. [202] Oui puis vous vouliez justement embarquer
23 dans ça et vous vouliez favoriser ce dossier-là
24 parce que le procédé vous séduisait. C'est ce que
25 vous nous avez dit, là.

1 R. C'est exact et je vous ai également dit
2 qu'Investissement Québec était... avait une lettre
3 d'intention et il y avait une banque canadienne
4 dans le dossier aussi.

5 Me SONIA LeBEL :

6 Q. [203] O.K. Mais moi ce que je veux savoir, parce
7 qu'on discute depuis hier et on essaie de voir, il
8 y a plusieurs informations qui vous viennent sur
9 Jean Lavallée, sur des potentiels pots-de-vin...
10 que...

11 R. D'ailleurs...

12 Q. [204] Je vais vous demander de me laisser terminer
13 ma question, s'il vous plaît, Monsieur Arsenault.
14 D'ailleurs vous avez mentionné que ce sont des
15 rumeurs et quand vous avez la preuve, vous agissez.
16 Dans la conversation qui est là, vous semblez être
17 totalement d'accord avec Gilles Audette sur le fait
18 que Jean Lavallée aurait des relations avec ce
19 qu'il qualifie de capo. Je pense qu'il faut pas
20 passer par quatre chemins pour savoir ce que ça
21 signifie dans le langage populaire. Pour vous
22 c'était pas un élément assez troublant, et on parle
23 de la SOLIM particulièrement en plus, pour
24 justement enlever le poste de Jean Lavallée sur la
25 SOLIM à ce moment-là?

1 R. Moi je ne crois pas, d'après cette conversation-là,
2 que Jean Lavallée avait des contacts directs avec,
3 et je m'excuse, je vous ai coupé la parole tantôt,
4 je dis à la ligne 119, je dis « le capo, tu sais
5 qui, oui tu sais là », « ouais, ouais » puis moi
6 après, je fais « spaghetti ». Ça fait que quand je
7 dis « spaghetti », c'est quelqu'un d'origine
8 italienne, j'imagine. Je me souviens pas de ma
9 conversation comme telle. Donc, ça pouvait pas être
10 Raynald Desjardins juste pour vous dire tout à
11 l'heure. C'était quelqu'un d'origine italienne et
12 Borsellino ou Arcuri, probablement Arcuri parce que
13 Borsellino était pas dans le sol contaminé.

14 Q. [205] Il y avait Bertolo aussi mais faisiez-vous un
15 lien avec monsieur Bertolo, d'après vous?

16 R. Je me souviens pas, Madame. Je sais que ces gens-
17 là...

18 Q. [206] Donc, vous déduisez de ça que c'était
19 probablement Domenico Arcuri que vous faisiez
20 référence?

21 R. Probablement mais la fin de l'histoire c'est que le
22 dossier n'a pas été fait et j'ai parlé à Gaétan
23 Morin pour lui dire, si c'est pas faisable, tu ne
24 le fais pas. Et quand j'ai été vraiment, j'ai eu
25 une preuve tangible, tangible, ça c'est une carte

1 d'affaires, j'ai traversé la rue immédiatement puis
2 je leur ai dit de pas faire le dossier.

3 Q. [207] Est-ce que je comprends également de la
4 conversation que vous allez utiliser les liens
5 privilégiés entre Jean Lavallée, Louis Bolduc et
6 Tony Accurso pour convaincre Jean Lavallée de se
7 tasser ou de se calmer, à tout le moins de se
8 calmer à ce moment-là parce que vous parlez... bien
9 on s'entend qu'au dix-neuf (19) février deux mille
10 neuf (2009), il y a plusieurs choses dans cette
11 conversation-là, entre autres, le bateau.

12 L'histoire du bateau, que Johnny en aurait parlé,
13 que, et ça commence à sortir mais ce n'est pas
14 encore public. Je comprends que ça commence à
15 sortir au sein de votre communauté, là, syndicale,
16 c'est exact?

17 R. À l'intérieur de nos rangs.

18 Q. [208] À l'intérieur de vos rangs, exactement.

19 R. On n'est pas une communauté religieuse, soyez sûre
20 de ça.

21 Q. [209] Pas du tout. C'est pas là mon propos.

22 R. Mais à l'intérieur de nos rangs, oui.

23 Q. [210] Parfait. Et je comprends que ce n'est pas
24 encore public parce qu'on a convenu tantôt que
25 c'était sorti publiquement au début mars, aux

1 alentours du dix (10), onze (11) mars, je crois.

2 C'est exact?

3 R. Oui.

4 Q. [211] Est-ce que je comprends que vous avez
5 l'intention d'utiliser Tony Accurso entre autres
6 pour demander à Johnny de se calmer?

7 R. Pas de se calmer. De prendre sa retraite.

8 Q. [212] De prendre sa retraite.

9 R. Je savais que les deux gars étaient proches puis je
10 voulais rencontrer... Moi ce que je voulais c'est,
11 Johnny était rendu à soixante-six (66), soixante-
12 sept (67) ans puis il me semble que c'était le
13 temps de partir puis quand je lui parlais, j'avais
14 l'impression qu'il m'écoutait pas puis son
15 entourage, incluant le syndicat des électriciens,
16 quand j'étais seul avec lui, il me disait « il faut
17 que Johnny parte ». Quand je rencontrais Johnny, je
18 vous l'ai déjà dit, lui, il disait : « Les gars
19 veulent que je reste. » Et c'est ça qui s'est
20 passé. On travaillait tranquillement pour... pour
21 qu'il puisse partir. On a atteint nos fins, il est
22 parti, et dans Carboneutre, on l'a pas fait.

23 Q. [213] Toutes ces relations, toutes ces
24 conversations-là que vous avez, privilégiées, des
25 informations que monsieur Accurso détenait sur vos

1 relations syndicales, la façon dont ça se passait,
2 les problèmes, les scissions, le fait de lui
3 demander d'intervenir auprès de Jean Lavallée, pour
4 vous, c'est pas un avantage cette information-là
5 pour monsieur Accurso?

6 R. Je vais vous dire ce qui m'a... m'a frappé le plus
7 quand je suis devenu président de la FTQ. C'est
8 quand je suis allé au tournoi de golf de la FTQ
9 Construction. Et le syndicat des métallos d'où je
10 proviens, dans les tournois de golf, il y a pas un
11 patron là, ce sont les membres, les officiers, les
12 activistes... les activistes, c'est anglophone,
13 mais les... les militants du syndicat qui sont là.

14 Quand tu vas dans un tournoi de golf de la
15 FTQ Construction, il y a pratiquement autant de
16 patrons que de membres et je me suis questionné là-
17 dessus. Et la relation entre les syndicats de la
18 construction et les patrons est fort différente
19 d'une relation entre un syndicat dans un secteur
20 industriel puis le patron. Je vous l'ai expliqué,
21 les syndicats de la construction fournissent la
22 main-d'oeuvre. Un travailleur de la construction
23 change d'employeur six fois par année et il se
24 crée... Et en même temps, ce qui est assez... ce
25 qui m'a... ce qui a été révélateur dans mon cas,

1 c'est qu'il y a des gens sur un chantier, par
2 exemple, tu peux être contremaître général
3 électricien, le chantier suivant, s'il y a un peu
4 de pénurie de travail, tu peux être contremaître,
5 puis le chantier d'après, tu peux être électricien.
6 Donc, les patrons gardent leur membership, si vous
7 voulez, dans les syndicats et il y a une dynamique
8 complètement différente. Donc, t'as des... des
9 patrons qui sont mêlés aux activités syndicales
10 beaucoup plus que dans tous les autres secteurs.

11 Q. **[214]** Est-ce que vous... je comprends que c'est la
12 nature de la bête, là, puis vous l'expliquez bien.
13 Est-ce que vous y voyez, vous, de votre oeil, qui
14 arrivait, je comprends, d'un autre type de milieu,
15 y voyez-vous un problème de cette proximité-là
16 justement entre les patrons et les travailleurs,
17 les syndiqués?

18 R. Bien, personnellement, j'ai été élevé dans une...
19 Vous savez, il a fallu que je m'adapte aux
20 différents affiliés de la FTQ. Personnellement,
21 j'ai été élevé chez les matos... les métallos,
22 pardon, avec une mentalité différente. Mais, comme
23 dans toute situation, tu regardes les pour puis les
24 contre. Et on avait au Québec, on a encore au
25 Québec, je le répète, cent pour cent (100 %) des

1 travailleurs de la construction syndiqués. On a
2 d'excellentes conditions de travail quand on
3 compare ailleurs. On a des bénéfices marginaux
4 qu'on n'a pas.

5 Moi, je connais des gens en Ontario qui ont
6 travaillé toute leur vie sur la construction qui
7 ont pas de fonds de retraite. Nos gens en ont, nos
8 gens ont des bénéfices marginaux. Et en plus de ça,
9 avec la formation professionnelle, ce qu'on a
10 réussi à négocier avec les gens, c'est que les gens
11 au Québec qui rentrent sur la construction font une
12 carrière sur la construction parce que dans les
13 temps morts, ils vont se former, puis c'était fait
14 à ce moment-là avec la CCQ puis conjointement. On a
15 fait mettre vingt-cinq cents (25 ¢) de l'heure pour
16 que les gens aient une formation professionnelle
17 pour que les gens fassent une carrière.

18 Et en terminant, lorsque je me suis documenté, puis
19 le bureau de recherche de la FTQ, sur la
20 construction, on a vu des études de faites par
21 l'Université de Montréal, un professeur qui
22 s'appelle Jean Charest - à ne pas confondre avec
23 l'ancien Premier ministre - qui, lui, a fait des
24 études sur les travailleurs de la construction au
25 Québec, dans le Canada anglais puis aux États-Unis.

1 Et la productivité de nos gars au Québec, de nos
2 gars et nos filles parce qu'il y a quelques filles,
3 est d'à peu près dix pour cent (10 %) de plus
4 élevée que les États-Unis et cinq pour cent (5 %)
5 de plus élevée que le Canada anglais ou le
6 contraire, parce que la construction au Québec,
7 c'est pas une porte d'entrée pour ta première job
8 comme en Ontario puis ailleurs, puis après ça, tu
9 t'en vas ailleurs. Parce qu'il y a un suivi, parce
10 que les gens... Et quand j'ai tout mis ça dans la
11 balance, je savais que je pourrais pas changer quoi
12 que ce soit à ces... ces habitudes de travail là.
13 Et mon... ma responsabilité, c'était d'assister les
14 syndicats pour aller chercher les meilleures
15 conditions de travail possible. J'ai été impliqué
16 dans les dernières négociations au téléphone
17 pendant deux jours, puis c'est ce que j'ai fait
18 comme président de la FTQ.

19 Q. **[215]** Peut-être une dernière question, si vous me
20 permettez, avant la pause. Pourquoi monsieur
21 Borsellino vous nous faites... vous prenez la peine
22 de nous expliquer derechef qu'il a jamais eu de
23 dossier au Fonds? C'est quoi le problème avec
24 monsieur Borsellino? Pourquoi ce serait dramatique?
25 Pourquoi ce serait problématique que monsieur

1 Borsellino ait eu un dossier avec le Fonds?

2 R. Parce que j'ai écouté les premiers débats de cette
3 Commission quand monsieur Borsellino a passé. Et
4 vous étiez... c'est-à-dire qu'on l'avait... on
5 sous-entendait que Borsellino avait des entrées au
6 Fonds grâce à Jocelyn Dupuis et je tenais à faire
7 le point que c'est pas vrai. Monsieur Borsellino a
8 pas eu de dossier au Fonds.

9 Q. **[216]** Ce que vous voulez dire, donc c'est qu'il n'a
10 pas eu un avantage le fait de sa relation avec
11 monsieur Dupuis, c'est ça?

12 R. C'est exact.

13 Q. **[217]** O.K.

14 LA PRÉSIDENTE:

15 Bon appétit à tous.

16 R. Merci.

17 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

18

19 REPRISE DE L'AUDIENCE

20 LA PRÉSIDENTE:

21 Alors, bon après-midi à tous. Là, Monsieur
22 Arsenault, je veux juste vous dire que je sais que
23 vos procureurs ont parlé avec nos procureurs pour
24 faire en sorte ou tenter de faire en sorte que vous
25 ne ratiez pas votre avion vendredi qui vient, mais

1 je dois vous dire qu'à l'allure où ça va, nous
2 n'allons pas rogner sur les sujets que nous voulons
3 couvrir. Ça, soyez assuré de ça, je vous assure de
4 ça. De telle sorte que parfois, je dis bien
5 « parfois », l'évidence de vos réponses ou le lien
6 en réponse avec les questions qui sont posées n'est
7 pas toujours évident à première vue.

8 Alors, je fais simplement vous dire cela de
9 telle sorte que si vous avez à préparer - on va
10 voir comment ça va aller, là, pour les deux
11 prochaines journées - mais prenez pas pour acquis
12 que vous partirez vendredi. Ça va? Alors, on peut
13 poursuivre.

14 (14:08:21)

15 Me SONIA LeBEL :

16 Est-ce que je dois comprendre, Madame la
17 Présidente, qu'on peut dire également qu'on pourra
18 poursuivre la journée un peu...

19 LA PRÉSIDENTE:

20 Ah! C'est sûr que ce soir, nous allons filer au
21 moins jusqu'à six heures (18 h 00).

22 Me SONIA LeBEL :

23 Si c'est nécessaire, effectivement.

24 LA PRÉSIDENTE:

25 Si c'est nécessaire, oui.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Alors, Monsieur Arsenault, vous êtes toujours sous
3 le même serment.

4 R. Oui.

5 Me SONIA LeBEL :

6 Q. **[218]** On en était, Monsieur Arsenault, à explorer
7 un peu quels sont les avantages, en tout cas, du
8 point de vue de la Commission - et ce sont des
9 questions qu'on se pose - quels pourraient avoir
10 été les avantages obtenus par monsieur Accurso, si
11 tel est le cas naturellement, de par ses liens
12 privilégiés avec tous les présidents successifs de
13 la FTQ et du Fonds de... et portant les mêmes
14 chapeaux, par le fait même de la présidence du
15 Fonds de solidarité également.

16 On a parlé du fait que monsieur Accurso
17 avait potentiellement un « fast track », c'est ce
18 qui circule dans l'opinion publique, et c'est un
19 autre volet que je veux explorer avec vous.

20 On a parlé du fait qu'il fallait que peut-
21 être qu'il partage la tarte, donc peut-être que
22 monsieur Accurso avait des accès privilégiés ou
23 même prioritaires à une certaine portion des
24 fonds... des fonds du Fonds qui peuvent concerner
25 le secteur dans lequel il oeuvre.

1 Ceci étant dit, je ne ferai pas jouer
2 l'écoute... cette conversation d'écoute
3 électronique-là, elles ont joués pendant le
4 témoignage de monsieur Jean Lavallée. On les
5 réécouterà si c'est nécessaire. Je préfère l'éviter
6 justement pour être capable de...

7 R. D'aller plus vite.

8 Q. **[219]** Exactement. Je fais référence à la première
9 conversation que vous avez eue en mars deux mille
10 neuf (2009) avec madame Zakaïb. Vous vous
11 souviendrez, elle a joué récemment. Je vais peut-
12 être vous faire une petite... un petit résumé. Il
13 s'agit d'une conversation dans laquelle vous
14 demandez à madame Zakaïb, qui est à ce moment-là,
15 je pense, elle s'occupe des Fonds régionaux, elle
16 est quoi? Présidente directrice... c'est quoi son
17 titre exact?

18 R. PDG des Fonds régionaux.

19 Q. **[220]** PDG des Fonds régionaux à cette époque, en
20 mars deux mille neuf (2009). Vous demandez, dans la
21 foulée médiatique, à madame Zakaïb de vous préparer
22 une liste des entrepreneurs et des gens en
23 construction avec qui les Fonds régionaux font
24 affaire. Et c'est dans le cadre de cette
25 conversation-là que madame Zakaïb vous explique, en

1 prenant bien soin de fermer sa porte, qu'il y a des
2 dossiers qui ont été bloqués par la construction
3 dans... des dossiers de concurrents d'Accurso. Est-
4 ce que vous avez un souvenir de cette conversation-
5 là avec madame Zakaïb?

6 R. Oui.

7 Q. **[221]** O.K. Outre le fait que vous l'avez entendue
8 devant la Commission, vous avez un souvenir de
9 cette conversation-là.

10 R. Oui.

11 Q. **[222]** Parfait. Pouvez-vous nous expliquer un petit
12 peu dans quel cadre elle a eu lieu?

13 R. À ce moment-là, je faisais mon enquête pour savoir
14 si effectivement c'était vrai que monsieur Accurso
15 avait la mainmise partout. Et j'ai appelé madame
16 Zakaïb pour lui demander comment ça se passait dans
17 les Fonds régionaux. Elle m'a expliqué qu'il fut
18 une époque où monsieur Accurso avait définitivement
19 préférence sur les autres, mais maintenant, quand
20 elle s'est aperçue de ça, elle a arrêté ça. En ce
21 qui regarde la fermeture de la porte, madame Zakaïb
22 à ce moment-là voulait me parler de la chicane
23 interne à la FTQ Construction entre Jocelyn Dupuis
24 et Jean Lavallée et ma compréhension, c'est qu'elle
25 ne voulait pas que ses employés entendent ce

1 qu'elle me disait. Et en même temps, elle a pris
2 bien soin de me dire : « Moi, je me mêlerai pas de
3 chicane politique-là. »

4 Q. **[223]** Je vous reporte, s'il vous plaît, Madame
5 Blanchette, est-ce qu'on peut mettre la
6 transcription à l'écran, s'il vous plaît. Elle se
7 situe à l'onglet 38 de mon cahier. Probablement que
8 vous en avez une copie, mais il y a une copie déjà
9 qui existe qui a déjà été cotée sous la cote... de
10 par le témoignage de monsieur Lavallée. Mais, je
11 pense que, Madame la Présidente, Monsieur le
12 Commissaire, nous avons une version, là, non cotée,
13 là, donc on va peut-être y faire référence, c'est
14 la même... c'est la même copie de transcription.

15 Me ANDRÉ RYAN :

16 À quelle date, s'il vous plaît, Maître LeBel?

17 Me SONIA LeBEL :

18 La date est le neuf (9) mars deux mille neuf
19 (2009).

20 Me ANDRÉ RYAN :

21 L'avez-vous la cote?

22 Me SONIA LeBEL :

23 Avez-vous la version cotée, Maître Ryan?

24 Me ANDRÉ RYAN :

25 1293.2.

1 UNE VOIX NON IDENTIFIÉE

2 C'est quoi le...

3 Me SONIA LeBEL :

4 1293.2 dans le cadre du témoignage de monsieur Jean
5 Lavallée. Elle va apparaître à l'écran. Ah! Elle
6 est là, donc 113P-1293.2.

7 Q. **[224]** Je vais vous amener à la ligne 21, s'il vous
8 plaît, Madame Blanchette. Donc, dans le début de la
9 conversation, elle vous parle qu'elle va faire la
10 liste que vous avez besoin, la liste des
11 entrepreneurs. Bon. Elle vous dit :

12 EZ: Oui mais tu sais que tous les
13 dossiers qui étaient proches de
14 la région de Montréal ont...

15 été

16 ... bloqués [...]

17 ligne 17

18 MA: Qui es bloqué?

19 EZ: Ben la construction.

20 [...]

21 EZ: Parce que nous autes faut
22 faire...

23 adopter

24 [...] faut faire approuver toute
25 nos dossiers avant.

1 Q. **[225]** À votre connaissance, ça a pris part à quelle
2 époque, est-ce que c'était récent, est-ce qu'il y
3 en a eu d'autres dossiers par la suite?

4 R. À ma connaissance, dans les fonds régionaux... Ma
5 compréhension c'est que madame Zakaïb avait rétabli
6 les choses correctement là-dedans. Et, je ne l'ai
7 pas toute lu, là, mais je sais que... regardez, là,
8 53, elle me parle... Moi, je le sais pas ce qui se
9 passe dans la tête d'Élaine Zakaïb. Mais je sais
10 une chose, qu'elle... ce qu'elle me contait sur la
11 chicane entre Johnny et Jocelyn, elle voulait pas
12 partager ça avec personne d'autre que moi, faire
13 bien attention, parce qu'on fait toujours attention
14 à ça, que les employés du Fonds se mêlent pas dans
15 la politique à la FTQ. C'est ma compréhension de
16 la... de la conversation.

17 Q. **[226]** Je veux pas la faire jouer, Monsieur
18 Arsenault, là, mais nulle part dans la conversation
19 madame Zakaïb vous dit que la situation est réglée.
20 Elle l'a dit publiquement sur les tribunes
21 publiques mais, nulle part dans la conversation,
22 elle dit que la situation est réglée. Au contraire,
23 elle dit, à la ligne 25, à la fin :

24 Ça fait que ça arrive régulièrement
25 qu'on se fait bloquer des dossiers.

1 Moi, quand je lis ça, là, je remets ça très
2 contemporain avec la conversation. Donc, d'où vous
3 vient la compréhension et à quel moment vous vient
4 la compréhension, et non pas en deux mille quatorze
5 (2014), là, lors de sa dernière conférence de
6 presse, je parle en deux mille neuf (2009)?

7 R. Non, non, c'était à l'époque et... Ma compréhension
8 aussi des... des dossiers, est-ce qu'il y a eu de
9 la préférence pour les dossiers d'Accurso dans les
10 fonds régionaux? Honnêtement, j'ai pas fouillé ça.
11 J'aurais peut-être dû le faire, je l'ai pas fait.
12 Mais ma compréhension c'est qu'on mettait l'accent
13 beaucoup sur les employeurs, entre guillemets,
14 voyous. Des employeurs qui, par exemple, paient au
15 noir, des employeurs qui paient pas leur CCQ, et
16 caetera. Et c'était vérifié ça, à l'époque, par
17 madame Kinkead, qui elle vérifiait à la CCQ si
18 l'employeur était en règle pour qu'il puisse avoir
19 des sous-contrats. Je me suis contenté de cette
20 réponse-là.

21 Q. **[227]** O.K. Donc... et est-ce que le fait que vous
22 ayez un lien particulier avec monsieur Accurso a
23 fait en sorte que vous vous soyez si facilement
24 contenté d'une réponse sans investiguer plus avant?

25 R. Non. Moi, écoutez, j'avais d'autres chats à

1 fouetter, comme j'ai expliqué tantôt, monsieur
2 Accurso, là, c'était... c'était un point six pour
3 cent de notre... de l'ensemble de nos
4 investissements. Je me suis satisfait du fait que
5 Prével avait plus de contrats qu'Accurso. Le fait
6 que Cholette est à peu près égal, un petit peu
7 moins. Parce que tout ce qu'on entendait tout le
8 temps, tout est pour Accurso puis Accurso a tout,
9 il y en a pas pour les autres. Quand je me suis
10 fait donner ces figures-là, je me suis rendu compte
11 que la tarte était partagée puis j'ai passé à
12 d'autres occupations.

13 Q. **[228]** Et ça vous a pas préoccupé que votre
14 directrice des fonds régionaux vous fasse une
15 telle...

16 R. Ma directrice des...

17 Q. **[229]** ... une telle remarque et prenne la peine de
18 fermer la porte?

19 R. C'est à elle à gérer son affaire, là. Moi, je suis
20 toujours bien pas pour... j'étais pas responsable,
21 je veux dire, des fonds régionaux, c'est elle qui
22 était responsable. Et j'étais, honnêtement, sous
23 l'impression... je sais pas pourquoi je dis
24 « honnêtement », là, je suis toujours honnête dans
25 mes propos. Mais j'étais sous l'impression que

1 c'était réglé.

2 Q. **[230]** Mais c'est quoi votre responsabilité? Parce
3 que je vais vous dire que depuis trois jours j'ai
4 bien du mal à comprendre parce qu'à chaque fois
5 qu'on aborde un sujet avec vous, vous passez
6 facilement le singe sur l'épaule sur quelqu'un
7 d'autre. Alors...

8 R. Je passe pas le singe sur quelqu'un d'autre,
9 Madame, j'ai... je dirigeais une très grosse
10 organisation et, je vous l'ai dit au départ,
11 j'arrivais à la présidence de la FTQ et, à un
12 moment donné, je me suis dit, il faut que tu t'en
13 dégages sur les épaules, tu peux pas diriger chaque
14 département à l'intérieur du Fonds de solidarité.
15 J'avais des gens pour ça et j'avais une confiance
16 en madame Zakaïb, et ma compréhension c'est que,
17 ça, ça se faisait plus.

18 Q. **[231]** O.K. Alors, vous allez m'expliquer pourquoi
19 vous prenez la peine de vous adresser à madame
20 Zakaïb pour lui faire faire une liste
21 d'entrepreneurs, dans gens dans la construction
22 avec qui les fonds régionaux font affaire si c'est
23 pas pour contrer le fait que...

24 R. Parce que... parce qu'on m'avait dit que monsieur
25 Accurso avait la mainmise partout, tout ce qui est

1 construction dans le Fonds de solidarité, et
2 lorsque j'ai creusé je me suis aperçu que Prével en
3 avait plus que lui puis Cholette était à peu près
4 égal à lui puis il y en avait d'autres. J'ai arrêté
5 mon investigation. Écoutez, je suis pas un
6 détective, je peux pas passer mes journées à
7 vérifier si untel a un pour cent de contrats plus
8 que l'autre, l'autre un pour cent de moins. Je veux
9 dire, je suis pas arbitre des contrats au Fonds de
10 solidarité. Je regarde ça d'un oeil en haut, je
11 suis président du conseil d'administration. Si je
12 m'étais rendu compte que Tony Accurso avait toute
13 SOLIM puis il avait toute le... le... les fonds
14 régionaux, là j'aurais allumé une lumière puis
15 j'aurais dit : « Ça va faire, il faut séparer la
16 tarte. » Mais dans ce cas-ci c'était pas le cas,
17 j'ai vaqué à d'autres occupations.

18 Q. **[232]** O.K. Donc, pour vous, un accès privilégié
19 c'est d'avoir tout, tout, tout?

20 R. Bien, je pense qu'à douze (12) puis à vingt pour
21 cent (20 %) c'est pas un accès privilégié. C'est ce
22 que je pensais à l'époque, c'est ce que je pense
23 encore aujourd'hui. Quand je vous dis que...
24 T'sais, on a tellement mis ça gros l'histoire à
25 Tony Accurso, là, ça me rend malade. Ça me rend

1 malade. C'est un point six pour cent de nos
2 investissements. Ça fait des mois qu'on est là-
3 dessus, pas des mois, des années qu'on est là-
4 dessus parce qu'il avait un bateau puis il faisait
5 du maillage d'affaire avec son bateau. Comme si on
6 avait pas d'autre chose au Québec à faire que se
7 concentrer sur le bateau à Tony Accurso.

8 Q. **[233]** Bien parlons-en du bateau, onglet 46, s'il
9 vous plaît. Conversation du vingt-sept (27) mars
10 deux mille neuf (2009) entre... prenant place entre
11 Michel Arsenault et Yvon Bolduc.

12 R. Quelle date, Madame?

13 Q. **[234]** C'est le vingt-sept (27) mars deux mille neuf
14 (2009), c'est une nouvelle conversation qui va être
15 produite aujourd'hui, Monsieur Arsenault.

16 R. O.K.

17 LA GREFFIÈRE :

18 1350.1, 1351.2.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Merci. Vous avez eu la nouvelle version, la version
21 de ce matin, Madame Blanchette? Merci.

22 (14:19:36)

23

24 114P-1350.1 : Écoute électronique 08-0459_3887

25 du 27 mars 2009

1 114P-1350.2 : Transcription de l'écoute
2 électronique 08-0459_3887 du 27
3 mars 2009
4

5 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
6

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. **[235]** Première chose qui me frappe à l'audition de
9 cette conversation-là, Monsieur Arsenault, c'est la
10 chose suivante : quand on vous fait part des liens
11 potentiels entre Jocelyn Dupuis et des membres du
12 crime organisé, entre Johnny Lavallée et des
13 membres du crime organisé, du fait que le crime
14 organisé voudrait peut-être rentrer au Fonds, vous
15 traitez ça comme des ragots, des rumeurs, « je n'ai
16 pas de preuves, je ne peux pas agir », et à partir
17 du moment où on allègue que peut-être Tony Accurso,
18 qui je vous le rappellerai, quelques semaines plus
19 tard va être accusé de fausses facturations et va
20 plaider coupable, on allègue que peut-être il
21 aurait passé des factures dans Hyprescon, vous êtes
22 entièrement catégorique de dire que vous ne croyez
23 pas ça. Est-ce que votre relation privilégiée
24 d'amitié avec Tony Accurso a fait en sorte que vous
25 avez fermé les yeux sur cette histoire-là?

1 R. D'aucune façon. Quand ce bateau-là a été construit,
2 je n'étais pas président de la FTQ. J'étais en
3 Ontario. Et moi, comme j'ai dit dans la
4 conversation téléphonique, j'étais allé voir le
5 cheval. Je me suis fait faire toute une crise. Il a
6 nié avec vigueur et je savais sa réponse, parce
7 que, il m'avait parlé du bateau. Louis Bolduc
8 m'avait déjà parlé du bateau, et on a ça dans
9 d'autres conversations. Ce bateau-là, ça a pris
10 onze (11), douze (12), treize (13) ans à le faire.
11 Et la rumeur qui circulait de ses proches, c'est
12 qu'il faisait un petit bout quand il avait de
13 l'argent, puis quand il n'avait pas assez d'argent,
14 il arrêta, puis il recommençait, puis il
15 arrêta, puis il recommençait.

16 Maintenant, j'ai parlé également à Denis
17 Leclerc, puis il a nié que lui, il avait eu
18 connaissance de ça, avec véhémence. Et finalement,
19 Jean Martin, bien, il est décédé.

20 Q. **[236]** Alors, l'étendue de vos recherches à ce
21 moment-là, c'est de parler entre autres à Louis
22 Bolduc qui a, on le sait, était...

23 R. Madame, ce n'est pas au président du conseil
24 d'administration à faire des recherches. C'est à
25 l'interne. C'est à Yvon Bolduc à faire les

1 recherches. Il ne m'est jamais revenu là-dessus.

2 Q. **[237]** Donc, ce que vous dites...

3 R. C'est lui qui m'arrive avec ça.

4 Q. **[238]** C'était de la responsabilité d'Yvon Bolduc,
5 c'est ça votre réponse?

6 R. C'était la responsabilité des administrateurs du
7 Fonds, effectivement, de faire des vérifications
8 dans les livres d'Hyprescon. Je ne suis pas
9 comptable agréé, c'est toujours bien pas moi qui
10 vais aller faire les vérifications chez Hyprescon,
11 là. Maintenant, les travailleurs chez Hyprescon,
12 là, c'est des gens qui font du tuyau de ciment. Je
13 ne peux pas voir comment est-ce qu'ils sont
14 allés... C'est un métier, faire un bateau, ça.
15 C'est un métier. Ça prend des gens spécialisés là-
16 dedans. Et moi, je n'ai jamais cru ces ragots-là.

17 Q. **[239]** Donc...

18 R. Et les livres d'Hyprescon, quand on était
19 copropriétaires, c'était vérifié, puis c'était
20 audité, puis... À un moment donné, il faut que tu
21 fasses confiance à quelqu'un, tu ne peux pas te
22 fier sur les ragots sur le coin de la rue.

23 Q. **[240]** Mais là, on ne parle pas de ragots, là, on
24 parle du PDG du Fonds, que vous avez qualifié de
25 quelqu'un de très compétent, monsieur Bolduc, ça

1 fait deux jours que vous faites son apologie un
2 peu, là.

3 R. C'est un ragot qui est venu à son bureau, c'est ça
4 que je veux dire.

5 Q. **[241]** O.K. Mais lui semble y apporter une très
6 grande importance, là. Donc, ce que vous nous
7 répondez c'est que malgré tout ça, c'était sa
8 responsabilité à lui, puis il ne vous est jamais
9 revenu là-dessus, c'est ça?

10 R. Ce qu'on s'est dit, écoute, moi je ne crois pas à
11 ça, maintenant, je vais vérifier de mon bord, je
12 vais te revenir. Puis je suis revenu, puis j'ai
13 dit : « Les gens nient. » Ça a arrêté là. Tout en
14 se disant, il faut se prémunir, si jamais une telle
15 histoire serait vraie - moi je crois encore que ce
16 n'est pas vrai, là - il va falloir trouver des
17 mécanismes. C'est les mécanismes que je vous parle.
18 Là, on est en...

19 Q. **[242]** Deux mille neuf (2009).

20 R. En mars deux mille neuf (2009), et rendu au mois de
21 mai deux mille neuf (2009), on a mis nos nouveaux
22 mécanismes en marche, et plus tard on a embarqué
23 avec la gestion intégrée des risques, et caetera.

24 Q. **[243]** Avez-vous déjà usé de votre influence au
25 profit de monsieur Accurso?

1 R. Dans quel sens?

2 Q. **[244]** Votre influence peut-être politique. Avez-
3 vous déjà porté le message de monsieur Accurso
4 auprès des politiciens?

5 R. Oui.

6 Q. **[245]** Dans quel cas?

7 R. Dans des cas de contrats à Hydro-Québec, par
8 exemple.

9 Q. **[246]** O.K. Je vais vous faire écouter une autre
10 conversation, l'écoute électronique, l'onglet 9,
11 s'il vous plaît, Madame Blanchette. Écoute
12 électronique, conversation qui a lieu entre vous et
13 Tony Accurso le huit (8) janvier deux mille neuf
14 (2009).

15 LA GREFFIÈRE :

16 1351.1 et .2.

17 (14:31:21)

18

19 114P-1351.1 : Écoute électronique 08-0459_887
20 du 8 janvier 2009

21

22 114P-1351.2 : Transcription de l'écoute
23 électronique 08-0459_887 du 8
24 janvier 2009

25

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3 Me SONIA LeBEL :

4 Q. [247] Monsieur Arsenault?

5 R. Oui.

6 Q. [248] N'est-il pas exact que la question des PPP,
7 telle qu'elle se présentait posée par Tony Accurso
8 ne concernait en rien le président de la FTQ ou le
9 président du Fonds de solidarité?

10 R. Ça concernait le président de la FTQ.

11 Q. [249] À quel niveau?

12 R. La FTQ, dans un premier temps, dénonçait les PPP.
13 Deuxièmement, si vous regardez dans les communiqués
14 de presse de la FTQ, nous, on croit depuis des
15 années puis on a pris position là-dessus, je me
16 souviendrai entre autres quand Rio Tinto a acheté
17 Alcan, j'avais sorti moi-même une déclaration
18 disant qu'on serait peut-être mieux de s'occuper de
19 nos propres affaires, les Québécois, avec la Caisse
20 de dépôt, c'était la position de la FTQ à l'époque,
21 au lieu de voir Rio Tinto prendre possession
22 d'Alcan puis nous autres, dans ce temps-là, Rio
23 Tinto qui était une compagnie de Londres, nous,
24 dans ce temps-là, on va investir... on va investir
25 dans un aéroport à Londres, les Anglais viennent

1 chercher des compagnies importantes au Québec.
2 La politique de la FTQ, la FTQ a
3 toujours... parce que la Caisse de dépôt, vous
4 allez admettre avec moi que c'est politique puis on
5 a toujours eu une politique, la Caisse de dépôt,
6 lorsque Jean Charest a pris le pouvoir en deux
7 mille trois (2003), il a décidé qu'il y aurait plus
8 de Québec « in » puis que l'argent de la Caisse de
9 dépôt serait investi à la grandeur du globe au lieu
10 d'être investi au Québec puis politiquement, la FTQ
11 a toujours été contre ça et... et on l'a dénoncé à
12 maintes reprises puis surtout lors de l'argent, les
13 quarante milliards (40 G) qu'on a perdu dans le
14 papier commercial. C'est un scandale et moi, quand
15 je regarde, je veux dire, l'ingénierie à Montréal,
16 personnellement les ingénieurs-conseils à Montréal
17 c'était la Mecque des ingénieurs-conseils au
18 Canada. Là, ça l'est plus puis plus que ça va
19 aller, moins que ça va l'être et moi c'est...
20 c'est... bien à la FTQ, on pense que c'est beaucoup
21 d'argent dans l'économie du Québec, dans l'économie
22 de Montréal et... et finalement, quand je vois des
23 compagnies australiennes puis chinoises puis
24 surtout australiennes et... et espagnoles venir
25 ici, faire du travail que nos gens sont capables de

1 faire parce qu'ils ont des taux de financement
2 préférentiels avec des organisations semblables à
3 la Caisse de dépôt dans leur pays, je trouve ça
4 honteux. Il y a une limite, tant qu'à nous, à la
5 mondialisation puis il me semble que charité bien
6 ordonnée que de commencer par soi-même.

7 Et la Caisse, moi je crois fermement encore
8 aujourd'hui puis c'était la position de la FTQ à
9 l'époque, que la Caisse de dépôt doit, dans un
10 premier temps, ou prendre pas l'ensemble de son
11 avoir mais prendre peut-être cinq (5), dix pour
12 cent (10 %) de son avoir puis encourager les
13 infrastructures puis encourager nos entrepreneurs
14 du Québec. Et je peux vous dire, ce que je vous dis
15 là, ça fait partie du programme électoral du Parti
16 québécois.

17 Q. [250] Parfait. Alors à partir du moment où vous
18 dites, Monsieur Arsenault, que cette question-là
19 des PPP en général concerne effectivement le
20 président de la FTQ Construction, expliquez-moi
21 pourquoi vous dites à monsieur Accurso, à la ligne
22 67: « Bien, tu sais ce que je vais faire, je vais
23 parler à Louis Cauchi, je vais faire couler ça dans
24 La Presse, ça viendra pas de moi, mais je vais
25 m'organiser pour qu'un journaliste fasse enquête

1 là-dessus, je vais te les peindre en estri sur la
2 place publique. » Si ça vous concerne tant que ça,
3 pourquoi pas prendre le taureau par les cornes puis
4 le micro puis pourquoi faire couler ça?

5 R. Moi j'ai pas à me faire détester par madame Jérôme-
6 Forget pour à tort et à travers. Puis je peux vous
7 dire, dans ce dossier-là aussi, j'ai également
8 appelé le... le président de l'Ordre des ingénieurs
9 pour lui dire : « Regarde, réveille-toi donc puis
10 défends donc ta gang, toi là, là. »

11 Q. **[251]** O.K.

12 R. Puis moi je crois qu'avec la tonne d'ingénieurs-
13 conseils qu'on a au Québec, quand il y a des grands
14 projets d'infrastructures, ça devrait être notre
15 monde qui soit là, pas des... pas des gens... on
16 devrait être... charité bien ordonnée commence par
17 soi-même. Ça fait partie de la philosophie de la
18 FTQ, ça fait partie de la philosophie de certains,
19 question philosophique, il y a des gens à un moment
20 donné qui disaient: « La Caisse de dépôt, là, il
21 faut aller sur les grands marchés puis le Québec,
22 les... les marchés au Québec vont tout régler. »
23 Mais dans la vraie vie, malheureusement, ça marche
24 pas de même.

25 14:46:49

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [252] O.K. Maintenant, Monsieur Arsenault, il y a
3 une chose que je comprends pas c'est, alors que
4 monsieur Accurso est pour le moins qu'on peut dire,
5 très en colère, vous lui dites que la bonne
6 nouvelle dans ça c'est que vous, vous allez être
7 nommé sur la Caisse de dépôt.

8 R. Oui.

9 Q. [253] C'est quoi le lien entre les deux?

10 R. La bonne nouvelle c'est que si j'avais été nommé à
11 la Caisse de dépôt, sur le conseil
12 d'administration, j'aurais défendu les principes
13 que je viens de vous exposer.

14 Q. [254] Vous auriez défendu donc le point de vue de
15 Tony Accurso?

16 R. J'aurais défendu le principe suivant, qu'on devrait
17 avoir un fonds spécial pour financer nos
18 infrastructures puis faire faire ça par des
19 entrepreneurs, des ingénieurs du Québec. Sans gêne.

20 Q. [255] O.K. Donc...

21 Me ROBERT LAURIN :

22 Maître LeBel, je ne vous ai pas interrompue pour
23 pas couper votre question, mais vous avez dit FTQ
24 Construction.

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Ah! je suis désolée. Alors...

3 Me ROBERT LAURIN :

4 Juste pour que mes clients sachent que je suis
5 présent même si je suis tranquille.

6 Me SONIA LeBEL :

7 On pourrait mettre une icône, là, pour le signaler
8 à l'avenir.

9 Q. [256] Donc ce que vous nous dites, là, c'est que
10 votre position face aux PPP, et moi je veux pas
11 entrer dans le programme des PPP comme tel. Le but
12 de mon interrogatoire par rapport à ça c'est que
13 vous nous dites depuis quelque temps déjà que
14 monsieur Accurso n'a pas bénéficié de votre... de
15 l'amitié avec vous...

16 R. Je vous...

17 Q. [257] C'est ce que vous nous dites et il y a
18 plusieurs formes d'avantages.

19 R. C'est une question... Madame, cette conversation-
20 là, c'était pas pour rendre service à Tony Accurso.
21 C'est... On se parlait à l'occasion comme vous le
22 savez, c'est une question de principes et moi je
23 crois... Premièrement, l'argent, la Caisse de dépôt
24 du Québec, là, c'est l'argent des Québécois puis
25 dans bien des cas, c'est l'argent de nos membres,

1 les fonds de pension de nos membres qu'on
2 administre, la Régie des rentes de nos membres, la
3 CSST de nos membres. Et moi je crois qu'une société
4 comme la nôtre, la FTQ a son mot à dire. C'est pas
5 elle qui mène mais elle a son mot à dire et, c'est
6 pas une question de faire plaisir à Tony Accurso,
7 c'est une question de principes que je discutais
8 avec lui. Je crois que la Caisse de dépôt devrait
9 avoir un fonds avec des taux spéciaux (sic) pour
10 les ingénieurs-conseils, les entrepreneurs d'ici
11 parce que notre concurrence extérieure l'a et on
12 peut plus compétitionner avec ces gens-là parce
13 qu'eux ont des taux d'intérêt plus élevés. Et ça se
14 fait en Espagne, ça se fait en Australie. C'était
15 juste ça le point.

16 Q. [258] Alors vous dites que c'est pas le message à
17 monsieur Accurso que vous portez particulièrement
18 dans le dossier la 30? Si on sort du principe
19 général des PPP, là?

20 R. Le dossier de la 30, il était donné à ce moment-là.
21 Il était donné à ce moment-là. C'est une question
22 idéologique, est-ce que la Caisse de dépôt investit
23 son argent entièrement partout sur le globe puis
24 pas au Québec ou est-ce qu'il devrait y avoir une
25 réserve au Québec? Moi j'avais débattu ça avec

1 monsieur Accurso puis d'autres hommes d'affaires en
2 disant que moi j'étais d'avis qu'on devrait avoir
3 une partie de la Caisse de dépôt pour financer nos
4 infrastructures ici pour être capable de
5 compétitionner avec les autres de l'extérieur.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [259] Le dossier de la 30 était donné mais ça c'est
8 ce que vous avez su après. Parce qu'à ce moment-là,
9 vous le saviez pas qu'il avait été donné?

10 R. Oui mais ma compréhension de cette conversation-là,
11 il m'appelle, il dit regarde, le dossier de la 30 a
12 été donné puis c'est des Chinois qui vont l'avoir.
13 On avait déjà eu des conversations dans le passé
14 que la Cai...

15 Q. [260] Oui mais vous espériez que ce serait pas les
16 Chinois, comme vous dites, qui l'auraient?

17 R. J'espérais que ce soit des entreprises d'ici, que
18 ce soit des firmes d'ingénieurs... qu'importe la
19 firme, Madame.

20 Q. [261] Alors c'est pour ça qu'on dit que vous étiez
21 pas assuré à cent pour cent (100 %) que le contrat
22 était donné à ce moment-là?

23 R. J'espérais... La façon que ça fonctionne, le
24 contrat est donné à des firmes d'ingénieurs puis
25 c'est les ingénieurs après ça qui donnent aux

1 contracteurs, aux sous-traitants, aux... Moi je
2 crois qu'on devrait, au Québec, favoriser, j'ai
3 aucun intérêt personnel là-dedans, c'est une
4 question de philosophie puis de principes. Je crois
5 qu'au Québec on devrait donner l'opportunité aux
6 dirigeants de grands chantiers, la même
7 opportunité, avec l'argent de la Caisse de dépôt,
8 que des Espagnols puis des Australiens ont avec des
9 caisses chez eux. C'est juste ça. Je demande pas la
10 charité, mais on devrait être capable. Et si on
11 avait fait ça, peut-être qu'on n'aurait pas mis
12 quarante milliards (40 G) dans le papier
13 commercial, puis peut-être que notre Caisse de
14 dépôt serait plus grasse qu'elle est là.

15 Me SONIA LeBEL :

16 Q. [262] Avez-vous porté le message de monsieur
17 Accurso auprès des politiciens?

18 R. Dans ce cas-là?

19 Q. [263] Oui.

20 R. J'ai rencontré madame Jérôme-Forget puis je lui en
21 ai parlé. Je lui ai dit, écoutez, moi je trouve ça
22 triste que des Chinois puis des Espagnols sont en
23 train de faire nos infrastructures puis je pense
24 que ça devrait être nos compagnies d'ici. Très
25 clair.

1 Q. [264] Avez-vous fait profiter monsieur Accurso sur
2 cette question-là...

3 R. D'aucune façon. Monsieur Accurso n'a eu aucun
4 contrat sur la 30 puis aucun contrat sur le pont de
5 la 25.

6 Q. [265] Quand j'aurai terminé ma question, vous allez
7 voir que votre réponse ne correspond pas. Alors
8 avez-vous fait profiter monsieur Accurso sur cette
9 question-là de vos accès tout à fait légitimes en
10 tant que président de la FTQ et du Fonds de
11 solidarité, de vos accès aux politiciens pour
12 discuter de cette question-là avec eux.

13 R. De cette question-là, je me souviens pas, je pense
14 pas.

15 Q. [266] O.K.

16 R. C'était pas... c'est...

17 Q. [267] L'onglet 12, madame...

18 R. ... c'est pas un dossier de monsieur Accurso, c'est
19 un dossier au niveau des ingénieurs-conseils.
20 Monsieur Accurso est pas ingénieur-conseil, c'est
21 un entrepreneur.

22 Q. [268] Oui. Mais, on comprend dans le cadre de la
23 conversation qu'indirectement monsieur Accurso vous
24 explique que, lui, pourrait en bénéficier plus
25 tard, là, ses PPP, ça fonctionne pas. Je vais vous

1 demander l'onglet 12. Dans sa vision à lui,
2 naturellement, moi, je ne porte pas de jugement sur
3 les PPP, là. L'onglet 12, Madame Blanchette, s'il
4 vous plaît.

5 R. Quelle date?

6 Q. **[269]** Vous ne l'avez pas, Monsieur Arsenault, avec
7 tout le respect, douze (12) janvier deux mille neuf
8 (2009). Alors, la conversation avec monsieur
9 Accurso a lieu le huit (8) janvier. Le douze (12)
10 janvier deux mille neuf (2009), il s'agit d'une
11 conversation entre vous et monsieur Charest, Jean
12 Charest.

13 LA GREFFIÈRE :

14 1352.1, .2.

15

16 114P-1352.1: Écoute électronique 08-0459_1001 du 12
17 janvier 2009

18

19 114P-1352.2: Transcription de l'écoute électronique
20 08-0459_1001 du 12 janvier 2009

21

22 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

23

24 (14:55:19)

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. [270] Je vais vous dire, Monsieur Arsenault,
3 qu'entre le neuf (9) et le quinze... entre le neuf
4 (9) janvier, moment de la conversation - je
5 m'assure que c'est le neuf (9), là, il me semble
6 que c'est le huit (8) - entre le huit (8) janvier,
7 moment de la conversation avec monsieur Accurso et
8 le douze (12) janvier, moment de la conversation
9 avec le Premier ministre de l'époque, Jean Charest,
10 la seule conversation qui mentionne les PPP, c'est
11 avec Tony Accurso. Alors, quand vous dites à
12 monsieur Charest « plusieurs partenaires du
13 Fonds », vous parlez de qui?

14 R. Je me souviens pas.

15 Q. [271] Vous vous souvenez pas. Et comme vous le
16 dites si bien dans la conversation avec monsieur
17 Charest, ça vous regarde pas directement. Alors,
18 est-ce que vous n'êtes pas en train de porter le
19 message de monsieur Accurso auprès de monsieur
20 Charest?

21 R. Je porte le message de l'intérêt de l'économie
22 québécoise que nos ingénieurs fassent le travail
23 au... le travail au Québec devrait être donné aux
24 ingénieurs.

25 Q. [272] Et, ça, c'est après avoir posé la question le

1 huit (8) janvier à monsieur Accurso. Pourquoi? Vous
2 donnez pas, vous, à ce Parti-là en masse : « Tu
3 peux pas le faire toi-même », puis il dit : « Non,
4 non, non, il écoute pas. » Alors, Est-ce que vous
5 êtes pas en train de faire jouer votre propre
6 influence ou votre propre accès au nom de
7 monsieur... de monsieur Accurso?

8 R. Au nom de l'économie québécoise et les ingénieurs
9 québécois.

10 Q. **[273]** Donc, c'est pas par intérêt pour monsieur
11 Accurso que vous faites cette démarche-là.

12 R. C'est dans l'intérêt de l'économie québécoise.

13 Q. **[274]** Parfait. Onglet 15, s'il vous plaît, Madame
14 Blanchette, une conversation du quinze (15) janvier
15 deux mille neuf (2009). La conversation prend place
16 entre vous, Monsieur Arsenault, et monsieur
17 Accurso.

18 LA GREFFIÈRE :

19 1353.1, point 2.

20

21 114P-1353.1 : Écoute électronique 08-0459_1129
22 du 15 janvier 2009

23

24 114P-1353.2 : Transcription de l'écoute
25 électronique 08-0459_1129 du 15

1 janvier 2009

2

3 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

4

5 Me SONIA LeBEL :

6 Et je vais vous demander également, Madame

7 Blanchette, de passer immédiatement à la

8 conversation à l'onglet 16.

9 Q. [275] Qui va nous faire une suite de celle-là puis
10 on pourra va voir par la suite, Monsieur Arsenault.

11 Onglet 16, conversation du vingt et un (21) janvier

12 deux mille neuf (2009), toujours entre Michel

13 Arsenault et Tony Accurso.

14 LA GREFFIÈRE :

15 1341.1, point 2.

16

17 114P-1354.1 : Écoute électronique 08-0459_1313

18 du 21 janvier 2009

19

20 114P-1354.2 : Transcription de l'écoute

21 électronique 08-0459_1313 du 21

22 janvier 2009

23

24 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. [276] J'ai également des conversations d'écoutes
3 électroniques, Monsieur Arsenault, qu'à moins que
4 vous insistiez que je ne ferai pas jouer qui
5 indiquent que vous avez parlé de ce, exactement de
6 ce sujet-là dans le cadre de conversations tout à
7 fait légitimes avec ces gens-là. Vous avez à chaque
8 fois glissé la question de la 30 et de ce PPP
9 particulier, soit à Nathalie Normandeau, à Bachand
10 et à Nathalie Boulet. On vous a tous répondu que
11 c'était madame Jérôme-Forget qui résistait plus ou
12 moins. Vous avez donc, moi je prétends, là, n'est-
13 il pas vrai que vous avez effectivement porté le
14 message de Tony Accurso? Si c'est pas le cas,
15 pourquoi lui faire un compte rendu si détaillé de
16 vos conversations?

17 R. Écoutez, je vais le répéter, là, ça fait partie des
18 politiques de la FTQ. Publiquement, la FTQ a pris
19 position disant que la Caisse de dépôt devait
20 investir une partie de son argent au Québec. Et il
21 y a pas juste Tony Accurso qui m'a parlé de ça. Il
22 y a des gens qui sont venus à mon bureau pour me
23 parler. Ça fait partie de nos discussions à
24 l'interne la FTQ. J'en ai parlé souvent au bureau
25 de la FTQ, de la politique de la FTQ, c'est que la

1 Caisse de dépôt, il y a... une partie des argents
2 de la Caisse de dépôt doit servir à développer
3 économiquement le Québec.

4 Q. [277] Et quand, à la conversation qu'on vient
5 d'entendre, à la ligne 36, monsieur Accurso vous
6 fait allusion à l'effet que les ingénieurs peuvent
7 pas se prononcer là-dessus et lui probablement non
8 plus parce que, selon ses propres dires à lui,
9 monsieur Charest pourrait le barrer mais que vous,
10 vous avez une certaine indépendance et que vous
11 avez pas de problème avec ça. Pour vous, là,
12 c'était pas le reflet du fait qu'il vous utilisait?

13 R. Pas du tout. C'est clair qu'un chef syndical, le
14 premier ministre peut pas me barrer dans des
15 contrats d'infrastructure. La FTQ ne fait pas de
16 contrats d'infrastructure. La FTQ, c'est un
17 mouvement de lobby, c'est une organisation de lobby
18 qui fait des pressions politiques sur les
19 gouvernements et encore une fois, notre
20 philosophie, l'argent de la Caisse de dépôt, c'est
21 l'argent de nos membres puis on pense que charité
22 bien ordonnée commence par soi-même. Bien cet
23 argent-là devrait, une partie, moi je pense qu'il
24 faut avoir quand même un budget équilibré à la
25 Caisse de dépôt. On peut pas prendre tous les

1 milliards de la Caisse de dépôt puis investir ça au
2 Québec mais nous on croit que l'argent de la Caisse
3 de dépôt devrait être investi au Québec. Ça a été
4 fait à maintes occasions, Videotron par exemple,
5 puis je pourrais vous donner d'autres exemples mais
6 ils me viennent pas à la tête, mais c'est pas la
7 première fois que la FTQ prend position pour dire
8 qu'il devrait avoir, que l'argent de la Caisse de
9 dépôt devrait être investi, une partie de ses
10 argents devrait être investie pour stimuler
11 l'économie du Québec puis c'est tout à fait
12 légitime que la FTQ demande au gouvernement puis
13 fasse des pressions puis fasse du lobby auprès du
14 gouvernement au pouvoir puis des parties
15 d'opposition pour que la Caisse de dépôt investisse
16 dans l'économie du Québec. Tout à fait légitime.
17 J'ai aucune honte à ça.

18 15:09:40

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. [278] Mais pourquoi donc, il y a une chose qui
21 me... que je comprends pas. Pourquoi est-ce que
22 vous parlez du premier ministre à monsieur Accurso
23 en disant par exemple qu'il était devenu blanc,
24 qu'il est devenu de toutes les couleurs...

25 R. C'est parce que je l'ai rencontré dans l'après-midi

1 en personne le premier ministre dans la
2 conversation. Je lui en ai reglissé un mot.

3 Q. [279] Puis le premier ministre est devenu blanc
4 quand vous lui avez parlé de ça?

5 R. Bien, blanc! Regarde, j'ai senti...

6 Q. [280] Il devait s'attendre à la conversation
7 puisque vous lui en aviez parlé le matin.

8 R. J'ai senti que le premier ministre était pas à
9 l'aise avec ma revendication. Il se sentait un peu
10 gêné parce que souvenez-vous...

11 Q. [281] Parce qu'il vous a dit qu'il était pour
12 régler ou en parler ou voir ce problème-là en
13 février?

14 R. Le premier ministre?

15 Q. [282] Oui. C'est ce qu'il dit dans la conversation.

16 R. Il dit qu'il allait regarder ça mais ils ont pas
17 grouillé puis j'ai parlé à madame Jérôme-Forget
18 puis finalement, le pont de la 25 a été fait par
19 des Australiens puis la 30 a été faite par des
20 asiatiques. Ils l'ont pas réglé mais nous ça fait
21 partie de nos revendications.

22 Q. [283] Je comprends mais c'est quand vous parlez du
23 premier ministre tout comme quand vous parlez de
24 madame Marois, vous semblez mettre des... comme si
25 vous les contrôliez, ces gens-là.

1 R. Bien voyons donc. J'ai jamais osé penser que je
2 contrôlais le premier ministre. Mais la FTQ c'est
3 une des forces de lobby du Québec comme la Chambre
4 de commerce, comme le Conseil du patronat, comme
5 l'Association des producteurs d'aluminium. C'est
6 des lobbyistes du Québec. Quand on fait de la
7 politique, bien on les écoute un après l'autre puis
8 on tranche, puis après ça on va en élections, puis
9 si on a pris des décisions qui ont fait l'affaire
10 de la majorité, t'es réélu sinon c'est un autre qui
11 rentre. C'est ça la politique. Mais moi j'étais
12 allé voir madame Marois avec la même affaire aussi.
13 J'ai dit, écoutez madame Marois, moi je pense qu'il
14 y a une partie de la Caisse de dépôt, des argents
15 qui devraient être investis au Québec. Elle m'a dit
16 qu'elle était d'accord avec ça, puis qu'elle, elle
17 prendrait un bloc de dix millions (10 M\$). Mais là,
18 elle était dans l'opposition.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. **[284]** C'est madame Jérôme-Forget qui était porteuse
21 du dossier des PPP au sein du gouvernement, c'est
22 exact?

23 R. Oui.

24 Q. **[285]** O.K. Et quand, dans les diverses
25 conversations que vous avez eues autour du mois de

1 janvier, février, avec les différents ministres,
2 c'est comme je vous dis, là, toujours dans le cadre
3 de conversation tout à fait légitime dans le cadre
4 de vos fonctions, avec des accès qui se
5 comprennent, il y a toujours un moment où dans la
6 conversation vous glissez la question des PPP.
7 C'est exact? À chaque fois, on vous répondait que
8 c'est madame Forget, là, qui était porteuse de ce
9 dossier-là puis que c'est elle qui était la
10 personne à convaincre?

11 R. Quand... Oui, puis quand tu fais du lobby, tu lobby
12 pas seulement le ministre ou la ministre qui porte
13 le dossier, tu lobby tout le monde. Moi, je vais
14 vous dire de quoi. Pendant des années je me suis
15 battu à la FTQ pour maintenir notre système de
16 santé publique, le maintenir universel puis
17 gratuit. Et chaque fois que je rencontrais un
18 ministre, je lui en parlais. J'en parlais pas
19 seulement qu'au ministre de la Santé, Premier
20 ministre puis tous les ministres parce que ces
21 gens-là, tous les mercredis, ils ont le cabinet des
22 ministres et, souvent la roue qui crie, c'est elle
23 qui est graissée la première. Et ça faisait partie
24 de ma job ça, de ma stratégie. À chaque fois que je
25 rencontrais un ministre, j'avais un dossier

1 important, j'y en parlais, même si c'était pas son
2 ministère comme tel.

3 Q. **[286]** O.K. Vous savez que madame... qu'en date du
4 huit (8) avril deux mille neuf (2009), madame
5 Jérôme-Forget a annoncé sa... sa retraite de la vie
6 politique pour des raisons familiales, pour se
7 consacrer à sa famille. Le huit (8) avril deux
8 mille neuf (2009), est-ce que ça vous... J'ai des
9 articles de presse ouverte, là. Est-ce que c'est
10 possible?

11 R. Bien, si vous me le dites, oui.

12 Q. **[287]** Oui, mais ça correspond à l'époque, on
13 s'entend?

14 R. Oui.

15 Q. **[288]** Parfait. Et vous savez que quelques semaines
16 plus tard, entre autres, le ministre Bolduc
17 annonçait, de façon publique, que les PPP n'étaient
18 pas maintenant « une religion pour notre Parti »,
19 vous êtes au courant de ça?

20 R. Oui.

21 Q. **[289]** Est-ce que vous pensez que votre lobby, entre
22 autres, là, je suis convaincue, je suis convaincue
23 que vous êtes pas tout seul, mais est-ce que vous
24 pensez que votre lobby a eu... et le départ de
25 madame Jérôme-Forget, a eu une influence là-dessus?

1 R. Bien, le départ... le départ... Moi, quand madame
2 Jérôme-Forget est partie, c'est pas moi qui l'ai
3 faite partir, là.

4 Q. [290] C'est pas ce que je vous dis.

5 R. Ah! O.K. J'avais compris que mon lobby a fait...

6 Q. [291] Non, non, j'ai pas dit « est-ce que vous avez
7 une influence sur le départ de madame Forget », je
8 parle...

9 R. J'avais beaucoup de respect pour madame Forget et
10 une bonne entente.

11 Q. [292] Oui. Ça, je parle sur les PPP.

12 R. Et c'est avec elle qu'on avait enligné également
13 les négociations du public et parapublic qu'on a
14 finies avec madame Gagnon.

15 Q. [293] O.K. Qui a pris... qui avait pris sa place,
16 madame Forget avait deux ministères, ils ont été
17 divisés en deux, je pense.

18 R. Oui, madame Gagnon-Tremblay.

19 Q. [294] A pris une... a pris le...

20 R. Oui, je me souviens pas, là.

21 Q. [295] Bon. Un des chapeaux de madame Forget et
22 l'autre chapeau a été assumé par monsieur Bachand,
23 c'est exact?

24 R. Mais, si la petite influence de la FTQ a fait en
25 sorte que les PPP soient plus une religion, j'en

1 suis très heureux.

2 Q. **[296]** Parfait. Et si je vous dis que madame Forget,
3 dans un article du Devoir du trois (3) octobre deux
4 mille onze (2011), a demandé pourquoi... a attribué
5 la mort des PPP aux lobby des entrepreneurs :

6 Pourquoi pensez-vous que toutes les
7 firmes étaient contre moi? Et qu'elles
8 se sont arrangées pour convaincre le
9 gouvernement que ce n'était pas bon.
10 Elles savaient qu'avec [...] [les
11 PPP], tu ne peux pas frauder.

12 Et l'article continue sur cette lancée-là. Madame
13 Forget attribue l'abandon des PPP au fort Lobbyisme
14 des entrepreneurs qui avaient peut-être un motif
15 oblique. Vous pensez pas que vous avez été le jouet
16 ou l'objet... le jouet de monsieur Accurso dans
17 cette histoire-là?

18 R. Je suis le jouet de personne, Madame, et j'ai
19 jamais fait du lobby pour... pour qu'on garde
20 l'ouvrage au Québec, entre québécois, dans le but
21 de... de faire de la collusion ou de la corruption.
22 Loin de moi cette idée. Je trouve ça un peu
23 insultant que vous semblez, Madame, m'accuser que
24 j'ai été de connivence pour faire en sorte que
25 madame Forget tombe puis que le lobby... Aye!

1 Q. **[297]** C'est pas ça que j'ai dit, là.

2 R. Franchement, là, c'est rendu, là, machiavélique pas
3 à peu près, là. Je crois que la Caisse de dépôt,
4 moi, doit investir au Québec, c'est nos argents.
5 Puis j'ai fait ça dans ce but-là, point à la ligne.
6 (15:15:18)

7 LA PRÉSIDENTE:

8 Q. **[298]** Maître LeBel pose des questions et maître
9 LeBel... je n'aime pas que vous disiez que maître
10 LeBel a des intentions machiavéliques. Elle pose
11 des questions auxquelles vous devez répondre,
12 simplement.

13 R. Bien, c'est non, j'ai pas fait ça dans le but de la
14 corruption.

15 Me SONIA LeBEL :

16 Q. **[299]** Parfait. Je pense qu'on peut prendre la pause
17 avant d'aborder autres choses.

18 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

19

20 REPRISE DE L'AUDIENCE

21 (15:48:12)

22 LA PRÉSIDENTE:

23 J'aimerais savoir, avant qu'on reprenne...

24 R. Je peux m'asseoir?

25 Q. **[300]** Asseyez-vous, Monsieur Arsenault. J'aimerais

1 savoir, avant qu'on reprenne, si les parties ont
2 l'intention de contre-interroger.

3 Me ESTELLE TREMBLAY :

4 Oui, en ce qui nous concerne, oui, pour environ
5 trente (30) à quarante-cinq (45) minutes.

6 LA PRÉSIDENTE:

7 Merci. Qui d'autre?

8 Me DENIS HOULE :

9 Alors, Madame, moi aussi. La dernière fois que j'ai
10 annoncé trente (30) minutes, ça a pris une heure,
11 vous savez.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Non, la dernière fois...

14 Me DENIS HOULE :

15 Je vais essayer de me limiter.

16 LA PRÉSIDENTE:

17 Non, la dernière fois, vous étiez pas là.

18 Me DENIS HOULE :

19 Ah! C'est vrai, j'ai manqué, c'est bien dommage.

20 Mais, monsieur Lachance s'en est occupé.

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Oui.

23 Me SONIA LeBEL :

24 Donc, on parle... on parle d'environ une heure pour
25 vous?

1 Me DENIS HOULE :

2 Non, je vais essayer de couper, Madame la
3 Présidente.

4 LA PRÉSIDENTE:

5 O.K.

6 Me MICHEL DÉCARY :

7 Environ trente (30) minutes pour nous, Madame la
8 Présidente.

9 LA PRÉSIDENTE:

10 Parfait. Là, je vois que maître Laurin n'est pas
11 là. Est-ce que quelqu'un sait si...

12 Me ANDRÉ RYAN :

13 Il me semble que maître Laurin m'a indiqué hier
14 qu'il avait quelques questions pour le témoin et
15 s'il y a personne d'autres, dans notre cas, on va
16 réviser évidemment ce soir avec monsieur Arsenault,
17 mais si on a des questions, ce sera très bref.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 O.K. Parfait.

20 Me SONIA LeBEL :

21 Donc, compte tenu de tout ça, Madame la Présidente,
22 j'ai eu l'occasion un peu de regarder mon... les
23 aspects qui me restaient à couvrir, les sujets,
24 comme vous l'avez mentionné, qu'il nous reste à
25 couvrir. Je propose peut-être que je fasse, là, un

1 des sujets que j'ai à couvrir, qu'on prenne une
2 pause et que je voie. J'ai l'impression qu'à ce
3 moment-là, j'aurais suffisamment de l'avant...
4 d'une partie de l'avant-midi de demain pour
5 terminer, mais je pourrai vous en faire part à
6 quatre heures trente (16 h 30) à ce moment-là.

7 LA PRÉSIDENTE:

8 Parfait.

9 Me SONIA LeBEL :

10 Pour s'assurer effectivement qu'on termine dans les
11 temps.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Parfait.

14 Me ANDRÉ RYAN :

15 Dans ces conditions-là et compte tenu de la nôtre,
16 si je comprends bien, on va pas nécessairement
17 extensionner ce soir.

18 Me SONIA LeBEL :

19 On le saura à quatre heures trente (16 h 30), on
20 prendra une pause puis on pourra vous le dire.

21 Me ANDRÉ RYAN :

22 C'est ce que vous allez... Parfait. Merci.

23 LA PRÉSIDENTE:

24 Oui, on va prendre une pause pour effectivement
25 voir ça. Maître Laurin...

1 Me ROBERT LAURIN :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 ... on a fait le tour de tout le monde...

5 Me ROBERT LAURIN :

6 Oui.

7 LA PRÉSIDENTE:

8 ... pour savoir si les parties auraient des
9 contre... interrogatoires ou contre-interrogatoires
10 selon ce que vous considérez.

11 Me ROBERT LAURIN :

12 Oui.

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Et vous?

15 Me ROBERT LAURIN :

16 Et moi, je me réserverais entre huit (8) et douze
17 (12) minutes.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Parfait.

20 Me ROBERT LAURIN :

21 C'est une estimation, remarquez bien.

22 Me SONIA LeBEL :

23 Puis je veux juste souligner qu'on a souligné votre
24 présence, Maître Laurin. Ça va.

25

1 Me ROBERT LAURIN :

2 Pardon?

3 Me SONIA LeBEL :

4 On a souligné votre présence, ça va.

5 Me ROBERT LAURIN :

6 Oui, oui. Ça... ça va, j'apprécie, évidemment.

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. **[301]** Alors, Monsieur Arsenault, avant... je vais
9 ramener - on la refera pas jouer - une conversation
10 qui a été produite un peu plus tôt pendant votre
11 témoignage. À l'onglet 2, Madame Blanchette, ça va
12 bien, Madame Blanchette. Une conversation qui a été
13 produite sous la cote 1344, simplement pour
14 souligner, dans cette conversation-là, c'est la
15 conversation où on mentionnait, à la fin de la
16 conversation, au niveau des élections, si Jean
17 Charest est minoritaire, il :

18 [...] vient de r'tomber au pouvoir
19 pour un aute 2-3 ans [...].

20 Me ANDRÉ RYAN :

21 Pouvez-vous nous indiquer la date? C'est comme ça
22 qu'on les classifie, nous autres.

23 Me SONIA LeBEL :

24 Oui, mais elle a été... elle a été produite dans le
25 courant ici, là.

1 R. Huit (8) décembre deux mille huit (2008).

2 LA PRÉSIDENTE:

3 La date est le huit (8) décembre deux mille huit
4 (2008).

5 Me SONIA LeBEL :

6 Parfait.

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[302]** Alors, huit (8) décembre deux mille huit
9 (2008), c'est à la fin de la conversation. Le but
10 de mon propos, c'est peut-être de revenir un peu
11 sur ce sujet de conversation-là qu'on a...
12 d'interrogatoire qu'on a ensemble, là, depuis le
13 début. Vous... vous avez mentionné, si je comprends
14 bien, devant la Commission - puis corrigez-moi si
15 je me trompe - que c'étaient, bon, des paroles en
16 l'air, là, un peu du badinage, si je comprends
17 bien.

18 R. Oui.

19 Q. **[303]** Est-ce que j'ai bien retenu votre réponse à
20 ce niveau-là?

21 R. Du pétage de broue.

22 Q. **[304]** Du pétage de broue. O.K. Madame Blanchet,
23 l'onglet 3, si vous voulez faire jouer la
24 conversation qui est à la session 298 du dix (10)
25 décembre deux mille huit (2008).

1 LA PRÉSIDENTE:

2 Quel onglet?

3 Me SONIA LeBEL :

4 L'onglet 3.

5 LA GREFFIÈRE :

6 1355.1, .2.

7 Me SONIA LeBEL :

8 Merci.

9 (15:52:03)

10

11 114P-1355.1: Écoute électronique 08-0459_298 du 10
12 décembre 2008

13

14 114P-1355.2: Transcription de l'écoute électronique
15 08-0459_298 du 10 décembre 2008

16

17 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

18

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. [305] Vous m'avez expliqué au début de votre
21 témoignage... et, moi, je vous disais que je
22 pensais que vous en aviez une certaine influence
23 sur le vote e la FTQ. Vous m'avez expliqué au début
24 de votre témoignage que c'était pas le cas. Qu'est-
25 ce que la... Vous avez parlé avec quelqu'un qui

1 vous dit que si vous aviez appuyé le PQ, là, le
2 Parti libéral aurait eu plus de problème à passer
3 aux élections. Comment vous interprétez cette
4 conversation-là?

5 R. J'aurais peut-être une question. Est-ce qu'on sait
6 à qui je parlais ou... je dis « le bonhomme », mais
7 est-ce que, vous, vous avez dans les transcrips
8 c'est qui le bonhomme?

9 Q. **[306]** Non.

10 (15:55:11)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[307]** À qui vous parlez dans la conversation, avec
13 qui vous parlez?

14 R. Je dis à Louis Bolduc que j'ai rencontré le
15 bonhomme puis le bonhomme m'a dit bla, bla, bla.
16 Mais c'est qui le...

17 Me SONIA LeBEL :

18 Q. **[308]** Le bonhomme, on le sait pas, mais le bonhomme
19 vous rapport les paroles d'un monsieur D'Amours.
20 Alors, monsieur D'Amours, vous le connaissez?

21 R. Je le connais pas personnellement mais je pense que
22 c'est le député de Rivière-du-Loup, qui était
23 président du Parti libéral.

24 Q. **[309]** Parfait. Alors, comment vous interprétez
25 cette conversation-là, est-ce que c'est exact, est-

1 ce que vous avez de l'influence, vous pensez?

2 R. Bien, écoutez, quand le Parti libéral a présenté sa
3 Loi 133 sur le placement syndical, la référence de
4 main-d'oeuvre, je pense que notre... notre
5 influence aux élections a pas donné grand-chose.
6 Vous vous souvenez de mon débat avec madame
7 Thériault et ce qui s'en est suivi. Puis, comme
8 j'ai dit au début, la dernière fois on a appuyé le
9 Bloc puis c'est le NPD qui a rentré. Maintenant,
10 définitivement, il semble que les Libéraux, dans
11 cette conversation-là, pensent qu'on a une certaine
12 influence. Mais ils ont la mémoire courte parce que
13 la Loi 133 nous a fait mal.

14 Q. **[310]** O.K. Et quand vous parlez de retour
15 d'ascenseur, vous parlez de quoi exactement?

16 R. Bien, j'aurais aimé qu'ils mettent la pédale douce
17 sur la Loi 133. Puis ils l'ont pas fait.

18 Q. **[311]** Je vais vous demander, Madame Blanchette, de
19 faire jouer la conversation qui est à l'onglet 4,
20 s'il vous plaît. La session 327, conversation du
21 dix (10) décembre deux mille huit (2008).

22 R. Ah! mon Dieu!

23 LA GREFFIÈRE :

24 1356.1, point 2.

25

1 114P-1356.1 : Écoute électronique 08-0459_327
2 du 10 décembre 2008

3
4 114P-1356.2 : Transcription de l'écoute
5 électronique 08-0459_327 du 10
6 décembre 2008

7

8 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

9

10 Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[312]** Ce que j'essaie d'explorer avec vous,
12 monsieur Arsenault, c'est le fait que et ce que
13 vous semblez un peu... un peu nier à mon avis c'est
14 le fait que le poste de président de la FTQ et le
15 poste de président du conseil administratif du
16 Fonds de solidarité de la FTQ sont des postes clés,
17 des postes de pouvoir et des postes qui revêtent
18 une certaine influence et que ça n'est pas... peut-
19 être pas par hasard que des gens ou des
20 entrepreneurs comme monsieur Accurso se rapprochent
21 de vous non pas quand vous êtes directeur des
22 Métallos mais directeur... président de la FTQ et
23 que c'était peut-être pour avoir accès à cette
24 influence-là. Quand vous dites...

25 (15:59:12)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[313]** N'est-ce pas?

3 Me SONIA LeBEL :

4 Q. **[314]** N'est-ce pas? Point d'interrogation,
5 effectivement.

6 R. J'ai une certaine influence dans la politique, mais
7 je suis pas le seul joueur, je suis pas le seul
8 gars sur la patinoire.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[315]** On parle pas des autres, on parle de vous.

11 R. Oui, oui.

12 Q. **[316]** O.K.

13 R. Non, je vous l'ai dit, si j'étais l'agent de
14 sécurité à la porte ici, monsieur Accurso n'aurait
15 certainement pas fait des... on se connaît... on se
16 connaîtrait pas puis on souperait pas ensemble puis
17 on aurait pas fait un voyage ensemble, c'est clair.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Q. **[317]** Alors ceci étant...

20 R. Ça, ça s'appelle du maillage puis bâtir un carnet
21 d'adresse puis à notre époque bien c'était des
22 voyages de pêche, des choses de même puis
23 aujourd'hui bien c'est Facebook puis Twitter puis
24 les autres affaires, t'sais, l'évolution du monde,
25 moi c'est de même que je vois ça.

1 Q. **[318]** Bon bien alors une fois sur cette lancée,
2 Monsieur Arsenault, je comprends que si vous étiez
3 agent de sécurité dans une pâtisserie, tout ce que
4 vous pourriez fournir à monsieur Accurso, c'est
5 potentiellement des croissants.

6 R. C'est exact.

7 Q. **[319]** Alors racontez, à titre de président de la
8 FTQ et à titre de président du Fonds, qu'est-ce que
9 vous pensez que vous pouvez fournir à monsieur
10 Accurso?

11 R. Bien on partage, vous savez que les employeurs, le
12 monde syndical, on a des idées, des objectifs
13 divergents mais on en a des convergents aussi et
14 l'exemple de la Caisse de dépôt, c'est une position
15 convergente qu'on a avec les employeurs puis pas
16 juste la construction. Moi je crois que l'économie
17 du Québec pouvait être mieux servie si les
18 entreprises sont détenues par des Québécois.

19 Q. **[320]** Et vous pensez que monsieur Accurso a besoin
20 de vous inviter sur son bateau pour... pour avoir
21 des discussions philosophiques et politiques de cet
22 ordre-là avec vous?

23 R. Bien c'est un enchaînement des choses, Madame la
24 Présidente, je veux dire, on soupe ensemble, on
25 parle de politique puis à un moment donné il dit

1 dans une de ses... il avait un bateau pour faire du
2 PR puis là, il me dit: « Je vais m'en débarra... »
3 bien je pense c'est moi ou lui qui le dit: « Je
4 vais m'en débarrasser, personne veut venir. »

5 Q. **[321]** Vous allez m'aider à comprendre, là, parce
6 que j'ai toujours l'impression qu'on... qu'on a de
7 la misère à répondre à la question. Monsieur
8 Accurso ne vous a jamais invité sur son bateau
9 avant que vous deveniez président de la FTQ,
10 président du Fonds. On a une conversation qui
11 démontre que successivement, depuis le début, les
12 débuts du Fonds, monsieur Accurso a invité tous ces
13 gens-là sur son bateau, est devenu des amis avec
14 ces gens-là. Il est ami avec le président de la FTQ
15 Construction, qui comme par hasard, a un poste sur
16 la SOLIM qui semble être le terrain de jeu de
17 monsieur Accurso selon les écoutes... les versions
18 d'écoutes électroniques qu'on entend. Vous allez
19 pas me dire que le seul intérêt de monsieur Accurso
20 de se rapprocher de vous et que vous êtes pas
21 capable d'en voir... d'en imaginer un autre est
22 d'avoir une discussion philosophique avec vous qui
23 pourrait se faire dans un restaurant, là?

24 R. Non, c'est de faire du maillage puis... puis de
25 demander au président de la FTQ de défendre les

1 dossiers qui lui, pense importants, mais moi, il
2 faut que je sois confortable avec le dossier aussi.
3 Ce qui veut dire si monsieur Accurso, par exemple,
4 m'aurait demandé de défendre un dossier où il
5 faudrait baisser les salaires des travailleurs de
6 la construction de vingt pour cent (20 %), je
7 l'aurais envoyé promener et lorsqu'on lit l'article
8 de madame Jérôme-Forget, que maître LeBel nous a
9 montré tout à l'heure, madame Forget elle dit quoi?
10 Elle dit les entrepreneurs, les ingénieurs, les...
11 chaque profession au Québec puis les travailleurs
12 bien c'est des syndicats mais chaque profession a
13 ses... ses ordres, les avocats vous avez le Barreau
14 et chaque... chacun d'entre nous on fait nos pre...
15 nos... nos pressions auprès des gouvernements
16 pour... pour représenter nos membres et lorsque
17 différentes associations ont un point convergent,
18 oui, ça peut arriver qu'on fasse des... des
19 pressions communes et monsieur Accurso est membre
20 de plusieurs associations patronales et lorsqu'on a
21 des points convergents, il m'a demandé de lui
22 donner un coup de main dans le dossier, entre
23 autres, du dix milliards (10 G) de la Caisse de
24 dépôt puis d'avoir un taux préférentiel pour...
25 pour le Québec, pour les ingénieurs, pour lui, et

1 caetera, et moi je pense que c'est bon pour
2 l'ensemble du Québec mais surtout c'est bon pour
3 nos membres, bon pour l'économie du Québec. C'est
4 important au Québec d'avoir une économie forte et
5 ça, c'est, ma priorité moi, c'est les affiliés de
6 la FTQ puis leurs membres et quand un Québec a une
7 économie forte, on a une classe moyenne plus forte
8 et tout s'ensuit.

9 Q. [322] O.K. Vous allez être d'accord avec moi que
10 quand deux associations qui peuvent avoir à
11 certains moments des intérêts convergents peuvent
12 avoir effectivement des intérêts divergents,
13 pardon, peuvent avoir effectivement des intérêts
14 convergents, il est normal que sur un point commun
15 ils s'associent de façon officielle mais ici on
16 parle par de ça, là. On parle d'un entrepreneur qui
17 se rapproche du président de la FTQ et que là, et
18 qui dans l'ombre finalement influence peut-être les
19 propos ou les directions que vous allez prendre,
20 là.

21 R. Il y a des gens...

22 Q. [323] On parle pas du président de l'Association
23 des entrepreneurs.

24 R. Il y a des gens dans l'ombre qui sont pas
25 nécessairement des associations qui s'associent

1 avec nous, qui tentent d'influencer le président de
2 la FTQ comme ils tentent d'influencer des
3 ministres, le premier ministre, et cetera. Je veux
4 dire, il y a pas juste monsieur Accurso qui m'a
5 demandé à un moment donné de faire des pressions
6 sur tel, tel, tel sujet.

7 Q. [324] Qui d'autre?

8 R. Bien il y a des gens de toutes sortes qui me disent
9 à un moment donné, tu peux rencontrer une personne
10 âgée à la pharmacie qui va te dire, ça a pas de bon
11 sens. Mon médicament pour l'insuline, avant ça je
12 le payais pas, aujourd'hui je le paie. Pouvez-vous
13 la FTQ nous donner un coup de main là-dessus? Il y
14 a les étudiants, les groupes d'étudiants,
15 d'étudiants personnel... qui sont venus nous voir
16 sur une base personnelle aussi. On est exposé à ça
17 tous les jours. Mais j'avoue, monsieur Accurso a
18 profité du fait que je le connaissais pour me
19 demander de faire des pressions au niveau des PPP,
20 faire des pressions au niveau de la Caisse de dépôt
21 et je partageais cette philosophie-là et je l'ai
22 fait sans aucune réticence et les gens à la FTQ
23 étaient au courant que c'était notre position. Nous
24 on veut que ça marche l'économie au Québec. On veut
25 une économie forte et la meilleure façon de faire

1 ça, dans le secteur manufacturier, c'est la même
2 chose, la meilleure façon de faire ça, c'est de
3 créer de l'ouvrage ici et non d'avoir des gens de
4 l'extérieur qui viennent sous-traiter notre
5 travail.

6 Q. [325] Vous devez certainement faire une différence,
7 Monsieur Arsenault, entre monsieur Accurso qui est
8 partenaire du Fonds avec lequel vous avez des
9 intérêts en tant que président du Fonds de
10 solidarité...

11 R. Certainement je fais une différence Madame.

12 Q. [326] ... et une personne que vous rencontrez à la
13 pharmacie, là.

14 R. Certainement je fais une différence parce qu'on
15 avait à ce moment-là des dizaines de millions de
16 dollars dans Simard et Beaudry puis on voulait que
17 Simard et Beaudry aient des contrats, c'est clair.
18 Le Fonds de solidarité, on investira pas de
19 l'argent dans une compagnie de construction avec
20 les camions park... stationnés dans la cour. C'est
21 clair que si je peux aider une compagnie partenaire
22 du Fonds au niveau politique pour que les gens
23 travaillent, pour que l'économie fonctionne, c'est
24 très clair que je vais le faire.

25 Q. [327] O.K. Pour revenir à la conversation qu'on

1 vient d'entendre puis être capable d'éclaircir vos
2 propos parce que je voudrais pas que ça reste
3 ambigu, là, et que vous ayez pas l'occasion de vous
4 exprimer là-dessus, qu'est-ce que vous voulez dire
5 à la ligne 21 quand vous dites « si on avait mis la
6 machine de la FTQ »...

7 R. Oui, reculez un peu.

8 Q. [328] Oui à la ligne 21, « si on avait mis la
9 machine de la FTQ, Charest aurait été
10 minoritaire ». Qu'est-ce que ça veut dire ça de
11 façon pratique?

12 R. Ça veut dire que cette année-là, on a pas... il y
13 avait pas un élan chez nous. Vous savez, à la FTQ,
14 avant de décider si on appuie ou pas un parti
15 politique, il y a dans un premier temps une réunion
16 du bureau. Ensuite on fait un conseil général et,
17 puis là on discute. Est-ce qu'on appuie le Parti
18 québécois? Est-ce qu'on appuie les Libéraux ou est-
19 ce qu'on appuie personne. Et finalement, lorsqu'on
20 décide au Québec, lorsqu'on décide d'appuyer un
21 parti politique, là on fait un congrès d'une
22 journée.

23 16:06:41

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. [329] Mais c'est pas ça la question.

1 R. Bien c'est ça la réponse Madame. J'ai consulté mon
2 monde puis ils m'ont dit, nous autres cette année,
3 on appuie personne.

4 Q. [330] Mais c'est pas ça la question. La question
5 c'est, si vous aviez à décider d'appuyer quelqu'un,
6 Charest ou notamment le Parti québécois...

7 R. Bien la réponse c'est oui. Probablement qu'il
8 aurait été minoritaire mais je suis pas un devin.
9 Bien la raison que je l'ai pas appuyé, c'est que
10 j'avais des mandats.

11 Q. [331] Bon, alors la question... O.K. Alors la
12 question, Monsieur Arsenault, c'est que vous
13 estimez que vous avez un certain pouvoir politique
14 qui peut faire...

15 R. La FTQ, oui.

16 Q. [332] ... qui peut faire pencher la balance d'un
17 bord ou de l'autre?

18 R. Oui.

19 Q. [333] Bon.

20 R. Mais ça s'avère pas toujours vrai. Aux dernières
21 élections fédérales, on a mangé nos bas, Madame.

22 Me SONIA LeBEL :

23 Q. [334] Qu'est-ce que vous voulez dire quand vous
24 dites que j'ai une po... Je comprends l'expression
25 une carte... une carte dans ma poche de fesse, là,

1 c'est pas ça ma question. Ça va aller pour...

2 R. Une carte de syndicat.

3 Q. [335] Oui exactement. Ça va aller pour la
4 signification de l'expression, là, mais je veux
5 dire, qu'est-ce que vous voulez dire par là, c'est
6 quoi cette carte cachée là? C'est quoi la carte, on
7 va dire la carte dans votre manche peut-être?

8 R. Oui, la carte cachée dans ta poche de fesse. Si...
9 Puis là, je peux pas me rappeler qui. Il y a
10 quelqu'un du Parti libéral qui m'a dit : « Regarde,
11 je te remercie, puis si vous aviez mis la machine
12 on serait minoritaire », en tout cas, je pense ça
13 voulait dire ça.

14 Ce que je dis à ce moment-là, quand je
15 rencontre le gouvernement nouvellement élu, mais
16 c'est clair qu'on félicite le nouveau premier
17 ministre puis on lui fait sentir qu'on lui a pas
18 mis trop de pression puis il est là puis qu'on
19 aimerait ça avoir une coopération durant les quatre
20 prochaines années. C'est la nature même de la
21 politique. Dans une société démocratique c'est de
22 même que ça fonctionne.

23 Q. [336] Oui, mais... je comprends l'espoir d'avoir
24 une coopération avec les gouvernements quand on est
25 un groupe de lobbys qui représente les intérêts

1 surtout de travailleurs dans un secteur donné. Je
2 suis très capable de comprendre et je peux
3 comprendre les intérêts que vous avez à défendre.
4 C'est pas ça qui est écrit dans la conversation.
5 Vous semblez dire que vous avez une carte que vous
6 pouvez jouer puis vous dites que vous aurez pas
7 trop de misère pour les quatre prochaines années.
8 Expliquez-moi c'était quoi votre sentiment et votre
9 pensée derrière ça, c'est bien différent
10 (inaudible)?

11 R. Ma pensée derrière ça. Laissez-moi vous donner
12 quelques exemples. Par exemple, au Québec, on a un
13 code du travail où l'accès à la syndicalisation est
14 moins difficile qu'ailleurs. Bon. Si le premier
15 ministre, si le gouvernement en place décide de
16 nous donner un code du travail comme aux États-Unis
17 ou en Ontario, j'ai une carte dans ma poche fesse
18 pour le convaincre : « Regarde, ça pas de bon sens
19 puis souviens-toi des dernières élections », et
20 caetera. Si le premier ministre... si le
21 gouvernement au pouvoir décide, à un moment donné,
22 de couper la formule Rand qui oblige les
23 travailleurs à payer une cotisation syndicale avec
24 une majorité, si on veut amener, dans le fond, des
25 aménagement au code du travail.

1 Lorsque le parti au pouvoir te dit :
2 « Regarde... bon, votre action lors des dernières
3 élections a fait en sorte qu'on a gagné », tu es
4 mieux vu du parti qui est au pouvoir que si... si
5 tu as mis la gomme pour le défaire puis il rentre à
6 plate couture, là, tu en manges toute une. La
7 politique c'est ça.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[337]** Oui, mais, comme dit maître LeBel, puisque le
10 gouvernement était majoritaire, parce que vous
11 aviez pas, selon vous...

12 R. Il était pas majoritaire.

13 Q. **[338]** Bien, il était pas...

14 R. Excusez.

15 Q. **[339]** Il était pas minoritaire. Parce que vous
16 dites : « Le gouvernement aurait été minoritaire si
17 on avait mis la machine de la FTQ en branle. »

18 R. Oui.

19 Q. **[340]** Bon. Alors donc, étant majoritaire, qu'est-ce
20 que vous pouviez faire pour faire... qu'est-ce que
21 vous aviez dans votre poche pour faire en sorte
22 qu'il agisse autrement? Il était tranquille pour
23 les quatre prochaines années, alors qu'est-ce que
24 vous aviez? Vous semblez souvent... vous semblez
25 avoir ou considérer avoir des leviers. Autant vous

1 pensiez avoir un levier avec madame Marois puis
2 monsieur Blanchet, là c'est quoi la carte dans
3 votre poche?

4 R. C'est qu'on a plus d'influence. Mais des cartes,
5 c'est quoi que vous voulez savoir?

6 Q. **[341]** Bien, c'était quoi que vous aviez dans votre
7 poche?

8 R. Bien, c'est l'administration du gouvernement pour
9 les quatre prochaines années sur les différents
10 sujets qui nous interpellent. Ça peut être la santé
11 et sécurité au travail, ça peut être... Par
12 exemple, la Loi de santé et sécurité au travail, ça
13 fait trente (30) ans, Madame, qu'on demande des
14 changements. Bon, bien, quand tu as un gouvernement
15 majoritaire puis que les... les dirigeants du
16 gouvernement disent : « Bien, regarde, on est
17 content, dans le fond, aux dernières
18 élections... », bien, là tu es en meilleure
19 position pour demander des réformes. Des réformes
20 gouvernementales, des réformes de... de
21 législation. C'est ça la carte dans la poche de
22 fesse. C'est pas plus que ça, là.

23 On est un instrument de lobby, Madame. Et
24 on est interpellés tous les jours. Chaque fois
25 qu'il y a une commission parlementaire, la FTQ va

1 faire des présentations, j'en ai une liste longue
2 comme d'ici à demain. Chaque budget, on est
3 consultés. Et on a souvent des différends avec les
4 gouvernements, bien sûr. Et quand le parti au
5 pouvoir reconnaît que ton inaction ou ton action a
6 fait en sorte qu'ils ont eu de l'aide, disons qu'on
7 a une oreille plus attentive. C'est ça la carte
8 dans la poche de fesse.

9 Me SONIA LeBEL :

10 Q. **[342]** Donc, à la fin de cet exercice-là,
11 contrairement au début de votre témoignage ou, en
12 tout cas... où c'était beaucoup plus nuancé, vous
13 admettez avec moi qu'en tant que président de la
14 FTQ, vous avez une certaine influence, un certain
15 pouvoir d'influence politique?

16 R. Je représente une organisation qui a de l'influence
17 au Québec.

18 Q. **[343]** Eh! voilà. Maintenant, en tant que
19 président... et si on change de chapeau, en tant
20 que président du conseil d'administration du Fonds
21 de solidarité de la FTQ, considérez-vous que vous
22 avez également un pouvoir politique mais, en plus,
23 un pouvoir économique?

24 R. Quand tu présides un Fonds comme le Fonds de
25 solidarité, neuf point sept milliards de dollars

1 (9.7 G\$), je peux vous dire qu'il y a des gens,
2 dans mon ancienne vie, quand j'étais syndicaliste
3 (inaudible) fonds, qui nous saluaient pas,
4 aujourd'hui ils nous saluent. C'est un fait.

5 Q. **[344]** Et donc, en tant que président combiné de la
6 FTQ et du Fonds, vous avez quand même certaine
7 influence, certain pouvoir, on s'entend?

8 R. Je suis d'accord puis c'est tout une job.

9 Q. **[345]** Et vous êtes assez intéressant pour des gens
10 comme potentiellement des entrepreneurs ou des gens
11 qui pourraient vouloir se rapprocher et avoir une
12 influence à travers vous?

13 R. C'est intéressant pour bien du monde qui nous
14 courtise.

15 Q. **[346]** Vous êtes un poste clé?

16 R. C'est sûr, un poste clé, je préside, je présidais
17 un Fonds de neuf point sept milliards de dollars
18 (9,7 G\$) puis une centrale syndicale de six cent
19 mille (600 000) membres avec trente-sept (37)
20 affiliés, j'ai dit ça en rentrant ici.

21 Q. **[347]** Parfait.

22 R. Mais ce que je vous dis, souvent la perception des
23 gens pensent que parce que tu es président de la
24 FTQ, tu claques du doigt puis ça arrive. C'est pas
25 de même que ça marche dans la vie. Il faut que tu

1 convainques constamment, il faut que tu travailles
2 fort sur tes dossiers puis souvent, ça avance à pas
3 de tortue. Puis temps en temps, tu fais un pas en
4 arrière puis tu continues, c'est ça. Mais tu as une
5 influence, tu as plus d'influence que vos
6 coiffeurs, dans la société, c'est clair.

7 Q. **[348]** Avez-vous pris connaissance, monsieur
8 Arsenault, de la revue de presse de ce matin et des
9 propos de monsieur Généreux?

10 R. Oui.

11 Q. **[349]** O.K. Au long de votre témoignage, dans les
12 différents dossiers, vos différentes interventions
13 avec les affiliés...

14 (16:13:56)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Pourriez-vous juste spécifier les propos, O.K.,
17 merci.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Oui, je vais... j'allais faire une mise en
20 contexte, effectivement et faire un rapport avec le
21 témoignage, Madame la Présidente, donc au cours de
22 votre témoignage, au cours... on a exploré
23 plusieurs dossiers, je les énumérerai pas tous mais
24 entre autres Carboneutre et le poste de monsieur
25 Lavallée à la SOLIM et les problèmes avec la FTQ,

1 l'affilié etc., et il semble, à ma connaissance,
2 selon mon interprétation de votre réponse que vous
3 marteliez sans cesse que vous n'aviez aucun pouvoir
4 comme président de la FTQ, à tout le moins un
5 pouvoir peut-être d'influence morale mais qu'en
6 vertu des statuts, vous en aviez pas.

7 Monsieur Généreux, à qui je n'ai pas parlé
8 et je me suis fiée au même article que vous, ce
9 matin, semble dénoncer et dans la presse et dans
10 les différentes tribunes médiatiques, soit la
11 radio, que tel n'est pas le cas et que le président
12 de la FTQ a, en vertu des statuts, effectivement,
13 certains pouvoirs.

14 Moi, je vous ai parlé de tutelle à un
15 moment donné, vous m'avez dit: « Non, j'ai pas ce
16 pouvoir-là. » Je vous ai parlé de pouvoir de
17 surveillance, d'intervention vous m'avez parlé de
18 « Non », vous m'avez dit: « J'ai un pouvoir moral
19 et j'ai le pouvoir de jaser avec le monde pour les
20 convaincre. » Alors qu'est-ce que vous avez à dire
21 par rapport à ça puis essayez de nous éclairer, là.

22 R. Bien ce que j'ai à dire, premièrement, Claude
23 Généreux a été candidat au poste de secrétaire
24 général de la FTQ au dernier congrès de la FTQ puis
25 il a subi une cuisante défaite. C'est un membre du

1 Syndicat canadien de la fonction publique qui est
2 le plus gros affilié de la FTQ qui avait la plus
3 grosse délégation à la FTQ puis même ses membres
4 ont pas voté pour lui à cinquante pour cent (50 %).

5 Et j'ai devant moi, je pourrais vous... je
6 sais pas si vous voulez que je vous le dépose, ce
7 matin, un message qui a été envoyé par le président
8 de la FTQ, Daniel Boyer et qui dit que le Syndicat
9 canadien de la fonction publique n'endosse pas et
10 se dissocie de cette initiative de Claude Généreux.

11 Q. **[350]** Alors quand monsieur...

12 R. C'est un... c'est un acte, tant qu'à moi de
13 frustration, c'est un mauvais perdant et il est
14 choqué, je peux vous dire que monsieur Généreux, en
15 dix neuf cent... en deux mille dix (2010), il était
16 au congrès de la FTQ puis il aurait pu, à ce
17 moment-là, prendre le micro puis il aurait pu
18 parler tant qu'à moi de... de ce qui se passait à
19 la FTQ puis les dernières années puis amener des
20 changements aux statuts et il aurait pu y avoir des
21 gens de son syndicat avec lui puis il l'a pas fait.

22 Q. **[351]** Encore, ce que vous me dites, c'est que dans
23 l'article de Kathleen Lévesque entre autre,
24 monsieur Généreux explique, il dit: « Michel
25 Arsenault ment, sa thèse à l'influence et

1 l'autorité morale plutôt que du pouvoir ne sert
2 qu'à camoufler son inaction, c'est inexact, vous
3 n'aviez pas, effectivement, les pouvoirs d'agir
4 tels qu'il le prétend?

5 R. J'ai pas la prétention, là, que les six cent mille
6 (600 000) membres de la FTQ sont d'accord avec moi
7 là, il y a de la place pour la dissidence à la FTQ,
8 même pour monsieur Généreux qui est un retraité.

9 Moi je vous dis que l'interprétation que
10 j'ai eue des statuts, faire une mise sous tutelle,
11 soit qu'elle soit imposée par gouvernement ou que
12 le syndicat concerné le demande. Lorsqu'on a eu des
13 problèmes avec la FTQ construction, moi j'ai
14 rapporté ces problèmes-là à chaque bureau,
15 l'ensemble des VP, on a discuté de ces problèmes-là
16 dans les différents conseils généraux et... et
17 lorsqu'on a réglé le cas de Jocelyn Dupuis,
18 l'ensemble des affiliés de la FTQ, personne s'est
19 levé pour dire: « Ah, il faut les mettre à la
20 porte » et moi je ne crois pas... monsieur Généreux
21 fait partie de la philosophie qu'il faut mettre les
22 gens à la porte, à un moment donné, quand les
23 gens... si tu mets tout le monde à la porte tu as
24 plus de FTQ. Moi j'ai préféré, comme je vous ai
25 dit, essayer de travailler avec les deux groupes,

1 prendre le temps qu'il fallait, j'ai demandé à
2 Chastenais, comme vous avez vu, après ça la
3 deuxième fois, quand Goyette est parti, j'ai
4 demandé à mon prédécesseur, Henri Massé, de venir
5 pour ramener ces groupes-là puis aujourd'hui, je
6 pense j'ai réussi. Je crois que... qu'Yves
7 Ouellette comme directeur général de la FTQ
8 Construction fait un bon travail et ce qui, ce qui
9 me satisfait énormément, c'est le dernier vote sur
10 la construction.

11 Vous vous souviendrez, le vote d'allégeance
12 sur la construction, la FTQ Construction on a
13 augmenté notre « membership ». On dit souvent à la
14 blague, des membres, tu gagnes pas ça à Loto-
15 Québec. Des membres, tu les mérites. Et les gens de
16 la construction, quand ils veulent changer de FTQ à
17 tous les quatre ans, il y a une période prescrite
18 où tu peux t'en aller ailleurs. Et la dernière
19 période de maraudage qu'on a eue, même madame
20 Thériault, la ministre du Travail, incitait nos
21 membres, puis ça, ça s'est jamais vu dans toute
22 l'histoire du Québec, incitait les membres de la
23 FTQ Construction à changer d'allégeance et c'est le
24 contraire qui s'est produit. On a augmenté notre
25 « membership ».

1 Ça fait que je pense qu'il y a une
2 satisfaction chez les gens de la FTQ malgré tous
3 les déboires qu'on a eus. Moi il me semble que les
4 membres auraient, s'ils avaient été vraiment
5 insatisfaits de la façon qu'on a réglé les
6 problèmes de la FTQ Construction, ils auraient
7 quitté nos rangs pour aller ailleurs. Ils sont
8 demeurés chez nous. Non seulement ils sont demeurés
9 chez nous, on a augmenté notre « membership ».

10 Q. [352] C'est quoi le processus de désaffiliation
11 pour une centrale?

12 R. Dans le cas des travailleurs de la FTQ
13 Construction, aux quatre ans il y a un vote. Et le
14 travailleur qui veut changer d'allégeance syndicale
15 peut voter de la maison chez lui et...

16 Q. [353] Excusez-moi Monsieur Arsenault. Là je vous
17 coupe parce que vous êtes vraiment pas... Je parle
18 pas de comment une personne choisit son syndicat,
19 le travailleur choisit son syndicat. Je parle de la
20 FTQ versus la FTQ Construction. Quel est le
21 processus de désaffiliation. C'est sur une base
22 volontaire que la FTQ Construction est au sein de
23 la FTQ?

24 R. Ça se fait dans deux secondes. Le syndicat des
25 métallos demain matin pourrait nous envoyer une

1 lettre à la FTQ puis dire on se désaffilie de la
2 FTQ puis c'est réglé.

3 Q. [354] C'est aussi simple que ça?

4 R. C'est aussi simple que ça.

5 Q. [355] O.K. Je comprends bien votre réponse, là.

6 Nonobstant les motivations alléguées que vous
7 prêtez à monsieur Généreux, vous n'êtes pas
8 d'accord avec l'interprétation qu'il fait des
9 statuts. C'est exact?

10 R. Bien moi je me suis fait donner une interprétation
11 des statuts puis c'est elle que je viens de vous
12 livrer.

13 Q. [356] Parfait.

14 16:19:47

15 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

16 Q. [357] Et cette interprétation, c'est le fait que le
17 central ne peut pas désaffilier lui-même un local,
18 c'est ça?

19 R. C'est que pour désaffilier un local, ça prend une
20 résolution du bureau et du conseil général.

21 Q. [358] De la FTQ?

22 R. Oui.

23 Q. [359] O.K. Donc le pouvoir central existe pour
24 désaffilier si on veut.

25 R. C'est-à-dire, on pourrait mettre un affilié à la

1 porte.

2 Q. [360] C'est ça.

3 R. Mais il faudrait que le conseil général vote
4 majoritairement pour.

5 Q. [361] O.K. Donc ça veut dire que si vous constatez
6 des gros problèmes dans un local en tant que tel
7 par exemple, on va prendre un exemple. On sait que
8 monsieur Lavallée avait un ascendant très, très,
9 très fort à la FIPOE, on peut... pour différentes
10 raisons, qui il y a pas eu d'opposition à monsieur
11 Lavallée pendant longtemps. Si monsieur Lavallée
12 avait utilisé des sommes d'argent à la FIPOE à des
13 mauvaises fins, est-ce qu'il aurait été possible
14 pour la centrale de désaffilier la FTQ
15 Construction, je suis pas en train de dire qu'il y
16 aurait pas eu de conséquences mais pour arrêter un
17 local avec des comportements douteux, quand c'est
18 le dirigeant lui-même du local qui les fait, est-ce
19 que c'est possible pour le central de désaffilier
20 ce local?

21 R. Un local, il faudrait à ce moment-là que le bureau,
22 le conseil général passe une résolution dans ce
23 sens-là. Le président lui-même peut pas faire ça.
24 Ça doit se faire dans... Et puis il y a un
25 processus, il faut que t'aïlles à... après ça tu

1 peux aller au congrès de la FTQ débattre de la
2 solu... de la décision.

3 Me SONIA LeBEL :

4 Q. [362] Donc c'est plus facile pour une centrale de
5 se séparer de vous que de vous couper les amarres
6 si on veut, là?

7 R. C'est plus facile pour un syndicat local ou,
8 disons, appelons ça un affilié, parce que c'est...

9 Q. [363] Un affilié, oui.

10 R. C'est plus facile pour un affilié de partir que
11 nous le mettre à la porte.

12 Q. [364] O.K.

13 R. Parce que nous le mettre à la porte, il faut que
14 l'ensemble des autres affiliés soient d'accord
15 qu'il prenne la porte.

16 Q. [365] O.K. Et là je vous parle pas de cas
17 particuliers, Monsieur Arsenault, mais est-ce qu'il
18 est possible théoriquement pour la FTQ Construction
19 de mettre un affilié en tutelle?

20 R. Je le sais pas.

21 Q. [366] Vous le savez pas?

22 R. Honnêtement, je le sais pas.

23 Q. [367] O.K. Parfait. À ce stad...

24 R. Dans le passé, les tutelles dans la construction
25 ont été imposées par les gouvernements, à ma

1 connaissance, après la Commission Cliche.

2 Q. [368] Si vous me permettez, Madame la Présidente, à
3 ce stade-ci, je vais peut-être vous demander une
4 suspension. Peut-être que, on est peut-être pas
5 obligé de revenir si c'est pas nécessaire. Je vais
6 le laisser à votre discrétion mais demander aux
7 parties, à tout le monde, de rester à la
8 disposition pour une dizaine de minutes. Je vais me
9 permettre de faire le tour de la question et je
10 pourrai évaluer, en fonction des contre-
11 interrogatoires annoncés, en évaluant généreusement
12 même l'annonce de maître Houle, s'il me reste assez
13 de temps, là, avec la journée de demain pour
14 effectivement éviter qu'on pousse ce soir, quitte à
15 le faire demain soir si jamais...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Alors on va vous aviser évidemment, là.

18

19 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE AU 30 JANVIER 2014 À

20 9 H 30.

21

22

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23

SERMENT

Nous, soussignés, JEAN LAROSE et DANIELLE BERGERON,
sténographes officiels, certifions que les pages
qui précèdent sont et contiennent la transcription
fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le
tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

Jean Larose (Tableau #254493-8)

Sténographe officiel

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

Sténographe officielle